

ANNÉE 2017

N° 019

**THÈSE**  
**pour le**  
**DIPLÔME D'ÉTAT**  
**DE DOCTEUR EN PHARMACIE**

**par**

**Morgane GAUTHIER**

-----

*Présentée et soutenue publiquement le 11 mai 2017*

*Vers un label pharmacien mycologue ?*

**Président : Mr Yves-François POUCHUS, Professeur de Botanique et de Mycologie**

**Membres du jury :**

**Mme Claire SALLENAVE-NAMONT, Maître de Conférences de Botanique**

**Mr Hervé JOLY, Docteur en Pharmacie**  
**73, rue du 8 mai 1945 – 85340 Olonne sur mer**

**Mr Pascal HERIVEAU, Docteur en Pharmacie**  
**36, rue de la libération – 56930 Pluméliau**

# Remerciements

**A Mr Yves-François POUCHUS, Président du Jury**

Je vous remercie d'avoir accepté de présider ma soutenance de thèse. Un très grand merci pour votre aide précieuse dans l'élaboration de cette thèse.

**A Mme Claire SALLENAVE-NAMONT, Directrice de cette thèse**

Je vous remercie d'avoir accepté de diriger cette thèse. Merci pour votre disponibilité et votre gentillesse tout au long de nos longues études. Vous avez toujours su me soutenir dans les moments où j'en avais besoin. Nous avons partagé beaucoup de moments au long de ces études et je vous en suis très reconnaissante.

**A Mr Hervé JOLY, Docteur en Pharmacie et membre du Jury,**

Je vous remercie d'avoir accepté de faire partie de mon jury de thèse. Merci pour ces années passées auprès de votre équipe, pour la confiance que vous avez pu m'accorder, pour votre bonne humeur et votre gentillesse. Vous avez su me donner confiance en mon métier et goût à l'exercice officinal au moment où j'en avais le plus besoin.

**A Mr Pascal HERIVEAU, Docteur en Pharmacie et membre du Jury,**

Je vous remercie d'avoir si gentiment accepté de faire partie de mon jury de thèse. Nous partageons l'intérêt de la mycologie et je serai heureuse de vous retrouver à Bellême.

**Aux équipes de la pharmacie Joly et de la pharmacie Saint Jean,**

Un très grand merci pour votre accueil et pour vos encouragements pour l'élaboration de cette thèse.

**Aux intervenants en cours de mycologie Mr Nicolas RUIZ, Mme Catherine ROULIER, ainsi qu'à Mr Olivier GROVEL,**

Merci pour nos sorties en forêt si sympathiques, nos TP et cours de mycologie, pour tous les moments conviviaux et épreuves partagées aux Mycologiades de Bellême.

**Aux participants des Mycologiades de Bellême,**

Merci pour votre accueil, votre bonne humeur permanente, votre optimisme malgré le mauvais temps ou le manque de champignons, et pour toutes les connaissances que vous avez pu m'apporter.

Je tiens également à adresser mes remerciements,

**A mes parents Claude et Sandra, mon frère Alexis et ma sœur Amélie,**

Merci pour tout, vous avez toujours cru en moi et vous m'avez toujours soutenu dans tout ce que j'ai entrepris, même dans mes idées parfois un peu folles. Merci de m'avoir permis de suivre ces études. Vous m'êtes précieux, je me sens tellement chanceuse de vous avoir à mes côtés.

**A mon conjoint Kévin,**

Merci pour toutes ces belles années partagées à tes côtés et pour les très nombreuses autres à venir. Merci pour tout le soutien et l'amour que tu m'apportes, tu as toujours été là pour moi, dans les bons comme dans les mauvais moments. Merci d'avoir pris le temps de relire cette thèse.

**A ma famille,**

Merci pour votre soutien et l'intérêt que vous portez à mon parcours dans la vie, à mes études et à cette thèse. Merci à tous d'être là pour moi.

**A mon binôme Samuel,**

Tu m'as accompagné durant ces longues années d'études et ces nombreux TP. Un très grand merci pour l'amitié que tu me portes. Je souhaite qu'elle dure de longues années.

**A mes amis de la faculté, Hélène, Marion, Benoit, Elodie, Alexandra, Anthony, Gwendoline, Delphine, Arthur**

Merci à tous pour ces longues années passées à la faculté en votre compagnie, qui grâce à votre gentillesse et votre bonne humeur m'ont paru défiler à toute vitesse. Merci pour votre amitié, pour toutes ces belles soirées et ces belles vacances passées avec vous. Votre présence au quotidien me manque.

Un merci tout particulier à Hélène pour nos longs après-midis « thèse », au cours desquels cette thèse a pu avancer.

**A mes amies d'enfance, Cindy, Audrey, Anaïs**

Merci pour votre amitié qui dure depuis des années et qui ne change pas malgré la distance et le temps qui file à toute vitesse.

**A tous ceux qui ont participé, de près ou de loin à cette thèse,** notamment en répondant à mes questionnaires, je vous adresse un très grand merci.

# Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	<b>2</b>
<b>Liste des figures</b> .....	<b>6</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>8</b>
<b>I - La mycologie au quotidien dans l'exercice officinal</b> .....	<b>9</b>
<b>A. Aspects législatifs et réglementaires</b> .....	<b>10</b>
a) Qu'en dit la législation ? .....	10
b) Responsabilité engagée du pharmacien.....	11
<b>B. Les enquêtes mises en place pour la thèse</b> .....	<b>12</b>
a) Pourquoi ? .....	12
b) Elaboration des questionnaires.....	12
c) Moyens de diffusion utilisés.....	17
<b>C. Quelle place pour la mycologie de nos jours ? Enquête et résultats</b> .....	<b>18</b>
a) Ce qu'en pensent les étudiants .....	18
1) Les cours dispensés à la faculté - la formation du pharmacien .....	18
2) L'activité de reconnaissance mycologique officinale .....	24
b) Ce qu'en pensent les professeurs.....	28
1) Les cours dispensés à la faculté – la formation du pharmacien.....	28
c) Ce qu'en pensent les officinaux.....	31
1) L'activité de reconnaissance mycologique officinale .....	31
d) Les patients et la cueillette des champignons .....	35
1) Résultats de l'enquête.....	35
<b>D. L'état actuel de la pratique de la mycologie à l'officine</b> .....	<b>40</b>
<b>II - Vers une labellisation de la profession ?</b> .....	<b>42</b>
<b>A. Pourquoi mettre en place un tel label ?</b> .....	<b>43</b>
<b>B. Qu'en pensent les principaux concernés ? Enquête</b> .....	<b>45</b>
a) Ce qu'en pensent les étudiants .....	45
1) Le label « Pharmacien mycologue » .....	45
b) Ce qu'en pensent les professeurs.....	51
1) Le label « Pharmacien mycologue ».....	51
c) Ce qu'en pensent les officinaux.....	55
1) Le label « Pharmacien mycologue » .....	55
d) L'avis du patients vis-à-vis du label .....	62
1) Résultats de l'enquête.....	62
<b>C. Légitimité du label</b> .....	<b>64</b>
<b>III - Développement du label, mise en place et perspectives</b> .....	<b>66</b>
<b>A. L'exemple de la faculté de Nancy</b> .....	<b>67</b>
<b>B. Modalités, Evaluation, Validation, Perspectives d'application</b> .....	<b>68</b>

<b><i>IV - Comment apporter la qualité dans les reconnaissances d'espèces .....</i></b>	<b><i>70</i></b>
<b><i>A. Qu'est-ce que la qualité à l'officine et qu'apporte-t-elle ?.....</i></b>	<b><i>71</i></b>
<b><i>B. Comment amener la qualité dans les reconnaissances à l'officine : proposition .....</i></b>	<b><i>72</i></b>
<b><i>V – Conclusion .....</i></b>	<b><i>78</i></b>
<b><i>VI – Annexes .....</i></b>	<b><i>79</i></b>
<b><i>Bibliographie .....</i></b>	<b><i>152</i></b>

# Liste des figures

Figure 1 - Questionnaire étudiants.....	13
Figure 2 - Questionnaire officinaux.....	14
Figure 3 - Questionnaire professeurs.....	15
Figure 4 - Questionnaire patient.....	16
Figure 5 - Etudiants: Répartitions des réponses par année d'étude.....	18
Figure 6 - Etudiants: Place de la mycologie dans les études de pharmacie.....	19
Figure 7 - Etudiants: Adéquation des cours de mycologie à la pratique professionnelle.....	19
Figure 8 - Etudiants: Utilité des cours dans l'exercice officinal.....	21
Figure 9 - Etudiants: Utilité des cours dans l'exercice hospitalier.....	22
Figure 10 - Etudiants: Difficulté d'assimilation des cours de mycologie.....	23
Figure 11 - Etudiants: Importance de la réactualisation des connaissances en mycologie.....	24
Figure 12 - Etudiants: Emploi régulier en officine.....	25
Figure 13 - Etudiants: Répartition des types d'officine dans lesquelles ils travaillent.....	25
Figure 14 - Etudiants: Demandes d'identification durant les périodes de travail ou de stage.....	26
Figure 15 - Etudiants: Sentiment de capacité à reconnaître les paniers apportés par les patients.....	27
Figure 16 - Etudiants: Importance de la mycologie à l'officine.....	28
Figure 17 - Professeurs: Place de la mycologie dans les études de pharmacie.....	29
Figure 18 - Professeurs: Adéquation des cours de mycologie à la pratique professionnelle.....	29
Figure 19 - Professeurs: Utilité des cours dans l'exercice officinal.....	30
Figure 20 - Professeurs: Utilité des cours dans l'exercice hospitalier.....	30
Figure 21 - Professeurs: Importance de la réactualisation des connaissances en mycologie.....	31
Figure 22 - Officinaux: Typologie des officines ayant répondu au sondage.....	32
Figure 23 - Officinaux: Importance de la mycologie à l'officine.....	32
Figure 24 - Officinaux: Reconnaissances régulières de paniers.....	33
Figure 25 - Officinaux: Importance de la formation des étudiants à la reconnaissance mycologique.....	34
Figure 26 - Officinaux: Importance de la formation continue des pharmaciens.....	35
Figure 27 - Patients: Répartition des répondants par classe d'âge.....	36
Figure 28 - Patients: Pratique de la cueillette des champignons à l'automne.....	36

Figure 29 - Patients: Réflexe de vérification des récoltes auprès du pharmacien .....	37
Figure 30 - Etudiants: Utilité du label "Pharmacien mycologue" .....	45
Figure 31 - Etudiants: Réceptivité du public vis à vis de la certification .....	46
Figure 32 - Etudiants: Le label, un plus pour le pharmacien ? .....	47
Figure 33 - Etudiants: Un examen de contrôle de panier est-il adapté? .....	48
Figure 34 - Etudiants: Durée de validité du label de 3 à 4 ans .....	49
Figure 35 - Etudiants: Un plus dans la recherche d'un emploi.....	50
Figure 36 - Professeurs: Utilité du label .....	51
Figure 37 - Professeurs: Réceptivité du public vis à vis de la certification.....	52
Figure 38 - Professeurs: Le label, un plus pour le pharmacien?.....	52
Figure 39 - Professeurs: Durée de validité du label de 3 à 4 ans .....	53
Figure 40 - Professeurs: Un plus dans la recherche d'emploi .....	54
Figure 41 - Officinaux: Utilité du label.....	56
Figure 42 - Officinaux: Le label, un plus pour le pharmacien ? .....	57
Figure 43 - Officinaux: Réceptivité du public vis à vis de la certification .....	57
Figure 44 - Officinaux: Un examen de contrôle de panier est-il adapté ? .....	58
Figure 45 - Officinaux: Durée de validité du label de 3 à 4 ans.....	59
Figure 46 - Officinaux: Le label, un plus dans le recrutement ? .....	60
Figure 47 - Officinaux: Intérêt d'une formation continue .....	61
Figure 48 - Patients: Le label, un critère pour y montrer vos champignons .....	62
Figure 49 - Patients: Le label, un outil de communication sur les champignons ? .....	63

# *Introduction*

Bonheur des uns, cauchemar des autres, la mycologie est chaque année enseignée aux quelques 10 000 étudiants des facultés de pharmacie françaises. Une matière indispensable, dans la mesure où le pharmacien d'officine est l'unique professionnel de santé formé à la reconnaissance des champignons de nos jours. Accessible au public à tout moment, il engage sa responsabilité lors de chaque reconnaissance, pour garantir la sécurité des consommateurs. Activité saisonnière incontournable pour certains pharmaciens, tombée en désuétude pour d'autres, quelle place occupe réellement la mycologie dans la pratique officinale quotidienne ? D'un point de vue législatif, y a-t-il des règles à respecter, des moyens de se protéger lors d'une reconnaissance ?

A l'heure où le monopole pharmaceutique est remis en cause régulièrement, il est essentiel pour le pharmacien d'officine de montrer à ses patients l'étendue des connaissances acquises tout au long du cursus, et de leur offrir toute son expertise à travers le conseil. Dans le domaine de la mycologie, particulièrement difficile de par la saisonnalité des demandes et l'immense variabilité des champignons, une vraie implication du pharmacien est primordiale. A notre époque, où il est nécessaire de prouver ses aptitudes et réactualiser ses connaissances par la formation continue, la question d'une labellisation en mycologie est légitime. Volonté soulevée par plusieurs sociétés mycologiques, qu'en pensent les étudiants, les pharmaciens d'officine, les professeurs de facultés mais aussi les patients ? Comment mettre en place ce label Pharmacien Mycologue, par quelles modalités d'évaluation et de validation ? Comment mettre en avant cette aptitude dans l'officine ?

Avec cette thèse nous aborderons dans une première partie la pratique de la mycologie au quotidien, notamment en faisant l'état des lieux concernant la législation et en analysant au moyen d'un questionnaire sa place dans l'exercice actuel de la pharmacie. Dans une seconde partie, nous considérerons l'utilité du label et, en utilisant le même questionnaire, nous découvrirons comment cette certification serait perçue par les acteurs concernés si elle venait à être mise en place. Dans une troisième partie, nous nous pencherons sur le développement, la mise en place et les perspectives d'application concernant ce label. Enfin, pour finir, dans la quatrième partie, nous aborderons un point important : la qualité à l'officine et comment la mettre en place à l'officine pour l'acte de reconnaissance.

*I - La mycologie au quotidien dans  
l'exercice officinal*

## A. Aspects législatifs et réglementaires

### a) *Qu'en dit la législation ?*

A l'heure actuelle, aucune législation n'encadre clairement l'acte de reconnaissance mycologique. Les reconnaissances sont faites au bon vouloir du pharmacien, qui peut décider ou non de proposer à ses patients ce genre de service gratuit.

En revanche, certains articles du code de déontologie [1], applicables à l'exercice général du pharmacien peuvent s'appliquer dans cet exercice de reconnaissance.

ART R4235-2 « PROTECTION DE LA SANTE PUBLIQUE »

LE PHARMACIEN EXERCE SA MISSION DANS LE RESPECT DE LA VIE ET DE LA PERSONNE HUMAINE. IL DOIT CONTRIBUER A L'INFORMATION ET A L'EDUCATION DU PUBLIC EN MATIERE SANITAIRE ET SOCIALE. IL CONTRIBUE NOTAMMENT A LA LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE, LES MALADIES SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES ET LE DOPAGE.”

CODE DE DEONTOLOGIE

Educateur de santé de proximité, le pharmacien a ainsi un rôle majeur de sensibilisation du public aux bonnes règles de cueillette et à la prévention des intoxications. Les intoxications recensées chaque année sont liées à des erreurs de reconnaissance qu'un contrôle par un spécialiste tel que le pharmacien aurait pu éviter.

ART R4235-11 « LES PHARMACIENS ONT LE DEVOIR D'ACTUALISER LEURS CONNAISSANCES »

LE MAINTIEN D'UN BON NIVEAU DE COMPETENCE PROFESSIONNELLE AINSI QUE SON ACTUALISATION REGULIERE EN FONCTION DE L'EVOLUTION DE LA SCIENCE PHARMACEUTIQUE GARANTISSENT AUX PATIENTS LA QUALITE DES PRESTATIONS FOURNIES. LA FORMATION CONTINUE EST UNE OBLIGATION INDIVIDUELLE POUR TOUS LES PHARMACIENS QUELS QUE SOIENT LEURS MODE ET LIEU D'EXERCICE (...) »

CODE DE DEONTOLOGIE

On peut également considérer cet article comme applicable à la mycologie, au même titre que les autres compétences du pharmacien. Le pharmacien se doit ainsi de mettre à jour ses connaissances régulièrement.

Parmi les références non opposables au pharmacien d'officine, mais proposant des mesures intéressantes pour améliorer la qualité du service pharmaceutique, le site Acqo « Accueil Qualité Officine » [2] réalisé par l'Ordre National des pharmaciens propose une marche à suivre pour le pharmacien d'officine lors d'identifications.

« LA PERSONNE SE PRESENTE A L'OFFICINE POUR UNE RECONNAISSANCE MYCOLOGIQUE OU UNE IDENTIFICATION D'ESPECES ANIMALES OU VEGETALES

REPONSES A APPORTER

LE PHARMACIEN NE SE PRONONCERA QU'EN CAS D'IDENTIFICATION FORMELLE. EN CAS DE DOUTE, LA PRUDENCE DOIT PREVALOIR. LE PHARMACIEN REFUSERA L'IDENTIFICATION D'UN ECHANTILLON INCOMPLET OU MAL CONSERVE.

MESURES SPECIFIQUES

LE PHARMACIEN VEILLERA A SE DOTER D'UNE DOCUMENTATION SUFFISANTE (OUVRAGES, SITES INTERNET D'IDENTIFICATION) ET NE DOIT PAS HESITER A SOLLICITER L'AIDE DE TIERS EXPERIMENTES (CONFRERES, SOCIETES MYCOLOGIQUES, FACULTES, CENTRE ANTI-POISON...).

AFIN DE SE CONSTITUER UNE BASE DOCUMENTAIRE ILLUSTREE DES ESPECES RENCONTREES LOCALEMENT, IL EST UTILE DE PHOTOGRAPHIER ET D'ARCHIVER LES ECHANTILLONS PRESENTES ET IDENTIFIES, AINSI QUE LES CONSEILS PRODIGUES.

LES NUMEROS DE TELEPHONE DES CENTRES DE REFERENCES (CENTRES ANTIPOISON, CENTRES DE TOXICOLOGIE, SOCIETES MYCOLOGIQUES, ETC) DOIVENT ETRE FACILEMENT ACCESSIBLES. »

AcQO

*b) Responsabilité engagée du pharmacien*

Le pharmacien est soumis lorsqu'il effectue une reconnaissance aux mêmes responsabilités que lorsqu'il délivre des médicaments ou un conseil au patient. Trois types de responsabilités sont ainsi mis en jeu: la responsabilité civile, la responsabilité pénale et la responsabilité disciplinaire (ou jugement par les pairs).

« LA RESPONSABILITE CIVILE EST ENGAGEE EN PRESENCE D'UNE FAUTE, D'UN DOMMAGE, ET D'UN LIEN DE CAUSE A EFFET ENTRE LA FAUTE ET LE DOMMAGE. EN D'AUTRES TERMES, LE DOMMAGE SUBI PAR UN PATIENT DOIT ETRE LA CONSEQUENCE D'UNE FAUTE COMMISE PAR LE PHARMACIEN : ERREUR DE DELIVRANCE AYANT ENTRAINE LA MORT, ETC. L'ENGAGEMENT DE LA RESPONSABILITE CIVILE VISE ALORS A DEDOMMAGER LA VICTIME OU SES AYANTS DROIT (EPOUX, ENFANTS, ETC.) EN LEUR VERSANT UNE SOMME AU TITRE DES DOMMAGES ET INTERETS [...] CETTE DERNIERE EST ASSURABLE.

LA RESPONSABILITE PENALE EST ENGAGEE LORSQU'UNE PERSONNE COMMET UNE INFRACTION. COMPORTEMENT PROHIBE PAR LA LOI, L'INFRACTION EST SANCTIONNEE PAR UNE PEINE : PRINCIPALEMENT L'AMENDE, LA PEINE D'EMPRISONNEMENT [...] LES SANCTIONS SONT PREVUES PAR LE CODE PENAL OU TOUTE AUTRE DISPOSITION PENALE (EX: DISPOSITIONS PENALES DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE)... LA RESPONSABILITE PENALE EST PERSONNELLE. ELLE VISE A PUNIR L'INDIVIDU FAUTIF ET N'EST PAS ASSURABLE OU COUVERTE PAR L'EMPLOYEUR.

LA RESPONSABILITE DISCIPLINAIRE VISE A PUNIR UN MANQUEMENT A LA DEONTOLOGIE PROFESSIONNELLE [...] SAISI D'UNE PLAINTE, C'EST L'ORDRE DES PHARMACIENS QUI STATUE EN CHAMBRE DISCIPLINAIRE ET DECIDE OU NON DE SANCTIONNER LE PHARMACIEN. SELON LA GRAVITE DE LA FAUTE, LES SANCTIONS PEUVENT ALLER DE L'AVERTISSEMENT A L'INTERDICTION DEFINITIVE D'EXERCER (RADIATION DE L'ORDRE) »

PORPHYRE N°503 DE JUIN 2014 [3]

## B. Les enquêtes mises en place pour la thèse

### *a) Pourquoi ?*

Avant de se pencher sur l'utilité de proposer un tel label aux pharmaciens d'officine, il était à mon sens important de faire l'état des lieux de la pratique de la mycologie à l'heure actuelle et du sens que revêt cette activité.

Pour cela j'ai choisi de réaliser un questionnaire destiné à plusieurs acteurs de la vie pharmaceutique que sont les étudiants, les professeurs de mycologie des facultés de pharmacie, les pharmaciens d'officine, mais aussi les patients.

### *b) Elaboration des questionnaires*

Plusieurs thèmes ont été abordés dans les questionnaires, avec des parties communes pour certains cas et des parties plus spécifiques pour d'autres. Globalement les questionnaires destinés aux étudiants, aux pharmaciens et aux professeurs ont été divisés en 3 grandes parties qui sont : « Les cours dispensés à la faculté/la formation initiale du pharmacien », « L'activité de reconnaissance mycologique officinale » et « Le label Pharmacien mycologue ».

La première partie concerne les cours dispensés dans les facultés et la formation initiale en mycologie délivrée à tous. Il était à mon avis intéressant de savoir de quel œil les étudiants, les professeurs et les pharmaciens voient cette formation. J'ai jugé nécessaire le fait d'interroger les étudiants sur la qualité des cours délivrés à la faculté dans le but d'améliorer certains points qui auraient pu le nécessiter. Une formation initiale de qualité, intéressante et complète est en effet primordiale pour l'exercice des futurs officinaux.

La partie suivante concerne l'activité de reconnaissance mycologique à l'officine. Elle permet d'évaluer la répercussion de cette activité sur l'exercice quotidien, la place qu'elle occupe mais aussi comment les personnes interrogées jugent leurs compétences dans ce domaine.

La dernière partie permet quant à elle de juger l'intérêt de mettre en place un tel label, d'évaluer les besoins des personnes interrogées vis-à-vis de la mycologie, d'évaluer les attentes qu'elles pourraient en avoir et ce qu'elles souhaitent en faire. Ces derniers points sont primordiaux afin de créer une certification pertinente pour eux, adaptés à leurs besoins et à leurs souhaits, au plus près de l'exercice officinal.

Voici le questionnaire étudiant,

QUESTIONNAIRE ETUDIANT pharmacie (à partir 3<sup>ème</sup> année)

Les cours dispensés à la faculté / formation du pharmacien

- En quelle année êtes-vous ? 3/4/5/6
- Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ? O/N
- Les enseignements de mycologie à la faculté de pharmacie sont-ils selon-vous adaptés à la pratique professionnelle ? O/N
- Sont-ils d'après vous utiles l'exercice de pharmacien officinal ? O / N
- Sont-ils d'après vous utiles l'exercice de pharmacien hospitalier (interne...) ? O / N
- Trouvez-vous ces enseignements difficiles à assimiler ? O/N
- Pensez-vous qu'il soit important que le pharmacien réactualise régulièrement ses connaissances en mycologie ? O/N

Activité de reconnaissance mycologique officinale

- Travaillez-vous régulièrement en officine ? O/N
- Dans quel type de pharmacie travaillez-vous ?
  - o Officine de centre-ville
  - o Officine de quartier
  - o Officine de centre commercial
  - o Officine rurale
- Vous est-il arrivé d'avoir à reconnaître des paniers en période de cueillette lorsque vous travailliez à la pharmacie ? O/N
- Vous sentez-vous capable de reconnaître ces paniers ? O/N
- Pensez-vous que la mycologie soit une activité saisonnière importante à l'officine ? O/N

Le label « pharmacien mycologue »

*Si un examen de contrôle de niveau des connaissances en mycologie était mis en place conduisant à la délivrance d'une attestation de compétence en mycologie accompagné d'un(e) sticker/badge/affiche... à apposer dans l'officine ou à porter en période de récolte...*

- Pensez-vous que créer un tel label soit utile ? O/N
- Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ? O/N
- Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien titulaire qui en serait titulaire ? O/N
  
- Pensez-vous que la forme de l'examen soit-elle adaptée ? O/N
- Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans soit acceptable pour ce type de formation ? O/N
  
- Si la certification vous était proposée lors de votre 6<sup>ème</sup> année, pensez-vous qu'elle serait un plus dans votre recherche d'emploi ? O/N

Figure 1 - Questionnaire étudiants

Voici le questionnaire destinés aux officinaux,

QUESTIONNAIRE OFFICINAUX

Activité de reconnaissance mycologique

- Dans quel type de pharmacie travaillez-vous ?
  - o Officine de centre-ville
  - o Officine de quartier
  - o Officine de centre commercial
  - o Officine rurale
- Pensez-vous que la mycologie soit une activité saisonnière importante à l'officine ? O/N
- Dans votre officine, vous arrive-t-il d'avoir à reconnaître des paniers régulièrement en période de récolte ? O/N
- Y-a-t-il dans votre officine quelqu'un (vous-même ou un autre pharmacien) capable de reconnaître ces paniers ? O/N
- Pensez-vous qu'il soit important que les facultés continuent à former les futurs pharmaciens sur les reconnaissances mycologiques ? O/N
- Pensez-vous qu'il soit essentiel que le pharmacien reçoive une formation continue régulière concernant la mycologie ? O/N

Le label « pharmacien mycologue »

*Si un examen de contrôle de niveau des connaissances en mycologie était mis en place conduisant à la délivrance d'une attestation de compétence en mycologie accompagné d'un(e) sticker/badge/affiche... à apposer dans l'officine ou à porter en période de récolte...*

- Pensez-vous que créer un tel label puisse être utile ? O/N
- Pensez-vous qu'il puisse apporter un plus au pharmacien qui en serait titulaire ? O/N
- Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ? O/N
  
- Pensez-vous que la forme d'un examen de contrôle soit adaptée ? O/N
- Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans serait acceptable pour ce type de certification ? O/N
- Pensez-vous que l'obtention d'un tel label pour un jeune diplômé, pourrait être un plus pour son recrutement en officine ? O/N
  
- Indépendamment de cet examen, pensez-vous que proposer une formation continue en mycologie serait utile ? O/N
  
- Avez-vous des suggestions ? :

Figure 2 - Questionnaire officinaux

Puis le questionnaire professeurs,

Questionnaire professeurs de facultés – Mycologiades Bellême

Les cours dispensés à la faculté / formation du pharmacien

- Dans quelle faculté enseignez-vous ?  
.....
- Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ?
  - Oui
  - Non
- Les enseignements de mycologie à la faculté de pharmacie sont-ils adaptés à la pratique professionnelle ?
  - Oui
  - Non
- Sont-ils d'après vous utiles l'exercice de pharmacien officinal ?
  - Oui
  - Non
- Sont-ils d'après vous utiles l'exercice de pharmacien hospitalier (interne...) ?
  - Oui
  - Non
- Pensez-vous qu'il soit important que le pharmacien réactualise régulièrement ses connaissances en mycologie ?
  - Oui
  - Non

Le label « pharmacien mycologue »

*Si un examen de contrôle de niveau des connaissances en mycologie était mis en place conduisant à la délivrance d'une attestation de compétence en mycologie accompagné d'un(e) sticker/badge/affiche... à apposer dans l'officine ou à porter en période de récolte...*

- Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?
  - Oui
  - Non
- Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?
  - Oui
  - Non
- Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien titulaire qui en serait titulaire ?
  - Oui
  - Non
- Pensez-vous que la forme de l'examen soit-elle adaptée ?
  - Oui
  - Non
- Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans soit acceptable pour ce type de formation ?
  - Oui
  - Non
- Si la certification était proposée aux étudiants de 6ème année officine, pensez-vous qu'elle serait un plus dans leur recherche d'emploi ?
  - Oui
  - Non
- Avez-vous des suggestions ?  
.....

Figure 3 - Questionnaire professeurs

Le questionnaire patient se distingue des autres car les interrogations n'étaient pas les mêmes. Interroger les patients était primordial dans le sens où ce label leur serait principalement destiné. Cela m'a permis d'évaluer les pratiques des patients concernant la cueillette des champignons à l'heure actuelle, leurs connaissances vis-à-vis des compétences générales du pharmacien, et l'intérêt qu'ils porteraient à ce label si celui-ci leur était proposé dans les officines.

<u>QUESTIONNAIRE PATIENTS</u>	
Quel âge avez-vous ?	<input type="checkbox"/> 18-35 ans <input type="checkbox"/> 35-50ans <input type="checkbox"/> 50ans et +
Vous arrive-t-il de ramasser des champignons à l'automne ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Si oui, avez-vous le réflexe de les faire contrôler par votre pharmacien ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Saviez-vous que les pharmaciens sont les seuls professionnels de santé à être formé à la reconnaissance de champignons ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<b><i>Le Label pharmacien mycologue est un examen proposé aux pharmaciens volontaires et permet de vous garantir sa compétence à reconnaître les champignons que vous leur apportez.</i></b>	
Si une pharmacie est titulaire de ce label, irez-vous plutôt dans celle-ci que dans une autre pour y montrer vos champignons ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Si ce label est apposé sur la vitrine de la pharmacie, cela vous incite-t-il à y apporter vos champignons ou à questionner l'équipe à propos de la mycologie ?	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<i>Merci pour votre collaboration</i>	

Figure 4 - Questionnaire patient

### *c) Moyens de diffusion utilisés*

Afin de diffuser les questionnaires au maximum de personnes, plusieurs moyens de communication ont été utilisés selon les populations ciblées par l'enquête.

Pour les étudiants, un questionnaire en ligne a été mis en place. Le questionnaire a été mis en forme grâce à Google Form, un outil en ligne. Le lien généré leur a été distribué via le réseau intranet de l'université de Nantes grâce à la collaboration des professeurs référents de chaque année et via les réseaux sociaux. 100 réponses d'étudiants de la faculté de Nantes ont ainsi été obtenues de cette façon : 36 étudiants en 4<sup>ème</sup> année, 29 étudiants en 5<sup>ème</sup> année et 35 étudiants en 6<sup>ème</sup> année officine.

Pour les professeurs d'universités, j'ai profité des Mycologiades Internationales de Bellême pour leur transmettre un questionnaire papier auquel ils ont pu me répondre immédiatement. Au vu du nombre de personnes concernées, cette technique était la plus simple à mettre en place. J'ai obtenu les avis de 9 professeurs de facultés de pharmacie: Nancy (2 avis), Rennes, Caen, Rouen, Dijon (2 avis), Paris Descartes, Toulouse.

Pour les pharmaciens, la tâche a été plus difficile. Il était important d'envoyer les questionnaires à un grand nombre d'officines, en raison de la faible proportion de réponses généralement obtenues lors des enquêtes. Comme pour les étudiants, un questionnaire en ligne a été réalisé grâce à l'outil Google Form et le lien leur a été transmis par mail. Les adresses mail concernées ont été celles des pharmaciens maitres de stage de Loire Atlantique et de Vendée. 44 réponses de pharmaciens ont ainsi été recensées. Ainsi, 27 officines rurales ont répondu au questionnaire, 7 officines de quartier, 5 officines de centre commercial et 4 officines de centre-ville.

Pour le public, plusieurs moyens de diffusion ont été utilisés afin de cibler tous les types de population et toutes les classes d'âge. La diffusion par mail aux contacts familiaux et amicaux a été utilisée, ainsi que la diffusion via les réseaux sociaux. Une urne avec des questionnaires papiers a été déposée lors de la 4<sup>ème</sup> exposition mycologique de la faculté de pharmacie de Nantes. 220 réponses ont ainsi été obtenues en totalité, afin d'avoir un large panel de répondants et de pouvoir exploiter au mieux les résultats. Sur les 220 réponses totalisées, 20 ont été obtenue lors de la 4<sup>ème</sup> exposition mycologique à la faculté, le reste a été obtenu via internet.

## C. Quelle place pour la mycologie de nos jours ? Enquête et résultats

### a) Ce qu'en pensent les étudiants

#### 1) Les cours dispensés à la faculté - la formation du pharmacien

Cette première partie m'a permis d'évaluer le ressenti des étudiants vis-à-vis de la formation en mycologie dispensée à la faculté de pharmacie de Nantes, et de connaître l'importance accordée à la formation continue. Tous les graphiques de cette partie ont été élaborés à partir des résultats bruts consignés dans les annexes 1, 4 et 7, consultables à la fin de la thèse.

#### - En quelle année êtes-vous ?

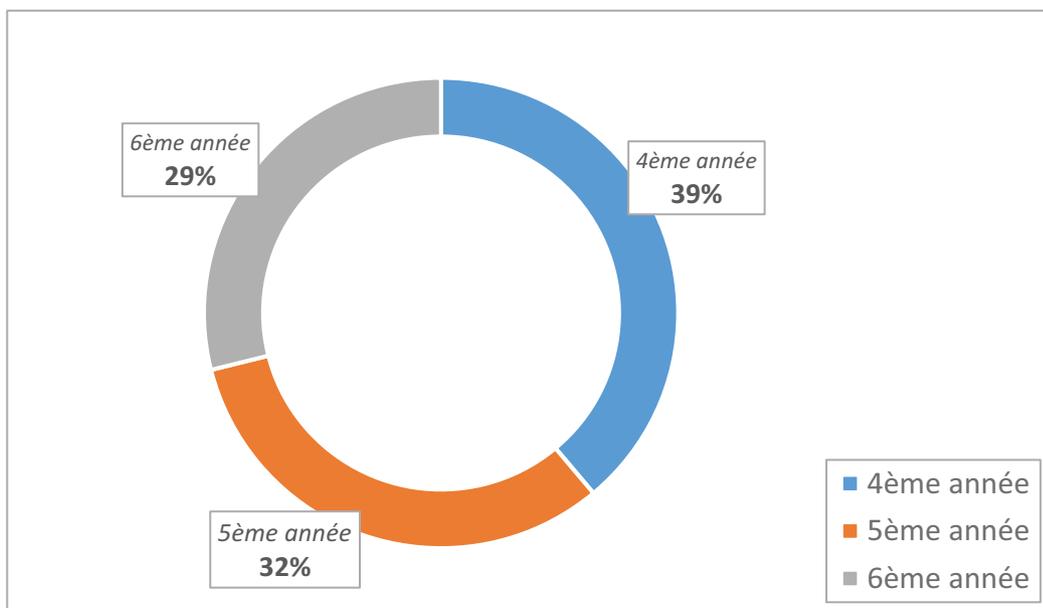


Figure 5 - Etudiants: Répartitions des réponses par année d'étude

Cette première question nous permet d'analyser le profil des étudiants ayant répondu à l'enquête. Respectivement 36, 29 et 35 étudiants de 4ème, 5ème et 6ème année de pharmacie se sont portés volontaires pour répondre. Cela m'a permis pour certaines questions d'analyser les divergences de résultats selon les années d'études.

- Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ?

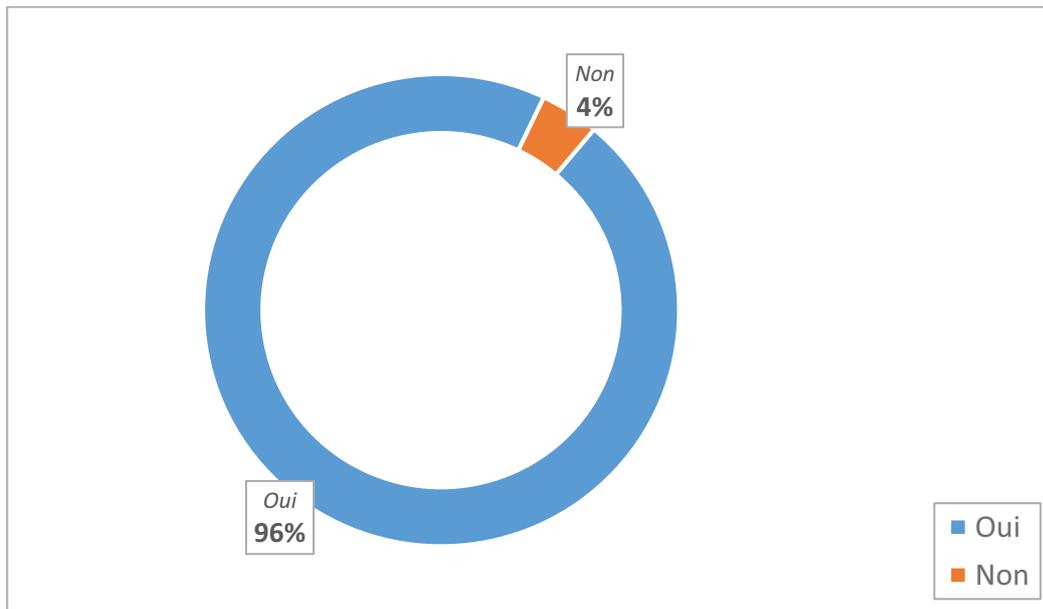


Figure 6 - Etudiants: Place de la mycologie dans les études de pharmacie

96% des étudiants toutes années confondues pensent que la mycologie a encore toute sa place dans les études de pharmacie, bien conscients du rôle essentiel du pharmacien dans cette activité. Ce chiffre oscille entre 91 et 100% selon les années.

- Les cours de mycologie enseignés à la faculté de pharmacie sont-ils selon-vous adaptés à la pratique professionnelle ?

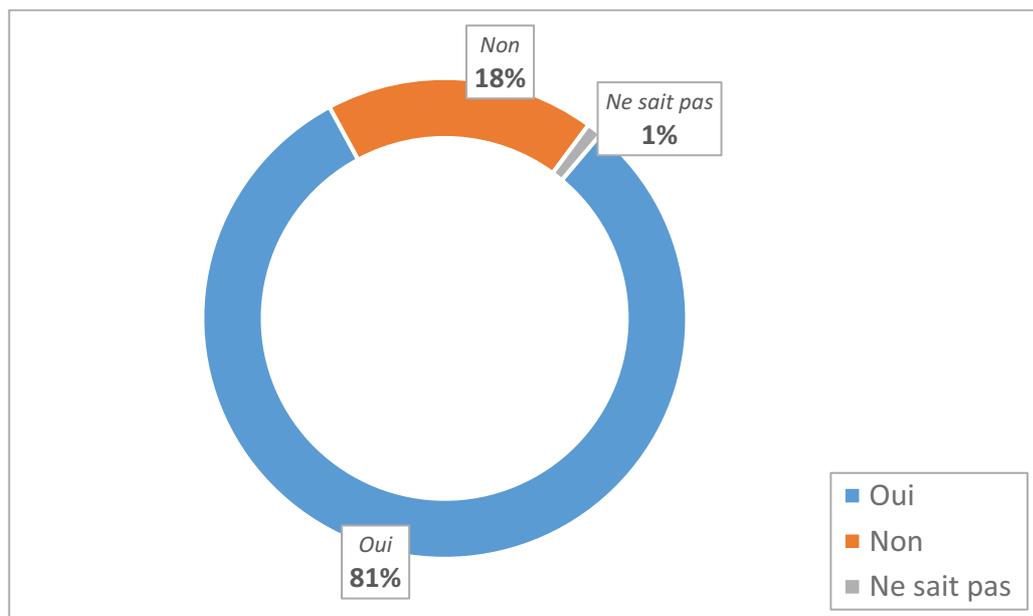


Figure 7 - Etudiants: Adéquation des cours de mycologie à la pratique professionnelle

81% des étudiants toutes années confondues considèrent que les enseignements délivrés à la faculté de Nantes sont adaptés à la pratique professionnelle d'un pharmacien officinal contre 18% de réponses négatives. Ce chiffre est assez variable selon les années – 95% des étudiants de 6<sup>ème</sup> année les considèrent comme adaptés contre seulement 65% des 5<sup>èmes</sup> années, une différence notable. Les regrets les plus exprimés concernent l'organisation des cours.

*« Ils sont adaptés mais peut-être qu'il faudrait une piqure de rappel chaque année! »*

*« Oui mais le manque de cours en P3-P4 fait qu'on oublie les connaissances de P2»*

D'après les étudiants il est peu pertinent de ne plus pratiquer la mycologie en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année après en avoir fait en 2<sup>ème</sup> année. Il s'agit selon eux d'un non-sens qu'il faudrait rectifier. En effet pour ces enseignements « saisonniers », on constate que les connaissances acquises s'oublient rapidement si elles ne sont pas rafraichies régulièrement.

*« Les cours de Mycologie devraient être seulement dispensés aux étudiants de la filière officine en 4<sup>ème</sup> et en 5<sup>ème</sup> année car les faire apprendre à toute la promotion en 2<sup>ème</sup> année c'est la corvée pour les étudiants ne se dirigeant pas vers l'officine et pour les futurs officinaux en faire en 2<sup>ème</sup> année puis ne plus pratiquer jusqu'en 5<sup>ème</sup> année c'est inutile. Toutes les informations sont très lointaines arrivées en 5<sup>ème</sup> année...»*

Certains au contraire pensent que commencer la mycologie en 2<sup>ème</sup> année est trop tôt et inutile pour les étudiants ne se dirigeant pas vers l'officine. Il est cependant à mon avis dommage de penser cela car plus la mycologie est commencée tôt, plus elle est facile à appréhender. De plus, pour les étudiants se destinant à l'internat, il est important d'avoir une bonne connaissance des champignons dans les services de toxicologie ou les centres anti-poisons.

Point important à souligner, les examens de reconnaissance des étudiants de 6<sup>ème</sup> année ont été changés cette année pour une épreuve de tri de panier avec appui de documents si nécessaire en un temps imparti, pour s'adapter au mieux aux conditions réelles de l'activité officinale.

- Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien officinal ?

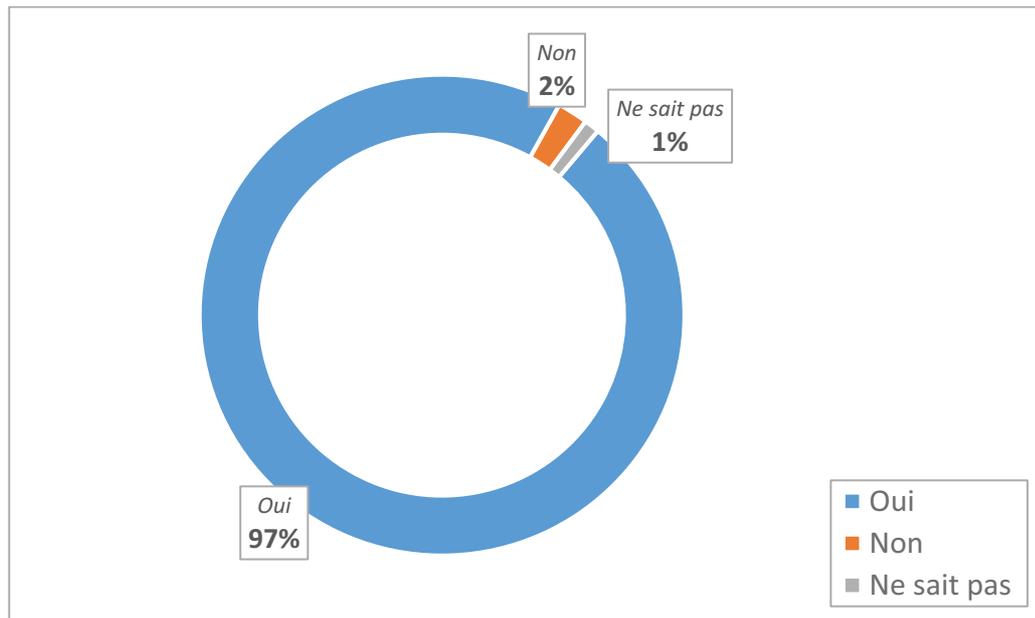


Figure 8 - Etudiants: Utilité des cours dans l'exercice officinal

97% des étudiants tous niveaux confondus s'entendent néanmoins pour dire que ces acquisitions sont utiles à l'exercice du pharmacien officinal, premier interlocuteur dans les reconnaissances d'espèces fongiques.

*« Je n'ai eu qu'une seule fois une personne avec un panier ce champignons au comptoir »*

Se basant sur sa propre expérience, un étudiant de 6<sup>ème</sup> année parmi ceux interrogés juge que ces connaissances sont peu utiles à l'exercice quotidien, en raison du faible nombre de demandes d'identification.

- **Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien hospitalier ?**

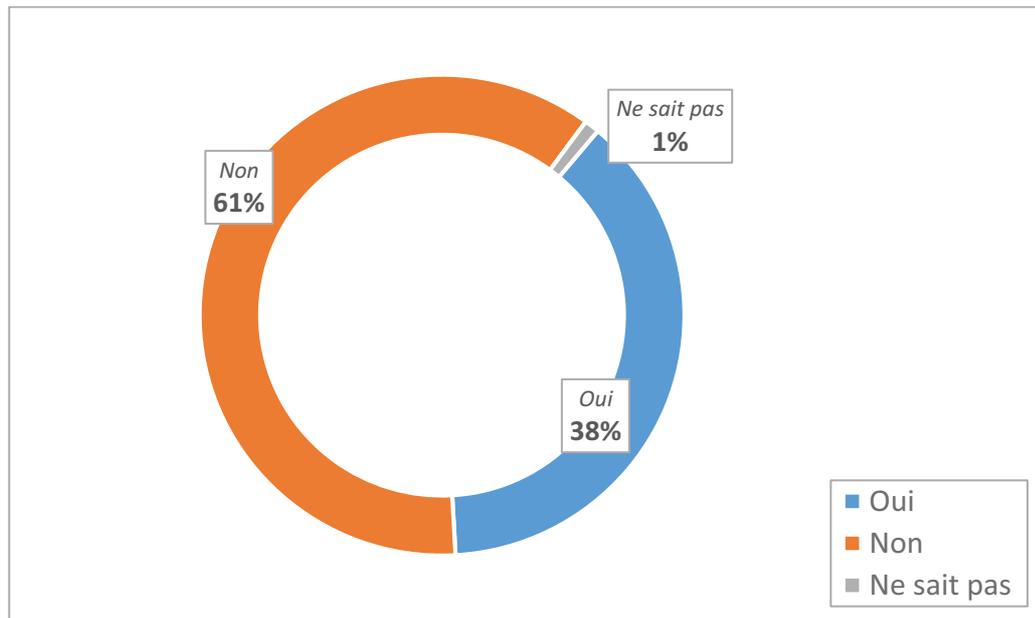


Figure 9 - Etudiants: Utilité des cours dans l'exercice hospitalier

En ce qui concerne l'utilité de la formation à l'exercice du pharmacien hospitalier, les étudiants sont plus mitigés avec 38% de réponses positives tous niveaux confondus, tout en précisant que ces cours sont utiles pour les pharmaciens travaillant dans les services de toxicologie uniquement.

*« Toujours utile si intoxication, en revanche les reconnaissances ont peu d'intérêt ici »*

*« Oui, les champignons sont des causes fréquentes d'intoxication et d'admission aux urgences »*

Effectivement, comme expliqué précédemment les pharmaciens ayant des connaissances en champignons et notamment dans les syndromes qu'ils induisent sont particulièrement utiles dans les services d'urgence et de toxicologie, ou les Centres Antipoison.

- **Trouvez-vous ces cours difficiles à assimiler ?**

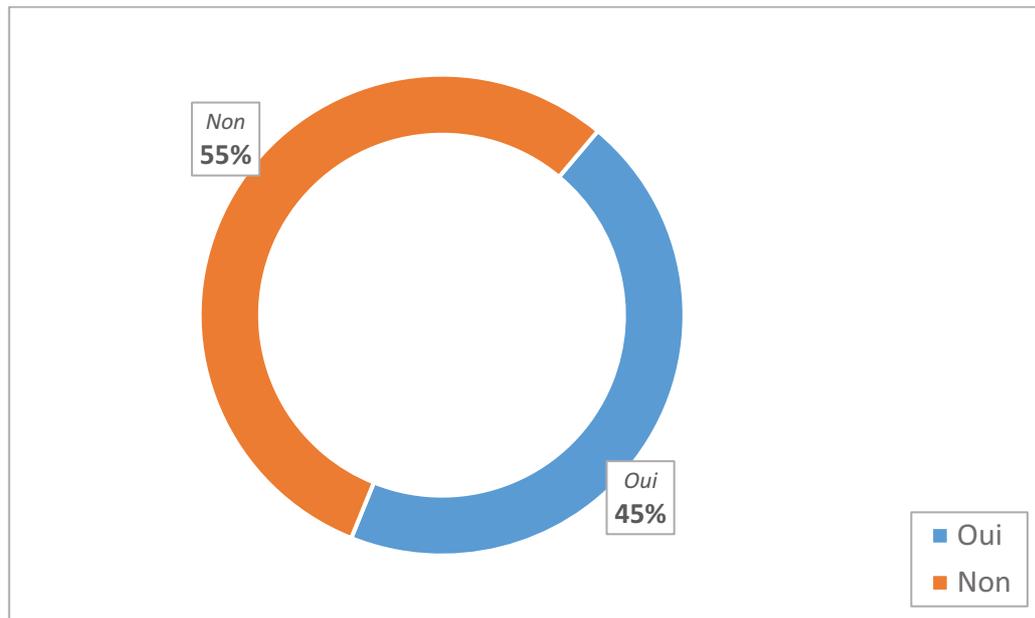


Figure 10 - Etudiants: Difficulté d'assimilation des cours de mycologie

Près de 45% des étudiants considèrent la mycologie comme une matière difficile à assimiler. Des périodes courtes d'apprentissage, laissant place à des périodes parfois très longues de non pratique sont autant de raisons avancées par les étudiants. Ces chiffres sont globalement identiques d'une année à l'autre, avec des biais individuels difficilement estimables.

*« Il est surtout difficile de retenir l'ensemble des informations sur le long terme »*

Plusieurs d'entre eux déplorent la difficulté de mémorisation au long cours notamment.

- **Pensez-vous qu'il soit important que le pharmacien d'officine réactualise régulièrement ses connaissances en mycologie ?**

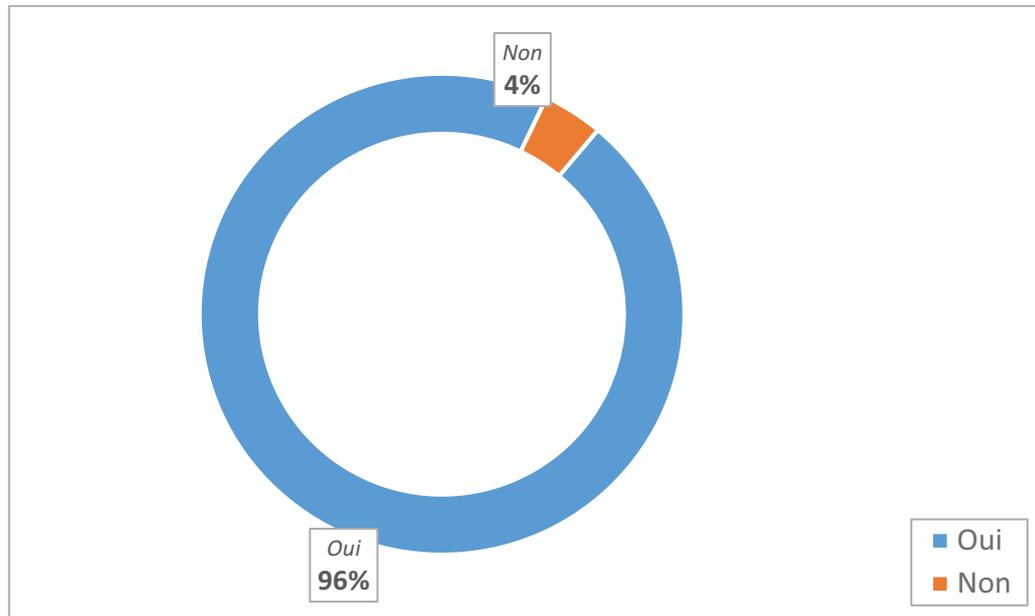


Figure 11 - Etudiants: Importance de la réactualisation des connaissances en mycologie

Tous s'accordent sur l'importance de réactualiser régulièrement ses connaissances à propos des champignons. 96% sont favorables à la révision régulière des connaissances, en proposant pour certains qu'au moins un pharmacien dans l'officine soit compétent dans ce domaine difficilement imposable à tous. En effet comme pour toutes les disciplines exercées dans le milieu de la pharmacie, les affinités vis-à-vis de la mycologie sont individuelles.

« *Oui sans pratique on oublie très vite!* »

## 2) *L'activité de reconnaissance mycologique officinale*

La seconde partie du questionnaire s'intéresse à l'activité même de reconnaissance mycologique vue par les étudiants. Une grande partie des étudiants travaillant régulièrement en officine, certains ont déjà pu être confronté à une demande de la part d'un patient et ainsi évaluer leurs connaissances. Tous les graphiques de cette partie ont été élaborés à partir des résultats bruts consignés dans les annexes 2, 5 et 8, consultables à la fin de la thèse.

- **Travaillez-vous régulièrement en officine ?**

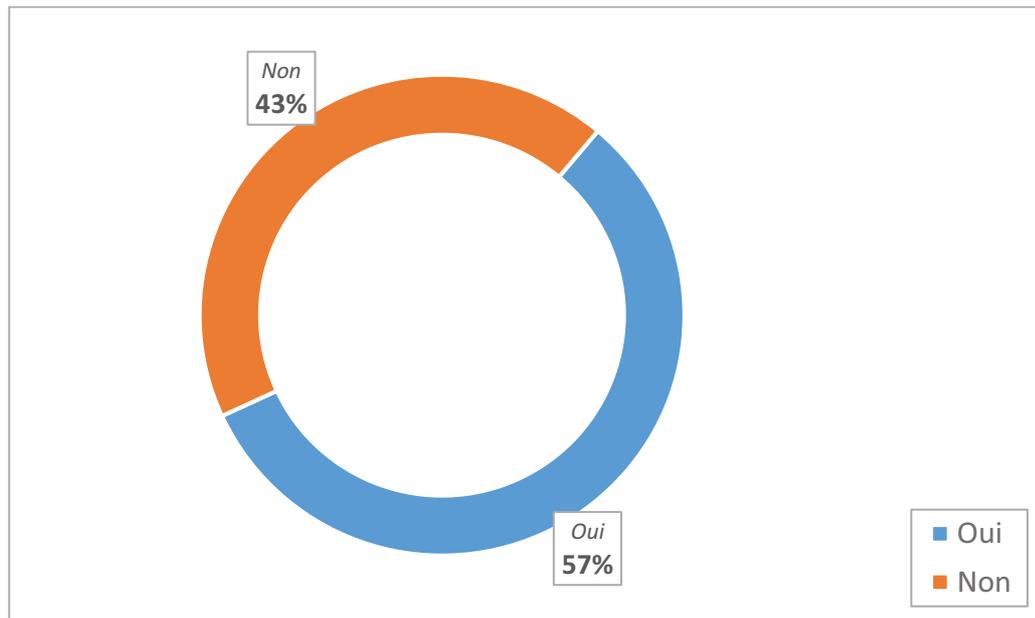


Figure 12 - Etudiants: Emploi régulier en officine

Cette première question m'a permis d'évaluer la proportion d'étudiants travaillant régulièrement en officine. Ce chiffre s'élève à 57% des étudiants, toutes années confondues, que ce soit pour les saisons, vacances ou weekends. Ce chiffre grimpe à 82% pour les étudiants de 6<sup>ème</sup> année.

- **Dans quel type de pharmacie travaillez-vous ?**

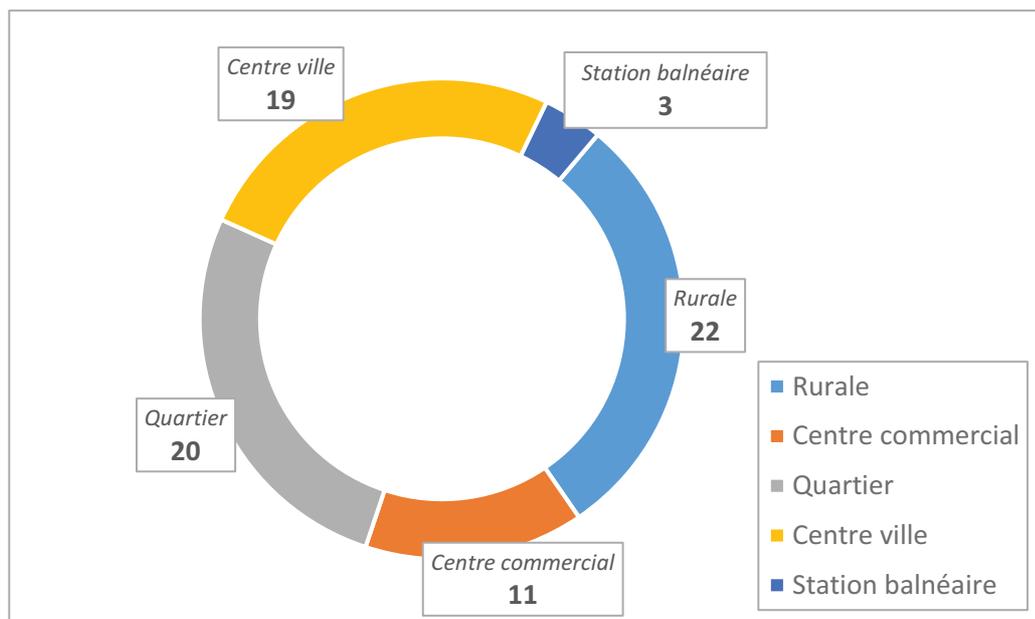


Figure 13 - Etudiants: Répartition des types d'officine dans lesquelles ils travaillent

On note une répartition assez homogène des étudiants dans les différents types d'officine. Un tiers travaillent en officine rurale, un quart en officine de quartier et un quart en centre-ville. Le reste travaille en officine de centre commercial ou de station balnéaire.

- **Vous arrive-t-il d'avoir à reconnaître des paniers en période de cueillette lorsque vous travaillez à la pharmacie ?**

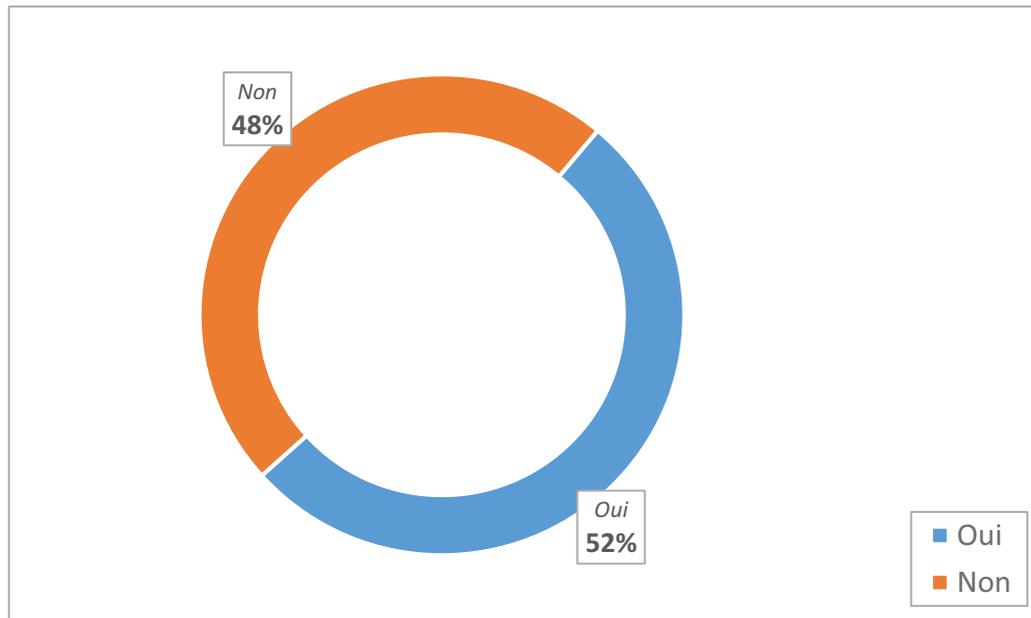


Figure 14 - Etudiants: Demandes d'identification durant les périodes de travail ou de stage

Parmi les étudiants travaillant régulièrement, plus de la moitié (52%) ont déjà eu des paniers à reconnaître.

*« J'ai toujours travaillé en période estivale donc c'était assez limité mais c'est arrivé quand même 3 fois donc cela doit arriver assez fréquemment durant la saison »*

- **Vous sentez-vous capable de reconnaître ces paniers ?**

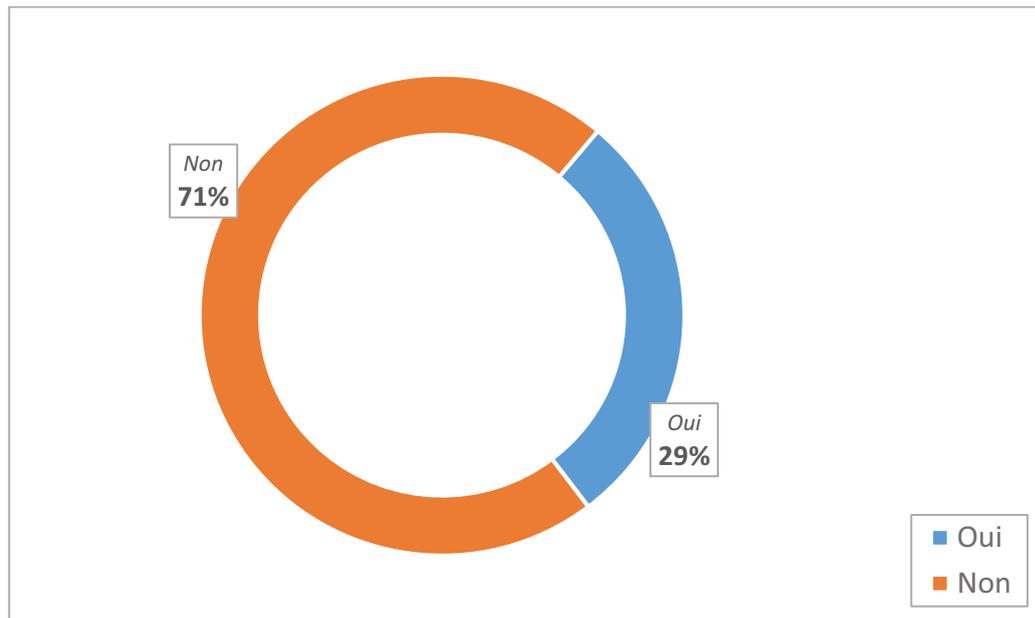


Figure 15 - Etudiants: Sentiment de capacité à reconnaître les paniers apportés par les patients

En interrogeant les étudiants sur leur capacité à répondre à la demande du patient concernant les champignons, on s'aperçoit que beaucoup ne se sentent pas suffisamment à l'aise. Plus de 70% des étudiants ne se sentent pas capable d'effectuer une reconnaissance de panier. Les connaissances trop lointaines ou le manque de confiance sont les raisons évoquées par les étudiants. Il est assez préoccupant de constater qu'en 6<sup>ème</sup> année plus de 2/3 des étudiants ne se sentent pas prêts à émettre une opinion sur une reconnaissance d'espèces.

« Oui lorsque les enseignements sont récents, non si l'enseignement date de plus de 1 an »

« Oui car je fais l'UE de choix champignons toxiques qui a réactualisé mes connaissances de P2, sinon je n'en aurais pas été capable »

« Avec des cours de mycologie remontant à la 2<sup>ème</sup> année ça n'était pas le cas mais au terme des cours de 5<sup>ème</sup> année j'espère que oui »

« Oui mais je n'ai pas confiance en moi »

- **Pensez-vous que la mycologie soit une activité saisonnière importante à l'officine ?**

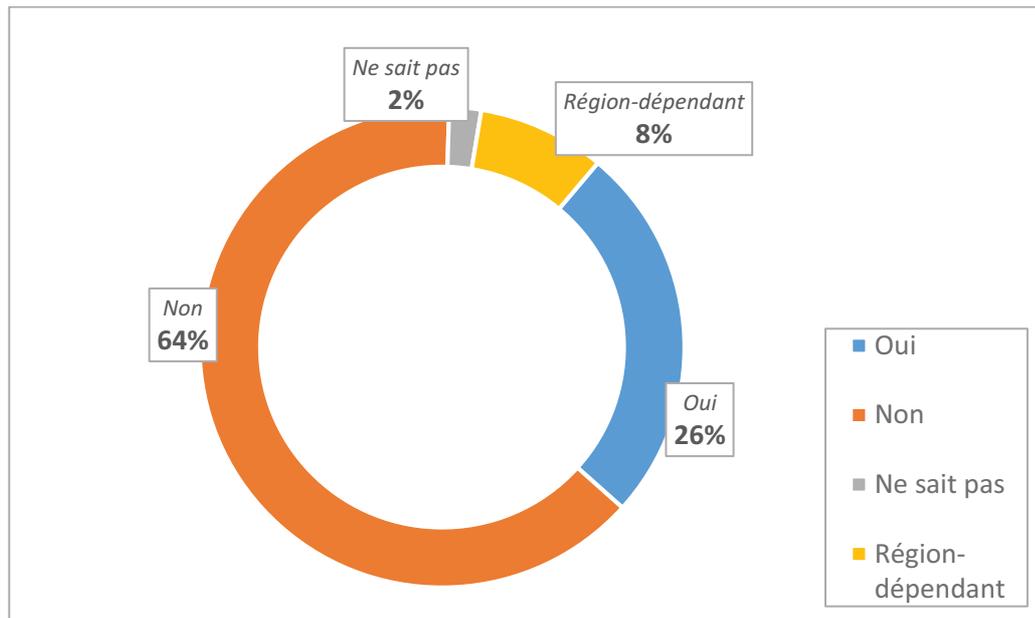


Figure 16 - Etudiants: Importance de la mycologie à l'officine

Près de 2/3 des étudiants s'accordent pour dire que la mycologie est une activité importante pour les officines. Beaucoup sont conscients du fait que cette activité est particulièrement dépendante de la région, de l'officine, mais aussi de l'affinité du pharmacien pour la mycologie.

*« Cela dépend des officines, celles qui sont rurales sont sûrement plus concernées »*

*« C'est une activité saisonnière mais dans l'officine à laquelle je travaille on a seulement 2-3 paniers par semaines pendant la saison »*

*« Je pense que cela dépend de l'officine, et si le pharmacien est vraiment amateur de champignons, il attire la clientèle qui souhaite faire identifier ses champignons »*

## *b) Ce qu'en pensent les professeurs*

### *1) Les cours dispensés à la faculté – la formation du pharmacien*

J'ai ensuite souhaité interroger les professeurs des facultés sur les cours dispensés aux étudiants de pharmacie. Les facultés participantes ont été : Nancy, Rennes, Caen, Rouen, Lille, Dijon, Paris Descartes, Toulouse. Tous les graphiques de cette partie ont été élaborés à partir des résultats bruts consignés dans l'annexe 13, visible à la fin de la thèse.

- Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ?

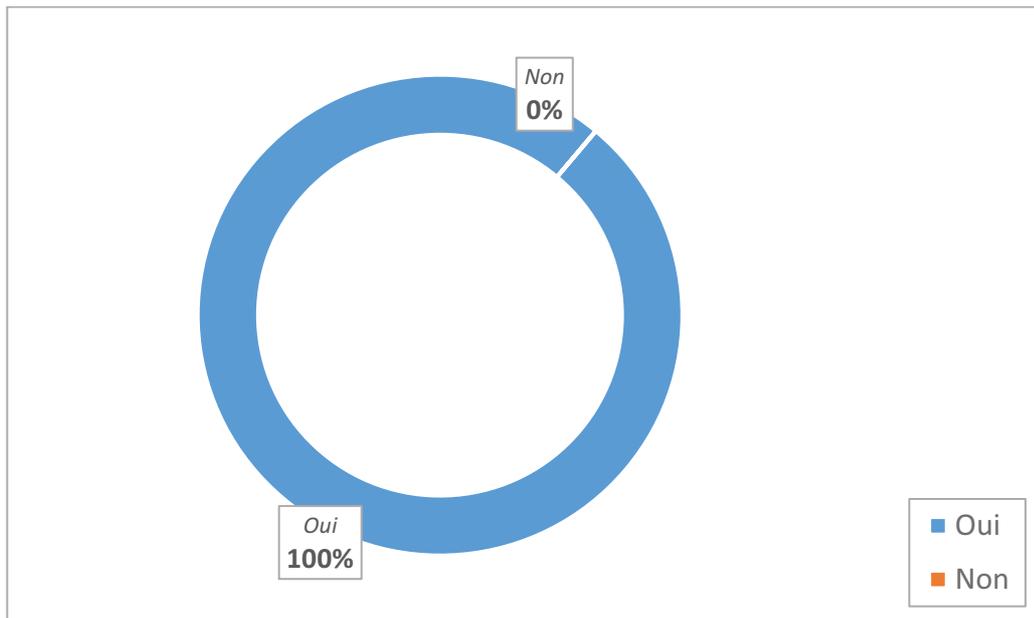


Figure 17 - Professeurs: Place de la mycologie dans les études de pharmacie

Comme attendu, tous les professeurs des facultés pensent que la mycologie a encore largement sa place dans les études de pharmacie.

- Les cours de mycologie enseignés à la faculté de pharmacie sont-ils selon-vous adaptés à la pratique professionnelle ?

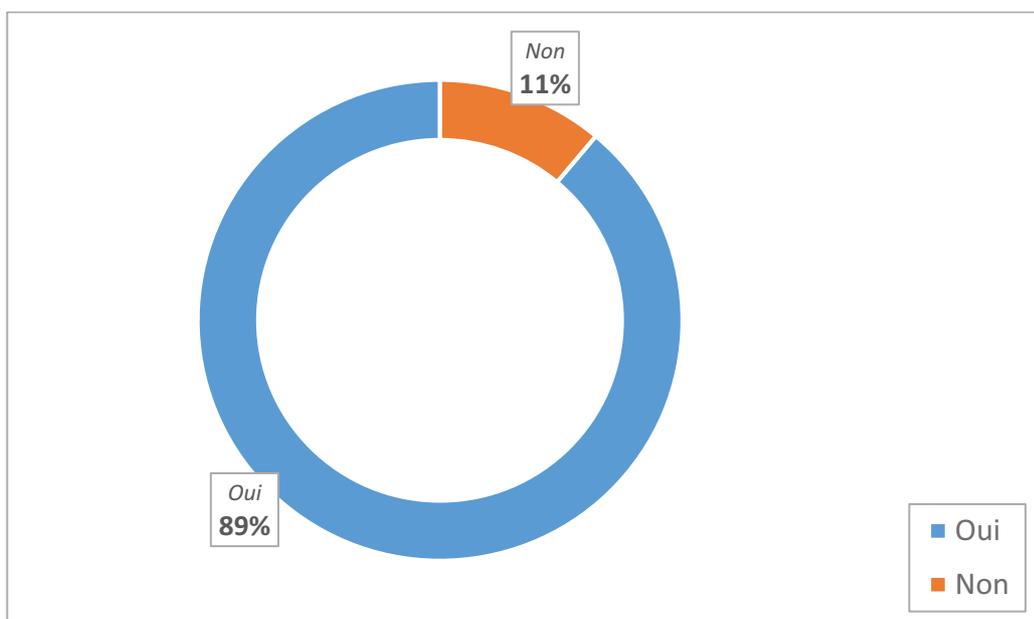


Figure 18 - Professeurs: Adéquation des cours de mycologie à la pratique professionnelle

Près de 90% des professeurs jugent que les cours dispensés à la faculté sont adaptés à la pratique professionnelle dans leurs facultés respectives. On note qu'elle pourrait être améliorée selon un des professeurs.

- **Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien officinal ?**

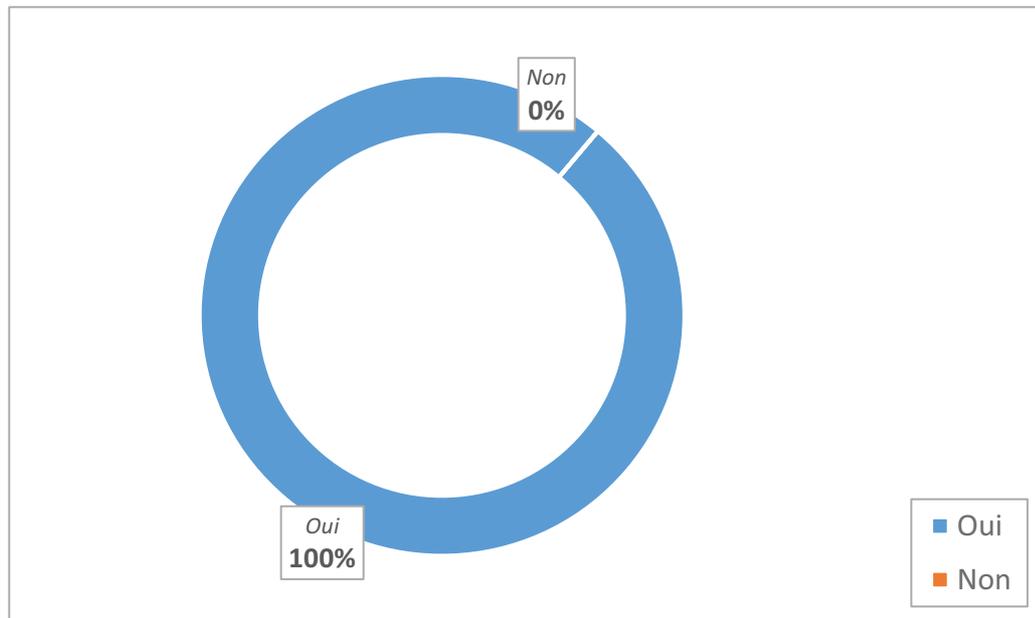


Figure 19 - Professeurs: Utilité des cours dans l'exercice officinal

Tous s'accordent sur le fait que les cours dispensés à la faculté sont utiles à l'exercice officinal.

- **Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien hospitalier ?**

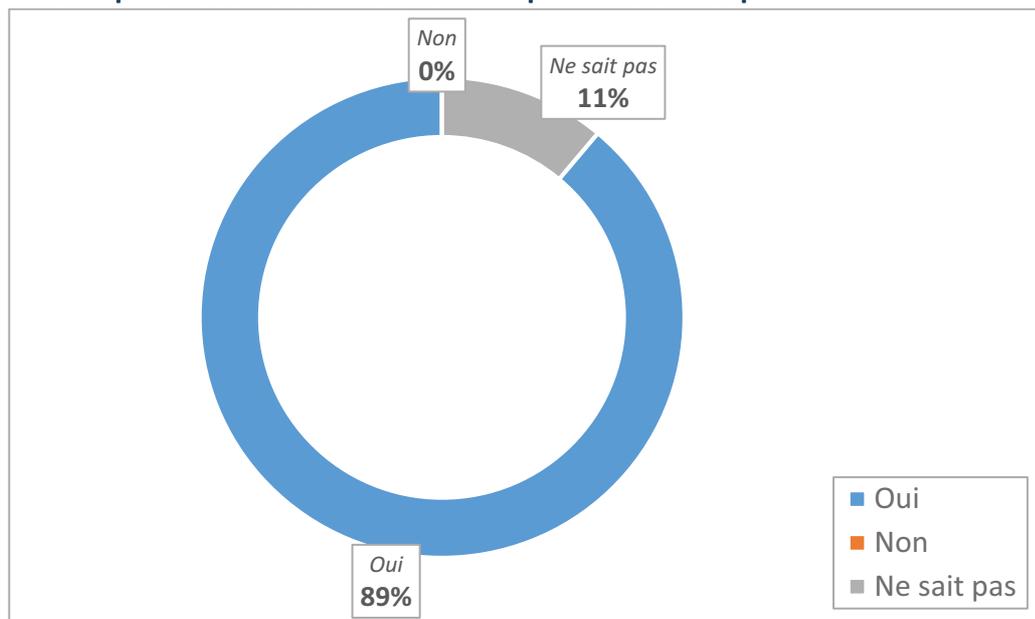


Figure 20 - Professeurs: Utilité des cours dans l'exercice hospitalier

Les professeurs jugent utile les cours pour l'exercice du pharmacien hospitalier, dans les services de toxicologie notamment.

- **Pensez-vous qu'il soit important que le pharmacien d'officine réactualise régulièrement ses connaissances en mycologie ?**

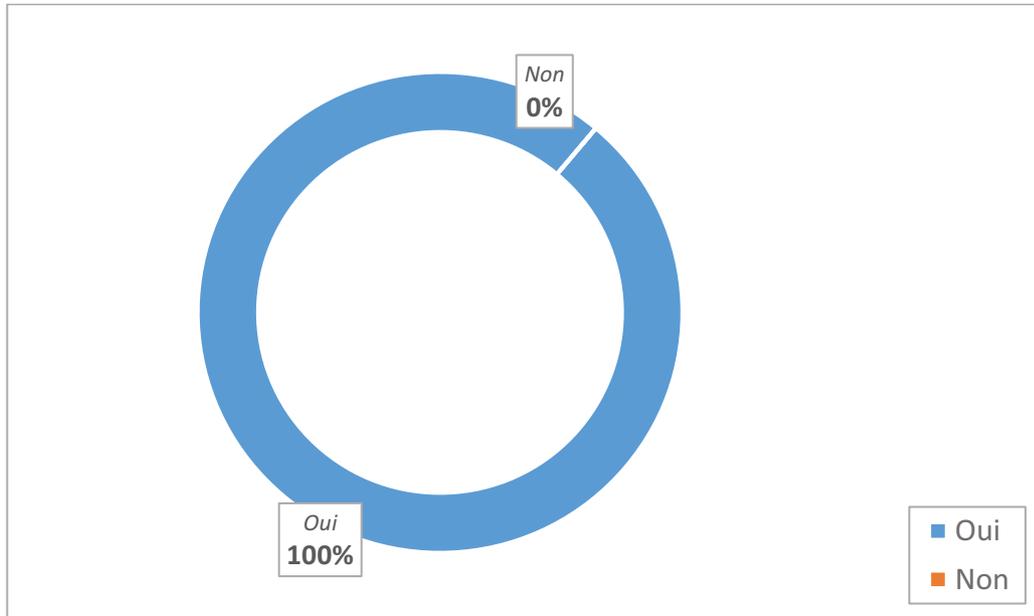


Figure 21 - Professeurs: Importance de la réactualisation des connaissances en mycologie

Il est essentiel selon les professeurs que le pharmacien réactualise régulièrement ses connaissances, oubliées malheureusement assez vite en raison de la périodicité de l'activité.

### *c) Ce qu'en pensent les officinaux*

#### *1) L'activité de reconnaissance mycologique officinale*

Après l'avis des étudiants, la vision du pharmacien sur cette activité est primordiale dans l'élaboration de cette thèse. Tous les graphiques de cette partie ont été élaborés à partir des résultats bruts consignés dans l'annexe 10, consultable à la fin de thèse.

- Dans quel type de pharmacie travaillez-vous ?

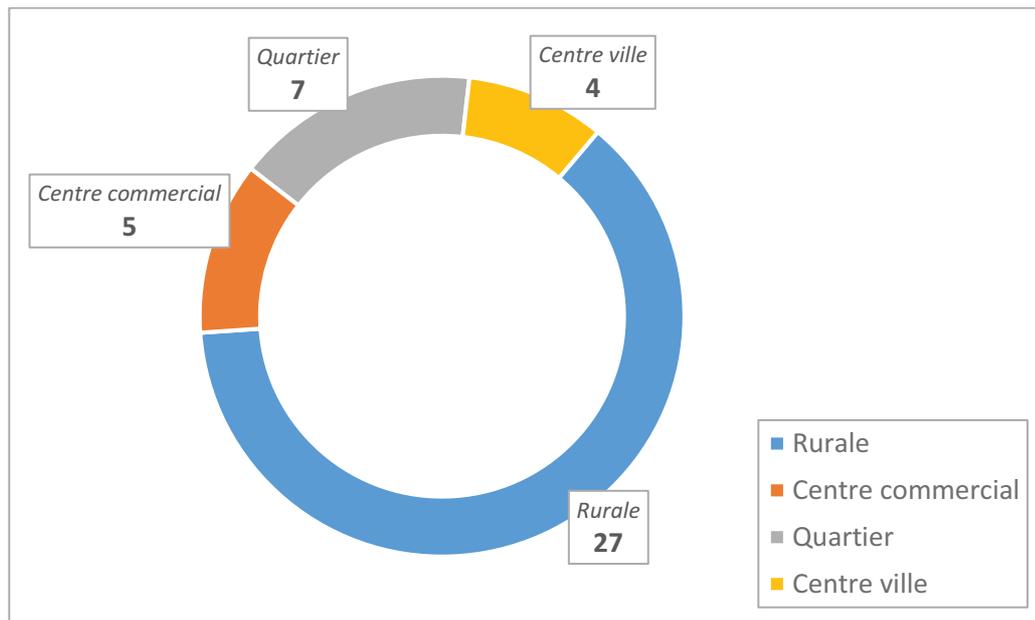


Figure 22 - Officinaux: Typologie des officines ayant répondu au sondage

Sur toutes les officines ayant répondu, la grande majorité (63%) correspond à des officines rurales, où l'exercice de la mycologie est régulier. Viennent ensuite les pharmacies de quartier (représentant 16% des répondants), puis respectivement les officines de centre commercial et de centre-ville (avec 12 et 9%).

- Pensez-vous que la mycologie soit une activité saisonnière importante à l'officine ?

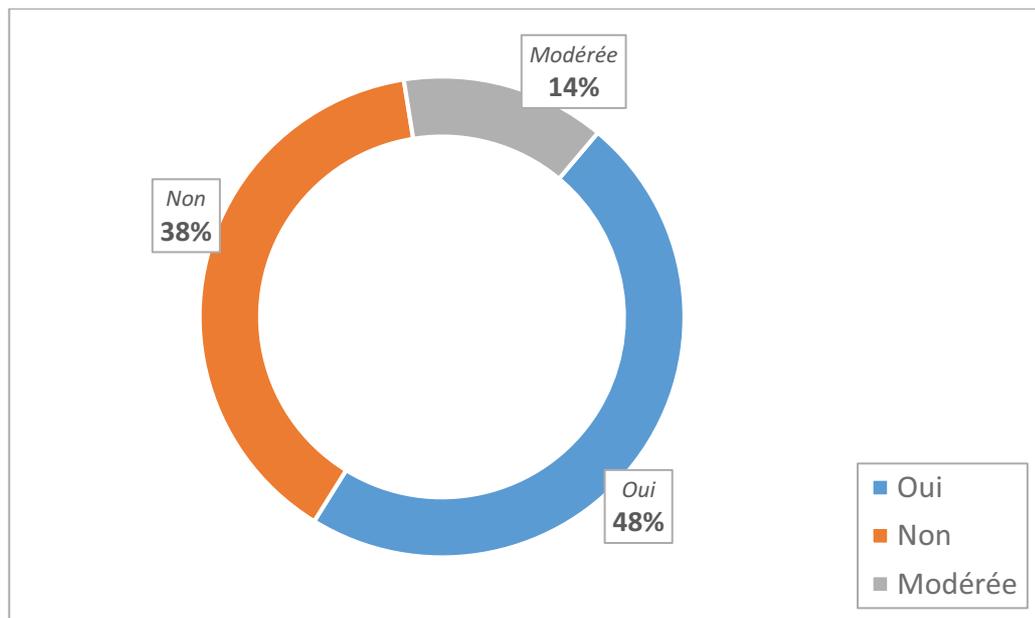


Figure 23 - Officinaux: Importance de la mycologie à l'officine

Dans presque 50% des officines ayant répondu, les pharmaciens considèrent que la mycologie est une activité importante - modérée dans 15% des cas. Ceci témoigne que l'activité de reconnaissance en mycologie a toujours sa place dans l'exercice au quotidien.

- **Dans votre officine, vous arrive-t-il d'avoir à reconnaître des paniers régulièrement en période de récolte ?**

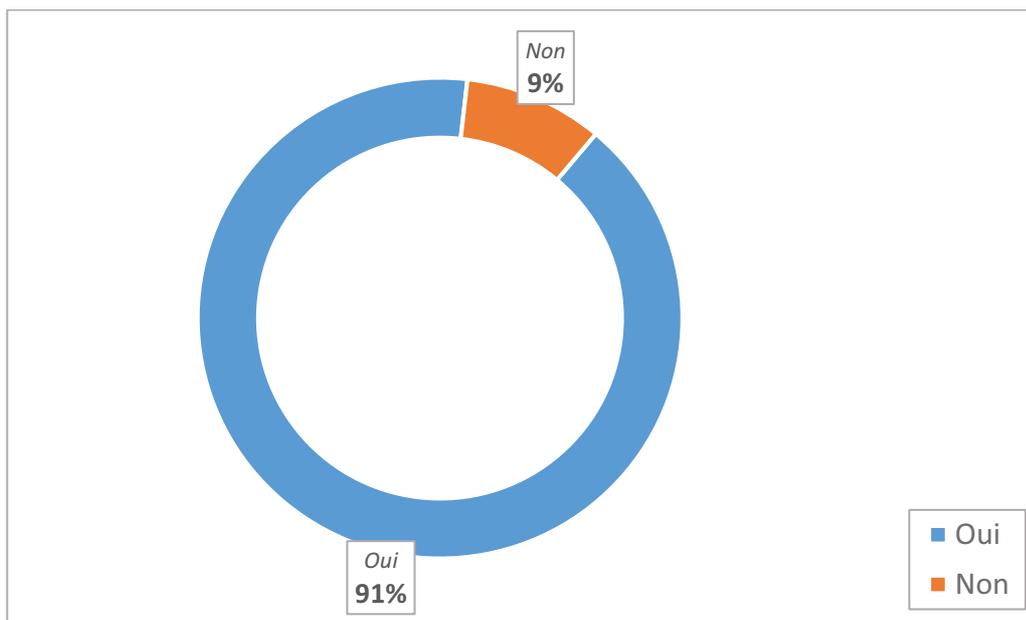
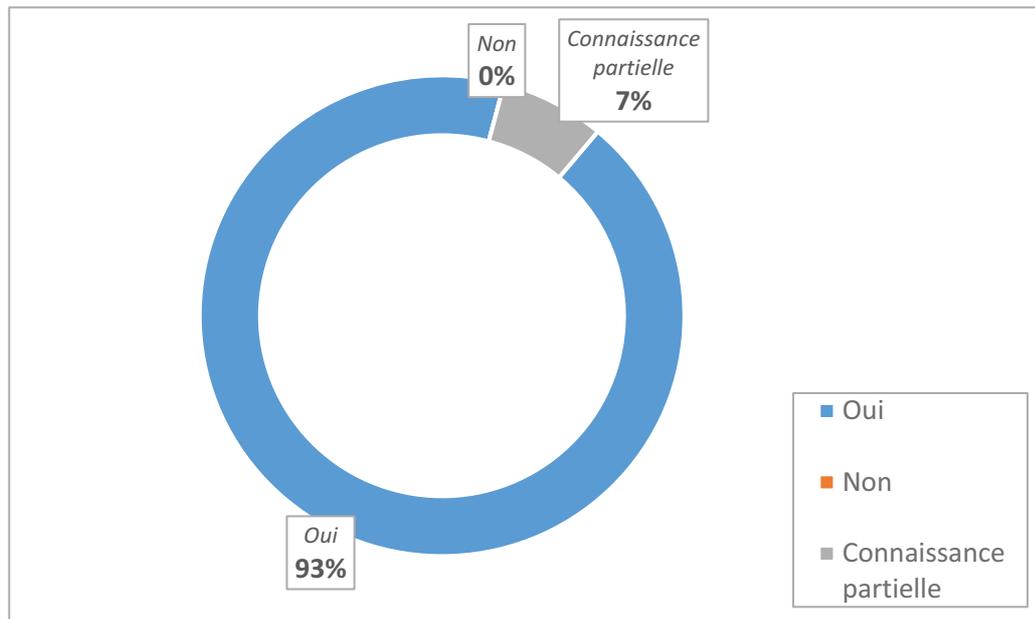


Figure 24 - Officinaux: Reconnaissances régulières de paniers

Plus de 90% des officines interrogées ont régulièrement des paniers à reconnaître durant la saison de récolte.

- **Y-a-t-il dans votre officine quelqu'un (vous-même ou un autre pharmacien) capable de reconnaître ces paniers ?**



Parmi les pharmaciens interrogés aucun n'affirme être dans l'incapacité de reconnaître les paniers apportés par les patients. 7% avouent cependant ne pouvoir en reconnaître qu'une partie, avec des lacunes sur certaines espèces. Pour les autres, au moins une personne à l'officine est en mesure de les reconnaître.

- **Pensez-vous qu'il soit important que les facultés continuent à former les étudiants à la reconnaissance mycologique ?**

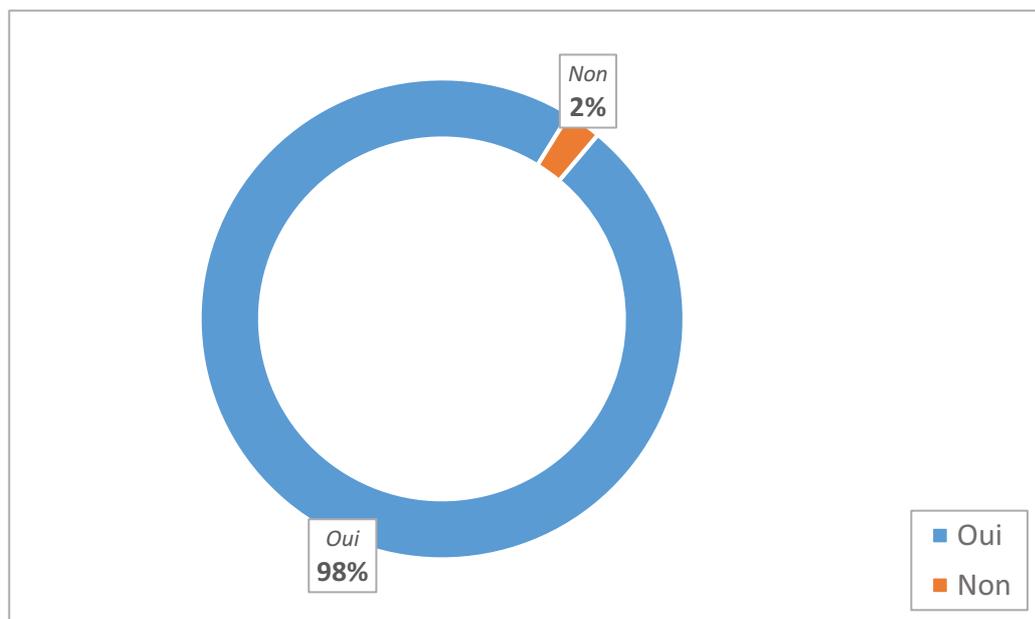


Figure 25 - Officinaux: Importance de la formation des étudiants à la reconnaissance mycologique

Réponse presque unanime des pharmaciens concernant la formation initiale, il est important que les étudiants soient formés sur la mycologie au cours de leurs études.

- **Pensez-vous qu'il soit essentiel que le pharmacien reçoive une formation continue régulière concernant la mycologie ?**

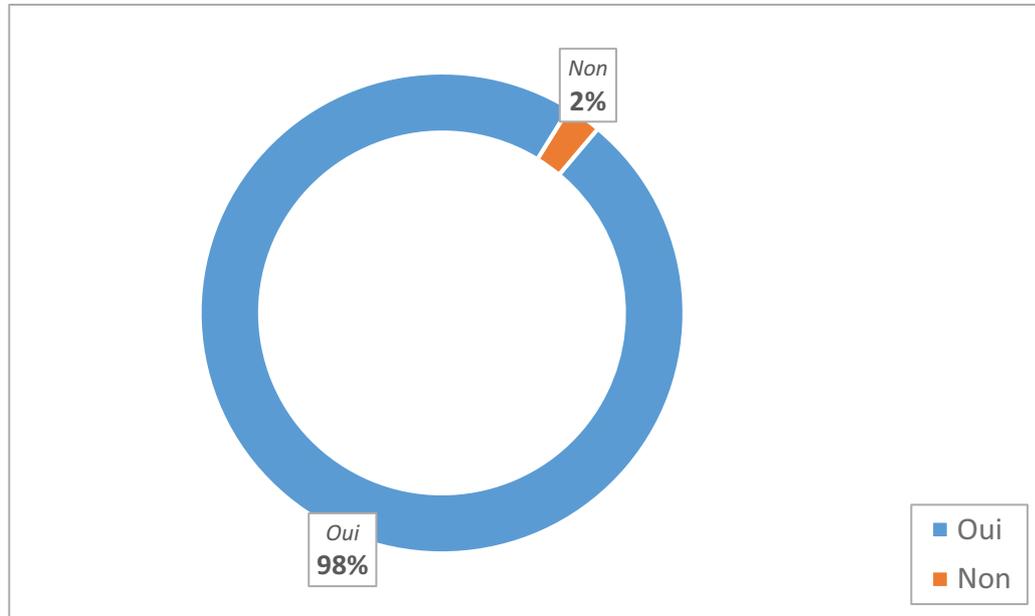


Figure 26 - Officinaux: Importance de la formation continue des pharmaciens

Tous les pharmaciens interrogés s'accordent pour dire qu'une formation continue est indispensable dans le domaine de la mycologie.

#### *d) Les patients et la cueillette des champignons*

##### *1) Résultats de l'enquête*

Comme expliqué précédemment, il était également important pour la thèse d'avoir le point de vue des patients vis-à-vis de la cueillette des champignons et des reconnaissances par le pharmacien. Tous les graphiques de cette partie ont été élaborés à partir des résultats bruts consignés dans l'annexe 12, visible à la fin de la thèse.

- **Quel âge avez-vous ?**

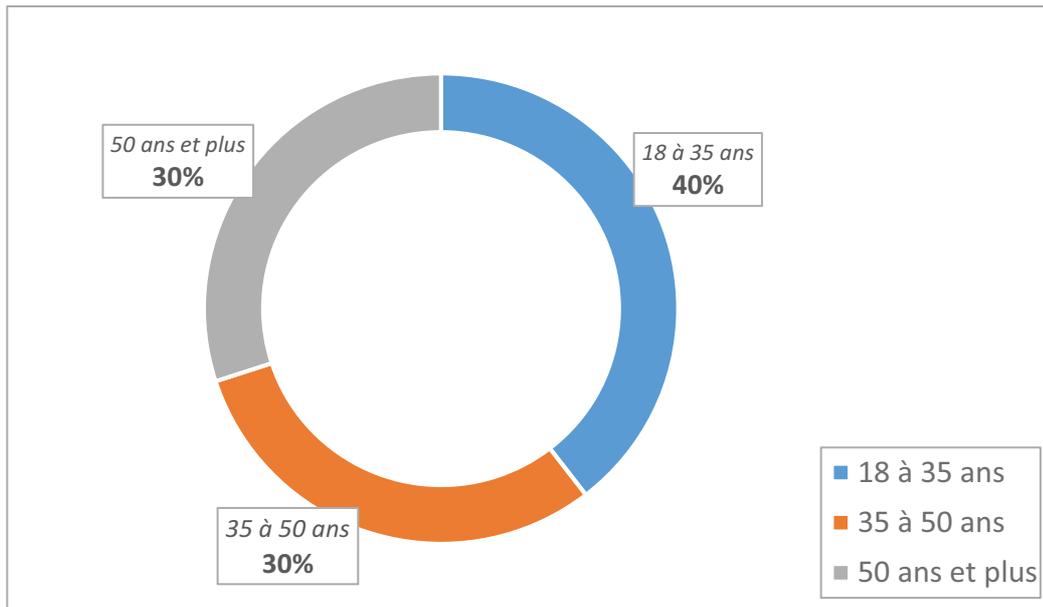


Figure 27 - Patients: Répartition des répondants par classe d'âge

Tous les âges sont bien représentés, avec en totalité 220 réponses. J'ai obtenu 87 réponses dans la catégorie des 18-35 ans, 67 dans la catégorie des 35-50 ans et 66 réponses pour les 50 ans et plus.

Ce distinguo d'âge me permet de comparer les réponses d'une classe d'âge à l'autre et de voir s'il y a des différences significatives entre les différentes catégories de population.

- **Vous arrive-t-il de ramasser des champignons à l'automne ?**

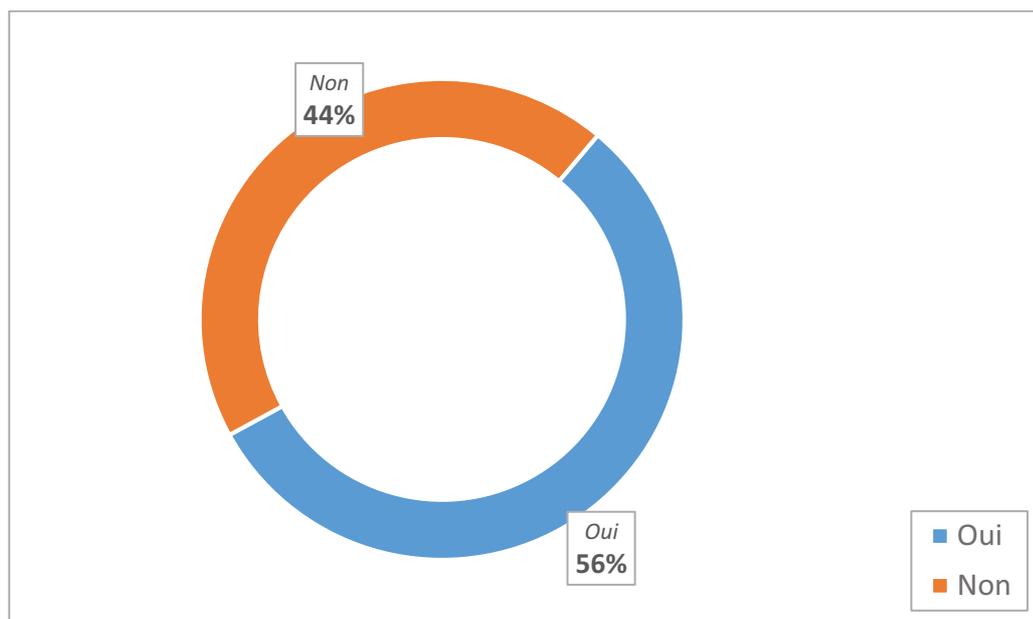


Figure 28 - Patients: Pratique de la cueillette des champignons à l'automne

Près de 56% des personnes ayant répondu déclarent pratiquer la cueillette des champignons à l'automne. Ces données sont à mon avis légèrement biaisées par rapport à la réalité et à la population générale. Les personnes ne s'intéressant pas aux champignons n'ayant probablement pas répondu au questionnaire.

D'après les classes d'âge les personnes s'adonnant le plus à cette activité seraient les personnes de 50ans et plus avec 70% de pratiquants parmi les personnes de cet âge ayant répondu, mais on constate que cette activité est suivie par toutes les classes d'âge, avec 54% des 18-35 ans et 50% des 35-50 ans.

- **Si oui, avez-vous le réflexe de les faire contrôler par votre pharmacien ? Pourquoi ?**

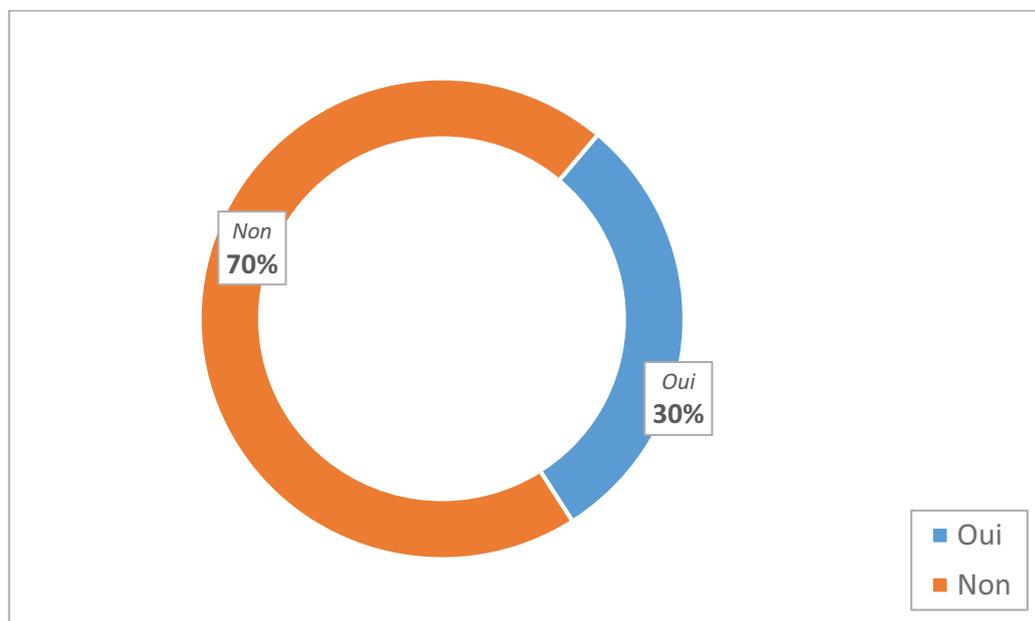


Figure 29 - Patients: Réflexe de vérification des récoltes auprès du pharmacien

On constate grâce à cette question que les personnes font finalement assez peu appel à leur pharmacien après leur cueillette. En effet uniquement 30% des personnes ramassant les champignons font contrôler leur récolte.

Plusieurs raisons expliquent ce chiffre assez bas:

- La bonne connaissance des champignons : Un membre de la famille, un ami ou encore un voisin, plusieurs personnes jugent avoir les connaissances suffisantes ou des personnes de référence à qui s'adresser.

*« Elevé dans la mycologie j'en connais beaucoup et ne prend que ceux-là. Quand avec mon père on allait voir un pharmacien sur le sujet, il était souvent moins calé*

*que mon père. Pourtant c'est quand on a des doutes concernant les moins communs des champignons que l'on va voir le pharmacien »*

- La récolte des espèces bien connues seulement : En effet la plupart des personnes ne se risquent pas à ramasser des espèces inconnues et se contentent des traditionnels cèpes et chanterelles. Attention néanmoins, les confusions les plus graves se font très souvent sur les espèces que les gens croient le mieux connaître !

*« Je ne cueille que les champignons que je connais »*

- La perte de confiance des personnes envers le pharmacien : Certaines personnes expliquent avoir été déçues de ne pas avoir obtenu de réponses claires concernant leur récolte, leur pharmacien n'étant pas à l'aise avec le sujet et n'ayant pu répondre à leur demande. D'autres pensent que les pharmaciens n'ont pas d'aussi bonnes connaissances qu'avant.

*« La cueillette des champignons me fait peur et je ne sais pas si je peux faire confiance à tous les pharmaciens ! »*

*« Actuellement, je ne ramasse que ceux que je connais. Si je pensais contrôler par des personnes compétentes, j'en ramasserais peut-être davantage »*

*« Ayant été préparatrice en pharmacie pendant 40 ans, sur 3 patrons différents, il n'y en avait qu'un seul qui avait des connaissances sur les champignons!..... »*

*« Les pharmaciens d'aujourd'hui ne sont plus aussi bien formés que ceux d'autrefois »*

- L'indisponibilité du pharmacien : Le pharmacien étant pourtant très aisément accessible, les balades en famille se déroulant le dimanche, jour de fermeture des officines, il est parfois difficile pour les patients de faire vérifier leur récolte.

*« Nous les avons amené les premières années de cueillette et à présent nous ne choisissons que les chanterelles d'automne trompettes des morts et certains ceps. Si on a un doute sur un cep, on va voir le pharmacien sinon Non. En plus la cueillette est souvent le dimanche !!! »*

Certaines personnes ne savent aussi tout simplement pas que le pharmacien peut les aider dans la reconnaissance de leurs champignons.

La peur de l'intoxication conduit néanmoins les personnes à se rendre chez leur pharmacien et beaucoup ont confiance en ses compétences. C'est justement quand persiste un doute qu'ils sollicitent son aide.

*« Le pharmacien est compétent dans ce domaine, je ne prends aucun risque »*

*« Le pharmacien est le professionnel de santé ayant des connaissances en mycologie et étant facilement accessible »*

*« Je ne les apporte au pharmacien que si j'ai un doute »*

*« J'ai trop peur qu'ils ne soient pas bons ! »*

Parmi les personnes ne ramassant pas de champignons, le principe de précaution l'emporte et ils se refusent à en récolter par crainte de s'empoisonner.

## D. L'état actuel de la pratique de la mycologie à l'officine

Il est désormais intéressant de confronter les points de vue et les points de divergence de chaque catégorie de personnes interrogées. Tout cela permet de comprendre l'avis de chacun, d'apporter des solutions afin de mieux promouvoir la reconnaissance des champignons à l'officine et d'en améliorer la qualité.

En analysant les réponses des étudiants, des professeurs, des pharmaciens, et des patients, on se rend compte que la mycologie a encore toute sa place que ce soit dans les études de pharmacie ou dans l'exercice quotidien du pharmacien.

Concernant les études, on constate qu'il s'agit d'une matière relativement difficile pour les étudiants, en raison de la quantité d'informations à assimiler mais aussi de la saisonnalité de cette matière qui s'oublie rapidement d'une année sur l'autre. Ils émettent une réserve quant à la régularité des cours d'une année universitaire sur l'autre : selon eux ne pas avoir de cours en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année est dommage dans le sens où leurs connaissances de 2<sup>ème</sup> année sont bien lointaines après 3 ans sans pratique. Ces cours sont jugés bien adaptés à la pratique professionnelle et surtout utiles à l'exercice officinal. Bien conscients de la difficulté de la matière, les étudiants pensent qu'une réactualisation régulière des connaissances est nécessaire.

Les professeurs jugent également les cours dispensés aux étudiants comme globalement bien adaptés à la pratique professionnelle et surtout utiles à l'exercice officinal. Eux aussi conscients de la difficulté de la matière, ils pensent également qu'une réactualisation des connaissances est nécessaire.

Concernant l'exercice officinal, on s'aperçoit tout d'abord que les étudiants sont près de 60% à travailler régulièrement en officine, avec une répartition relativement homogène selon les types d'officine. La majorité considère que la mycologie est une activité importante à l'officine. Parmi eux près de 50% ont déjà été confrontés à une reconnaissance de panier. Il est en revanche assez inquiétant de voir que plus de 70% des étudiants ne se sentent pas à l'aise avec la reconnaissance des champignons, chiffre qui change assez peu en 6<sup>ème</sup> année avec plus de 60% des étudiants concernés. Crainte de l'intoxication, responsabilité engagée,... sont des freins évoqués par les étudiants.

Lorsque l'on analyse les réponses des pharmaciens, on se rend compte qu'ils sont plus réservés que les étudiants et les professeurs vis-à-vis de l'activité de reconnaissance mycologique. Moins enthousiastes mais plus ancrés dans la pratique et le concret, ils

connaissent leur activité quotidienne. Comme chez les étudiants, on ne peut que constater que cette activité est difficilement imposable à tous et que sa pratique dépend énormément de l'affinité du pharmacien avec celle-ci. 44 officines ont répondu au questionnaire, pour la plupart des officines rurales, plus à même de pratiquer cette activité. Près de la moitié considèrent qu'il s'agit d'une activité importante à l'officine, notamment en terme de santé publique sans forcément l'être en nombre et presque tous - peu importe le type d'officine - ont affaire à au moins quelques paniers durant la saison. Aucune pharmacie n'affirme être dans l'incapacité de reconnaître les espèces apportées par les personnes au comptoir, mais ces réponses sont difficilement exploitables, chacun jugeant son niveau de façon subjective. Toutefois plusieurs reconnaissent que leurs connaissances ne sont que partielles et que tous les pharmaciens de leurs officines ne sont pas en capacité de le faire. L'importance de former les futurs pharmaciens et de réactualiser par la formation continue les connaissances des pharmaciens en exercice est en revanche approuvée par tous.

Pour finir, en analysant les réponses des patients on s'aperçoit que la cueillette des champignons est une activité relativement répandue. Pourtant assez peu de personnes viennent solliciter l'expertise de leur pharmacien pour plusieurs raisons évoquées précédemment. Ainsi une partie des patients ayant perdu confiance en l'expertise du pharmacien est à rassurer. Créer le label « Pharmacien mycologue » peut ainsi être une bonne solution. Une partie des patients quant à elle n'y pense pas ou ne sait tout simplement pas que le pharmacien est apte à reconnaître les champignons. C'est donc auprès de cette patientèle que la communication est primordiale, en faisant la promotion de la reconnaissance à l'officine grâce au label notamment apposé sur les vitrines. Trop d'accidents ont encore lieu car les personnes sont persuadées d'avoir reconnu un champignon comestible. Une communication adaptée de la part des pharmaciens est donc essentielle.

*II - Vers une labellisation de la  
profession ?*

## A. Pourquoi mettre en place un tel label ?

Ce label, destiné aux pharmaciens d'officine à l'origine, l'est aussi pour le patient. Ainsi celui-ci apporte du positif à l'un comme à l'autre.

Pour le pharmacien d'abord.

Sur le point de vue des connaissances, le pharmacien d'officine, comme nous l'avons abordé dans la partie I intitulée « La mycologie au quotidien dans l'exercice officinal », se doit de les mettre à jour régulièrement. C'est une obligation réglementaire, imposée par le code de la santé publique et le code de déontologie des pharmaciens. La mycologie, au même titre que les autres compétences acquises à la faculté, et peut-être encore plus du fait de la saisonnalité de l'activité, doit être pratiquée et revue régulièrement pour ne pas oublier ses connaissances. Seule la pratique régulière permet de les ancrer au long terme, et malgré tout, même pour les meilleurs d'entre nous, chaque début de saison peut s'avérer difficile. La situation se révèle être encore plus compliquée pour les pharmaciens ne pratiquant que très peu cette activité lors de la saison des champignons. Il les incitera ainsi à remettre leurs connaissances à jour, conditionnant l'obtention ou le renouvellement du label chaque année.

Aujourd'hui il est devenu indispensable pour les pharmaciens de se différencier de leurs confrères, tant dans la diversité que la qualité des services proposés. Ce label leur permettrait ainsi d'attester de nouvelles compétences auprès de leur clientèle. Cette clientèle qui est à rassurer, comme nous avons pu le constater dans la partie I où elle avouait avoir perdu confiance en son pharmacien. Ce label visible sur la vitrine ou les comptoirs permet d'aborder le sujet avec les patients, de générer des interrogations de leur part, de les inciter à venir dans leur pharmacie habituelle plutôt que chez un confrère, car le conseil y est de qualité et le temps a été pris pour bien les servir. Ainsi bien que l'activité ne soit pas rémunératrice directement pour le pharmacien, elle lui permet d'asseoir ses compétences auprès du patient qui sera plus enclin à revenir. Elle permet également de faire venir des patients d'autres horizons, qui ne se seraient pas déplacés s'ils n'avaient pas eu de champignons à faire reconnaître. En effet d'après les réponses au questionnaire patient, près de 95% déclarent qu'ils pourraient faire ce déplacement.

Enfin, participer à ce label offre aux pharmaciens des outils pour amener la qualité dans leur officine, chose primordiale pour garantir des reconnaissances faites dans les meilleures conditions possibles et par une personne compétente. Pour le pharmacien ce label apporte donc de nombreux points positifs. Consciente que la disponibilité du pharmacien est très variable d'une officine à l'autre, et souvent assez limitée, la mise en place du label sera élaborée dans le souci de convenir au plus grand nombre. C'est

ce que nous essaierons d'aborder dans la partie III, intitulée « Développement du label, mise en place et perspectives ».

Ce label a également un intérêt tout particulier pour le patient. Finis les refus de reconnaissances et les doutes concernant leur récolte, le label en orientant les patients vers les pharmaciens les plus compétents vis-à-vis de la mycologie leur permet d'accéder à des conseils sûrs et de qualité. Non pas que les pharmaciens n'ayant pas le label ne sont pas aptes à effectuer les reconnaissances, le patient se rendant chez un confrère l'ayant obtenu sera certain de ses aptitudes sur le sujet. Le label, en étant visible des patients, les inciterait à aborder le sujet au comptoir. Pour les patients qui ne savent pas que le pharmacien peut reconnaître les champignons - un nombre relativement important d'après les réponses des patients - la visibilité du label dans les officines peut-être un plus et les orienter.

Pour la santé publique enfin.

Le pharmacien détient un grand rôle dans la santé publique en tant qu'acteur de santé de proximité. Accessible sans rendez-vous et facilement, partout grâce au maillage territorial, les patients peuvent le consulter à tout moment. En 2015, d'après le point de situation de l'InVS Institut de Veille Sanitaire du 20/10/15, 1039 cas d'intoxication par des champignons ont été enregistrés entre le 29/06/15 et le 18/10/15. Parmi ces cas recensés, 1 décès, 10 cas graves d'origine accidentelle et 2 cas graves d'origine volontaire ont été enregistrés par les centres antipoison [4]. Ainsi, si les patients avaient fait contrôler leur récolte auprès d'un pharmacien compétent, les cas d'intoxication involontaires auraient certainement pu être évités. Ces personnes ne se sont pas adressées à leur pharmacien par manque de confiance ou par méconnaissance, tout est envisageable. C'est là que le label peut être bénéfique, en incitant à la reconnaissance.

Ces intoxications représentent, en plus d'un effet délétère pour la santé, un coût de prise en charge par la sécurité sociale évitable. Des coûts qui peuvent aller de quelques dizaines d'euros pour les cas les moins graves (nécessitant quand même un passage aux urgences ou chez un médecin) à des coûts bien plus importants pour les cas de greffes hépatiques ou rénales notamment.

## B. Qu'en pensent les principaux concernés ? Enquête

### a) Ce qu'en pensent les étudiants

#### 1) Le label « Pharmacien mycologue »

Dans cette partie, les étudiants nous livrent leur avis sur ce label. Tous les graphiques de cette partie ont été élaborés à partir des résultats bruts consignés dans l'annexe 3, 6 et 9, visibles à la fin de thèse.

#### - Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?

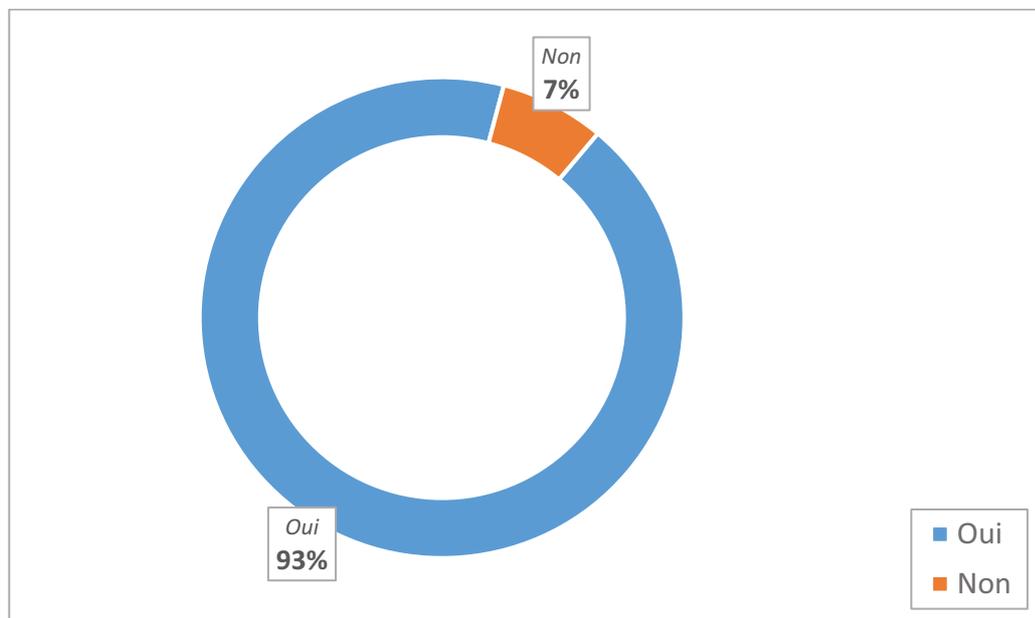


Figure 30 - Etudiants: Utilité du label "Pharmacien mycologue"

93% des étudiants sont favorables à la création de ce label contre 7%. On ne note pas de différences notables entre les différentes promotions avec des résultats assez similaires.

Une réponse intéressante de la part d'un étudiant de 6eme année : « On ne peut pas qualifier un pharmacien que par certaines compétences... Va-t-on vers label homéo, label phyto, ... Il faut qu'il soit de base bon partout et se perfectionne ensuite »

L'objectif du label est justement celui-ci, perfectionner ses connaissances et montrer au public ses compétences. Le but n'est bien sûr pas d'être bon uniquement en champignons, et l'objectif n'est pas de dévaloriser les autres pharmacies.

- **Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?**

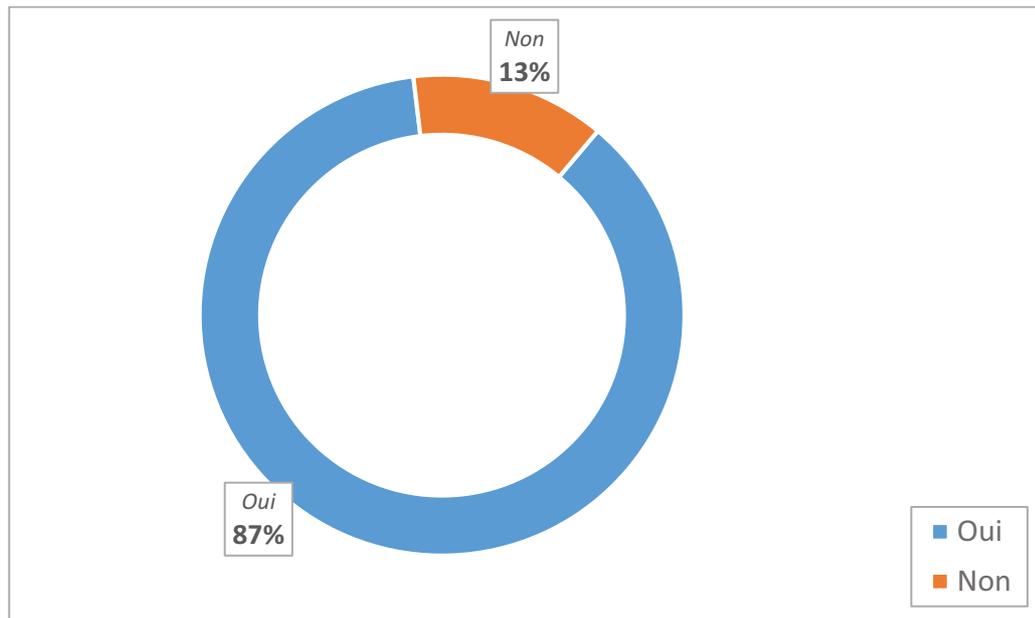


Figure 31 - Etudiants: Réceptivité du public vis à vis de la certification

87% des étudiants pensent que le public sera réceptif vis-à-vis du label, contre 13%. Pour les personnes amatrices de champignons, certains étudiants pensent qu'il est préférable qu'elles sachent directement vers quelle officine se tourner pour identifier leur cueillette.

*« Très bonne initiative, car de nombreuses personnes doivent aller d'officine en officine à la recherche du pharmacien qui est passionné par la mycologie et qui saura le conseiller. Ca permettrait de simplifier beaucoup les démarches pour les amateurs de champignons et pourrait réduire le nombre d'intoxications causées peut être par des gens qui ne savaient pas à qui s'adresser.. »*

*« Cela peut être très utile pour le patient, qui saura ainsi mieux vers quelle pharmacie il doit s'adresser »*

Les points négatifs abordés par les étudiants sont une confusion du public vis-à-vis des connaissances en mycologie de leur pharmacien. Les non-titulaires du label ont eux aussi des connaissances sur le sujet et sont capables d'effectuer des reconnaissances. Pour certains étudiants, le grand public sait que la mycologie fait partie des connaissances que devraient avoir chaque pharmacien. Or, l'enquête précédente a démontré le contraire. Pour certains, seul le public averti sera sensible au label.

- **Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien qui en serait titulaire ?**

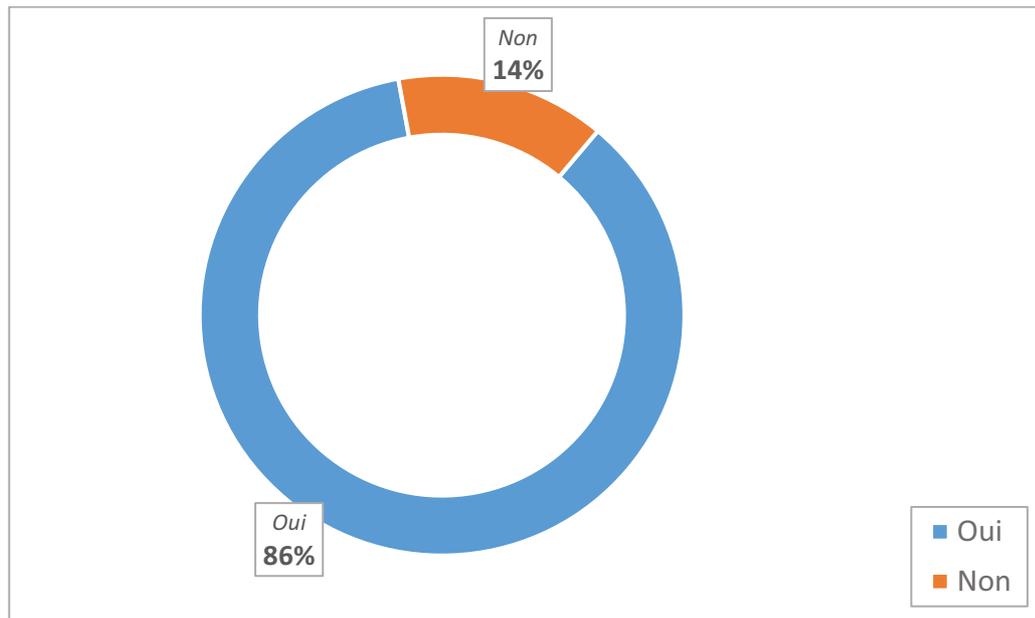


Figure 32 - Etudiants: Le label, un plus pour le pharmacien ?

Le label constituerait un plus pour 86% des étudiants toutes années confondues. Comme précédemment ces chiffres sont très similaires d'une année à l'autre. Apposer ce label permet d'inciter les patients à poser des questions sur les champignons et apporte ainsi un double bénéfice au pharmacien : réactualiser régulièrement ses connaissances et attirer l'intérêt de sa clientèle.

Parmi les contre certains trouvent qu'il s'agirait d'une « concurrence déloyale » vis-à-vis d'autres pharmaciens non tournés vers la mycologie et pourtant très compétents. D'après un étudiant, une simple affiche posée sur le comptoir pendant la saison inciterait de la même façon les patients à venir poser des questions sur leur cueillette.

*« Cela permet aussi de fidéliser la clientèle en apportant un plus, en parlant d'autre chose que des médicaments »*

*« Ce label serait vraiment un plus pour le pharmacien d'officine, donnant confiance aux patients qui viennent faire vérifier leurs paniers »*

*« Est-ce que ça apporterait un plus au pharmacien ? Oui sans aucun doute, dans l'officine ou j'ai travaillé l'ancienne pharmacienne était connue pour ses connaissances en myco et des gens venait de loin juste pour ça »*

*« Je pense que cette certification pourrait être un plus pour certains pharmaciens mais il ne faudrait pas qu'elle conduise à un amalgame entre cette certification et les compétences générales du pharmacien auprès des patients »*

Certains étudiants posent une question importante, celle de la rentabilité par rapport à l'investissement nécessaire pour ce label.

*« Je pense que c'est une bonne idée de manière générale, mais je crains que ça n'intéresse que peu de pharmaciens (renouvellement, temps de formation, disponibilité...) par rapport à la "rentabilité" apportée »*

Effectivement, les reconnaissances ont toujours été gratuites pour les patients. Certains pharmaciens et professeurs posent eux aussi la question de la rémunération pour ce service.

- **Pensez-vous que la forme d'un examen de contrôle soit adaptée ?**

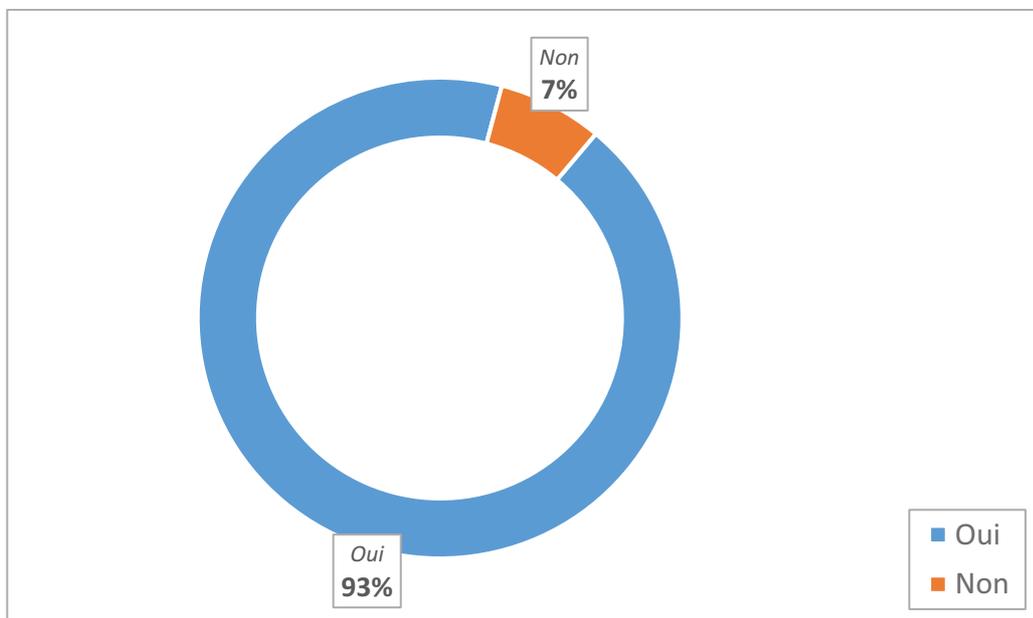


Figure 33 - Etudiants: Un examen de contrôle de panier est-il adapté?

93% des étudiants sont favorables à un examen de contrôle pour attester des compétences. Certains au contraire trouvent ce type d'examen trop scolaire et craignent un désintérêt des pharmaciens pour le label.

*« Un tel examen permet de se remémorer les différents aspects de la reconnaissance mais aussi de ne pas oublier les champignons que les pharmaciens voient moins souvent »*

Certains étudiants proposent de rajouter une formation de quelques heures de remise à niveau avant l'examen pour réactualiser les connaissances oubliées d'une année sur l'autre.

- **Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans soit acceptable pour ce type de formation ?**

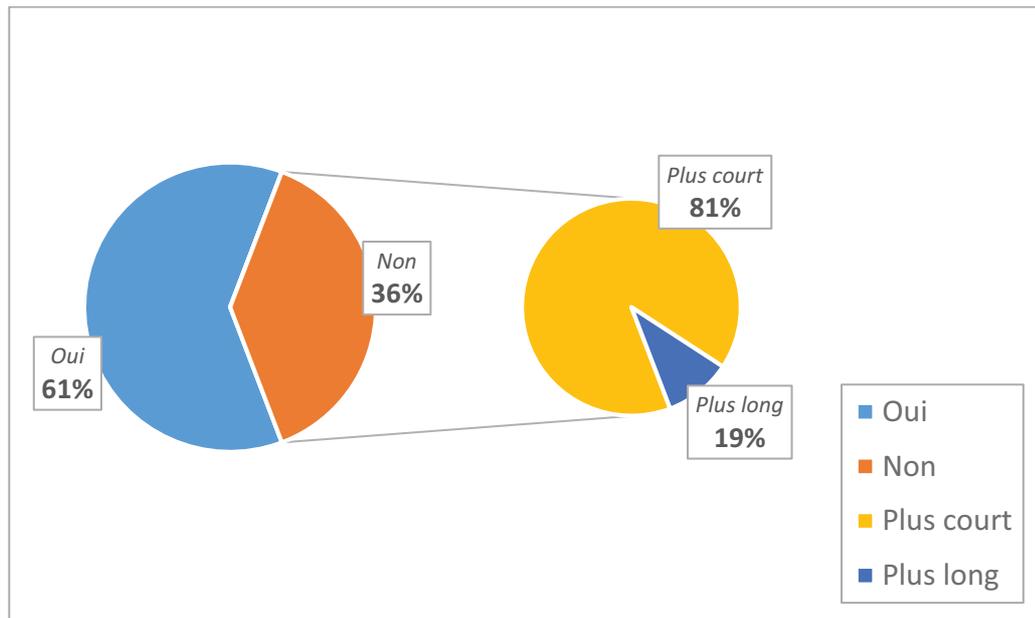


Figure 34 - Etudiants: Durée de validité du label de 3 à 4 ans

Les avis concernant la durée de validité du label sont relativement partagés. Plus de 2/3 des étudiants sont favorables à une durée de 3 à 4 ans. Parmi le tiers restant des réponses, 20% pensent que cette durée doit être allongée à 6 ans en moyenne – 80 % que la durée doit être diminuée à 2 ans. Il paraît effectivement difficilement envisageable de porter la validité à 6 ans, au vu de la difficulté de maintenir des connaissances « fraîches ».

Des propositions particulièrement intéressantes ont été faites par les étudiants :

« Je pense qu'un contrôle annuel des connaissances serait peut-être plus adapté même si plus difficile à mettre en place. Car selon les années il n'y a pas forcément les mêmes champignons. Après mon idée c'est une certification valable 1 an les 5 premières années, et ensuite repasser la certification tous les 3 à 4 ans une fois que toutes les connaissances sont bien intégrées dans la mémoire à long terme »

« [...] Mettre à disposition des fiches claires d'identification que le pharmacien garde avec lui au comptoir »

« [...] Plutôt tous les ans à chaque début de saison, avec un examen sur internet »

« Je ne pense pas que les pharmaciens se donneraient la peine de repasser tous les 3 ou 4 ans la certification. Une mise à niveau grâce à une interface de cours en e-learning et un qcm d'évaluation pourraient suffire à renouveler sa certification à mon avis. On pourrait par exemple la passer en 6ème année et la revalider en e-learning tous les 3 ans. Si trop d'erreurs aux qcm d'évaluation ou non suivi du e-learning la certification ne serait pas renouvelée »

« [...] peut être proposer de participer à une exposition, une journée en forêt, pour valider cette certification »

- **Si la certification vous était proposée lors de votre 6ème année, pensez-vous qu'elle serait un plus dans votre recherche d'emploi ?**

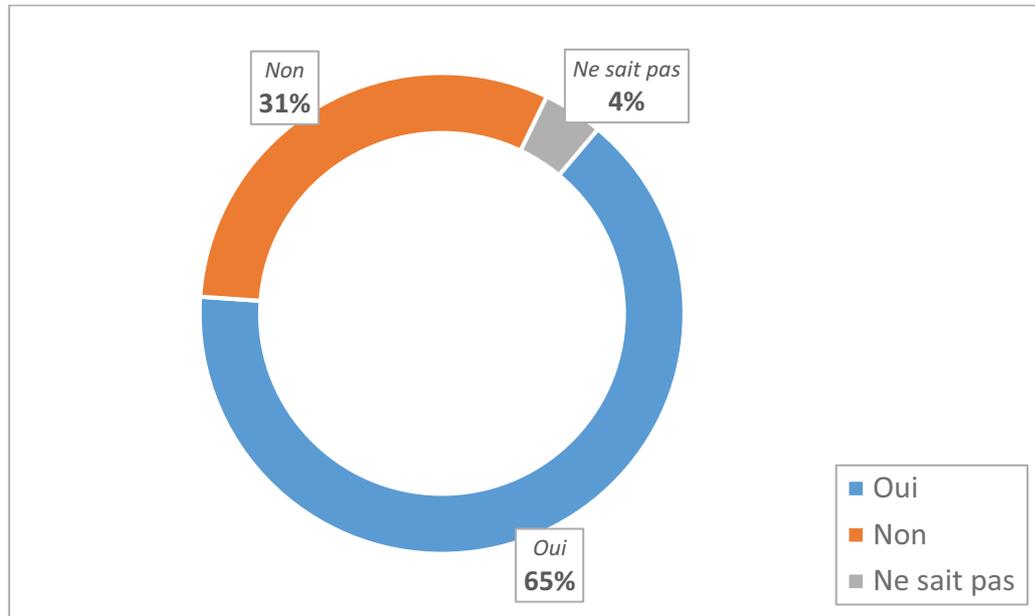


Figure 35 - Etudiants: Un plus dans la recherche d'un emploi

65% des étudiants pensent que détenir cette certification constituerait un plus dans leur recherche d'emploi. En effet dans certaines officines où la mycologie est peu pratiquée apporter des connaissances récentes peut être moteur dans l'amélioration de la qualité des reconnaissances.

« Pas forcément en sortant de 6ème année, car les pharmaciens savent que nous venons de revoir les champignons. Par contre plus tard en cours de carrière ça peut être un plus pour changer d'officine. »

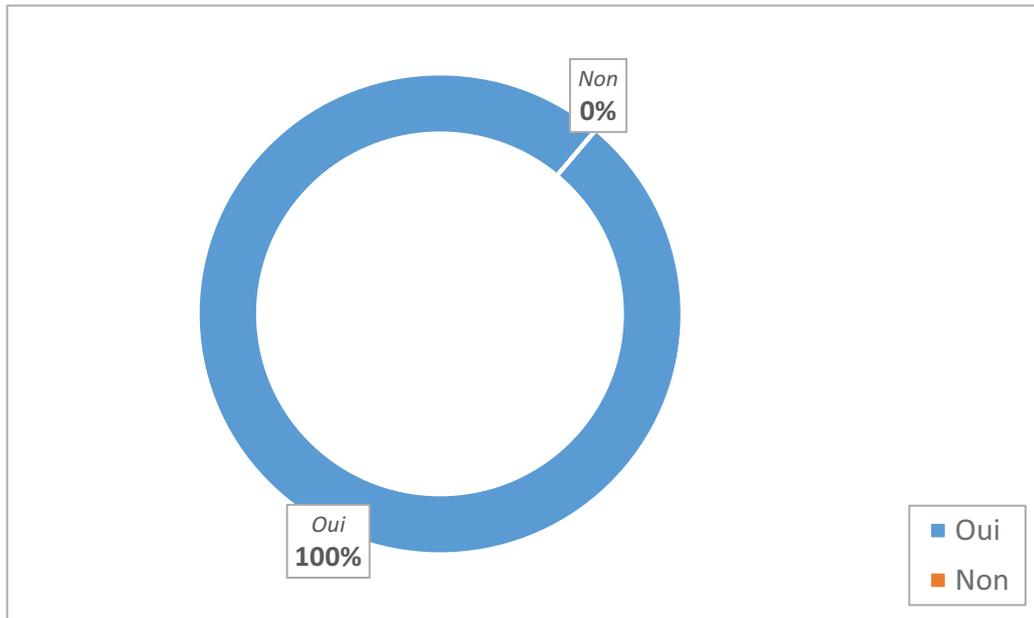
Remarque intéressante. Il est vrai qu'en sortant de la faculté les étudiants sont tous censés avoir le même niveau, néanmoins on constate des disparités importantes au sein même des promotions. Le label permet aux meilleurs d'avoir une « preuve » de leur compétence.

## *b) Ce qu'en pensent les professeurs*

### *1) Le label « Pharmacien mycologue »*

Tous les graphiques de cette partie ont été élaborés à partir des résultats bruts consignés dans l'annexe 13, visibles à la fin de thèse.

#### **- Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?**



*Figure 36 - Professeurs: Utilité du label*

Les professeurs sont tous favorables à la création de ce label.

- **Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?**

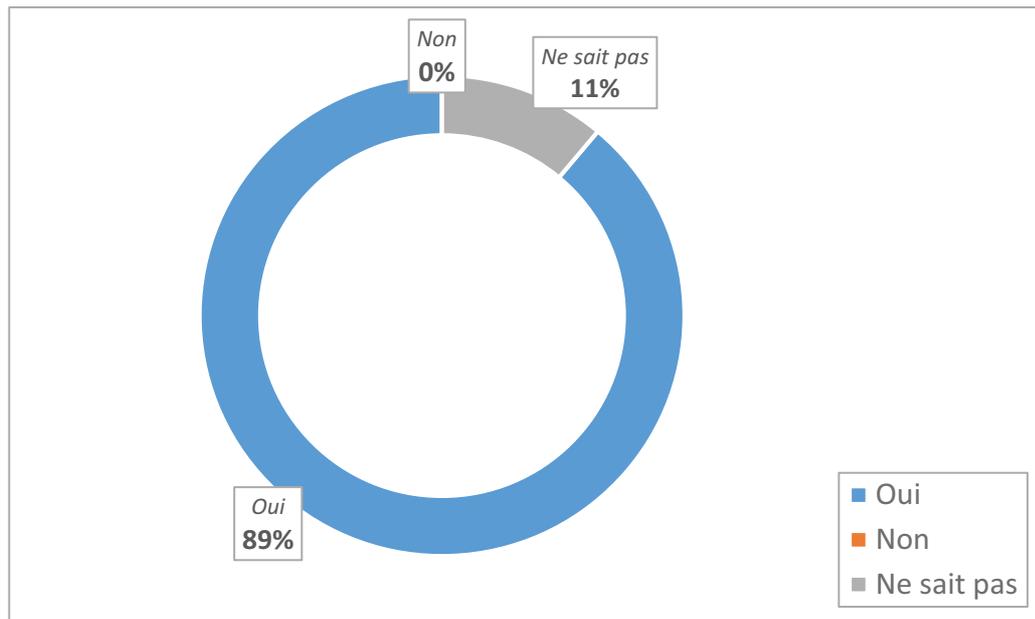


Figure 37 - Professeurs: Réceptivité du public vis à vis de la certification

La très grande majorité des professeurs ayant répondu à l'enquête pensent que le public sera réceptif à cette qualification. Ne sachant pas répondre à cette question, une proposition d'enquête au public a été faite par un des professeurs.

- **Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien qui en serait titulaire ?**

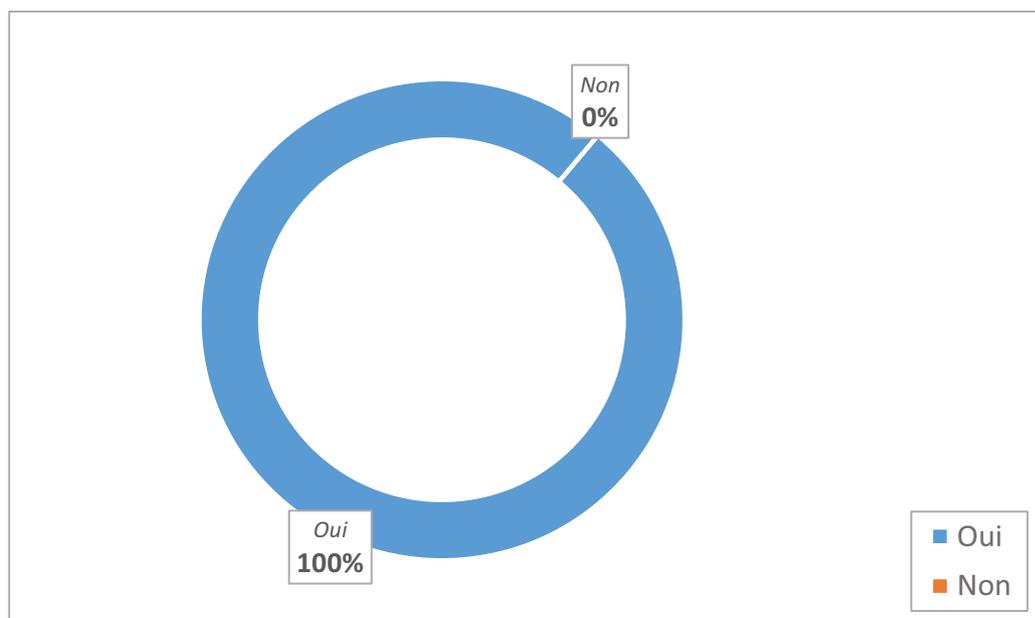


Figure 38 - Professeurs: Le label, un plus pour le pharmacien?

Ils jugent tous que la certification ne pourrait qu'apporter un plus aux pharmaciens qui en seront titulaires.

- **Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans soit acceptable pour ce type de formation ?**

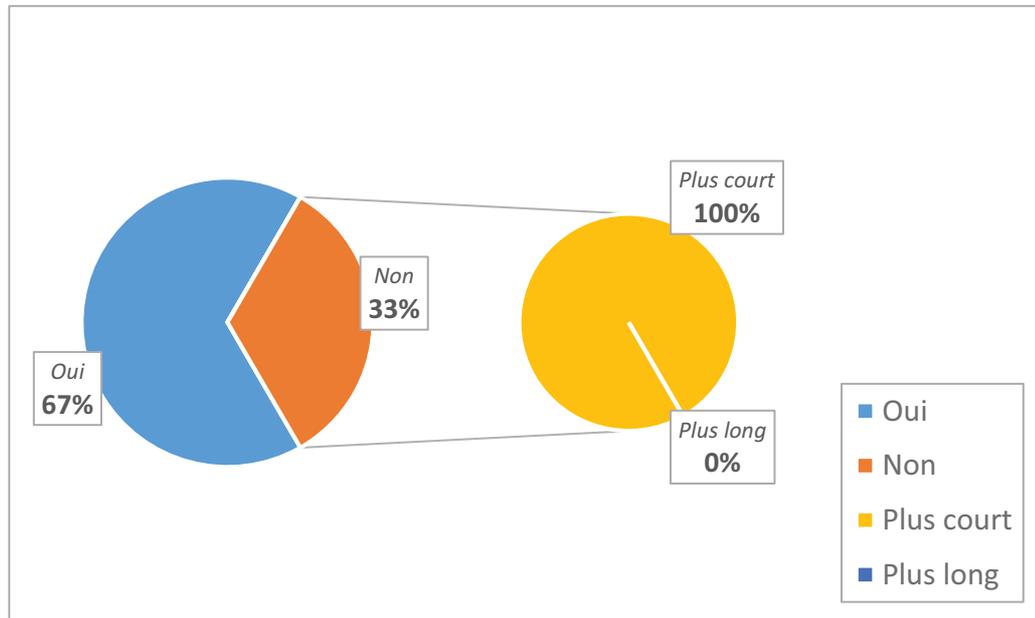


Figure 39 - Professeurs: Durée de validité du label de 3 à 4 ans

De façon relativement unanime, tous pensent qu'une durée de 3 à 4 ans est trop longue et qu'il faudrait la raccourcir.

- **Si la certification était proposée aux étudiants de 6ème année, pensez-vous qu'elle serait un plus dans leur recherche d'emploi ?**

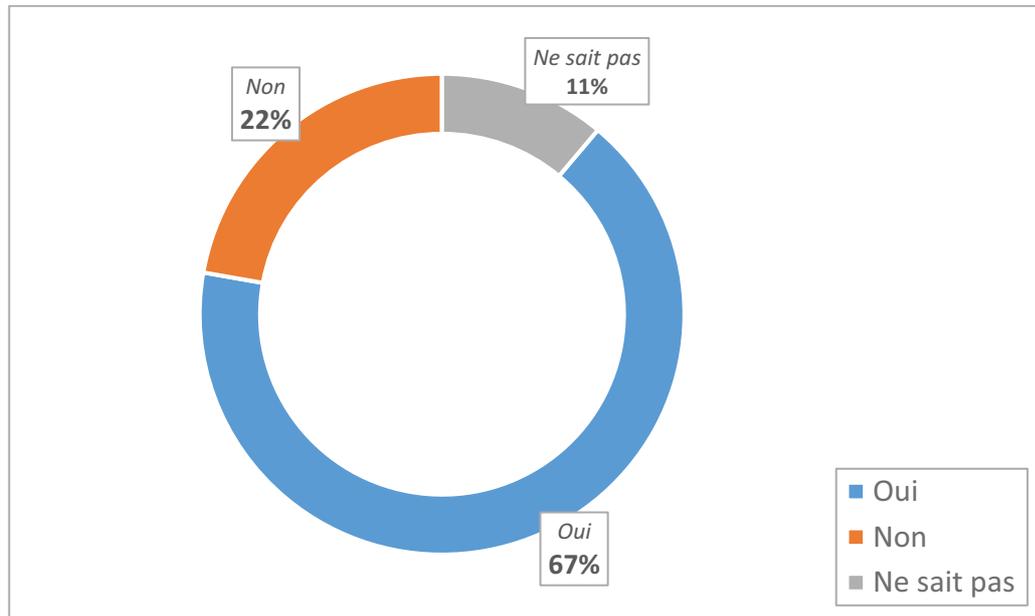


Figure 40 - Professeurs: Un plus dans la recherche d'emploi

Réponse moins tranchée pour cette question difficile à appréhender, 70% des professeurs jugent que détenir cette certification peut être un plus dans la recherche d'emploi pour les étudiants sortant de 6ème année.

- **Quelle forme d'examen ?**

J'ai ensuite souhaité interroger les professeurs de facultés sur leurs idées pour la forme d'examen à mettre en place pour ce label.

« Reconnaissances d'espèces en panier, interrogation sur les confusions et la connaissance syndrome »

« Identification de panier, décision à donner, explications (aspect théorique) »

« Se limiter aux meilleurs champignons et savoir identifier les champi mortels et très toxiques »

« Journée formation terrain, reconnaissance pratique »

« Oral mise en situation simulation tri de panier »

« TP sur terrain et mise en situation avec panier (comestible et toxiques) »

« Certif nationale qcm et reconnaissances (frais ou sur photos avec plusieurs angles) »

*« Identification d'un panier avec focus sur mortel / toxique, conseil patient »*

*« Questionnaire, identification de différentes espèces dans panier »*

*« Formation courte avec récurrences, adossées aux manifs myco »*

Les professeurs sont ainsi tous favorables à un examen de reconnaissance pratique sous formes variables : reconnaissances de paniers, identifications, QCM écrit, sur espèces fraîches ou avec photos sous plusieurs angles, ou encore sous forme d'un oral de mise en situation. Certains proposent en plus une évaluation sur la connaissance des syndromes d'intoxications et sur les conseils généraux à apporter aux patients, ainsi que sur les principales confusions.

J'ai également souhaité savoir s'ils avaient des suggestions concernant ce label. La question de rendre ce service payant a été soulevé, pour ce service de santé publique. Une valorisation du label sur le plan européen a été proposée. D'autres pistes intéressantes comme le label pharmacien développé à Nancy (abordé par la suite dans la thèse) ou encore le fait d'adosser ce label aux manifestations mycologiques ont été suggérés.

### *c) Ce qu'en pensent les officinaux*

#### *1) Le label « Pharmacien mycologue »*

Population principale visée par ce label, l'avis des pharmaciens sur le label est primordial. Tous les graphiques de cette partie ont été élaborés à partir des résultats bruts consignés dans l'annexe 11, visible à la fin de thèse.

- **Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?**

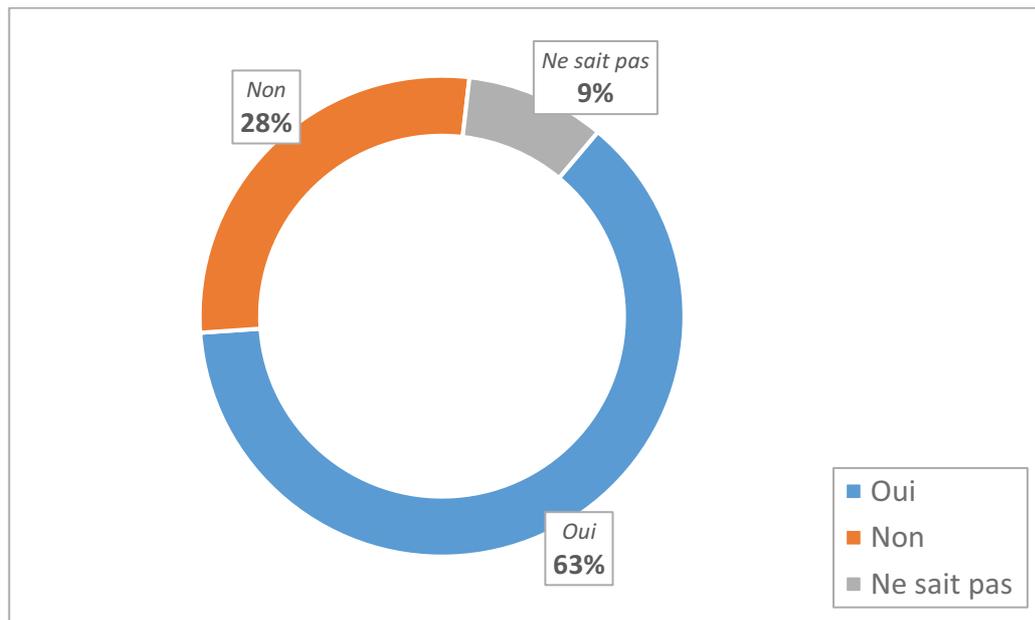


Figure 41 - Officinaux: Utilité du label

Près de 2/3 des pharmaciens sont favorables à la création de ce label. Parmi les arguments contre :

*« Il ne faut pas entrer dans ce système de fragmentation »*

*« C'est la porte ouverte à d'autres qualifications : spécialiste en cancérologie, podologie,... »*

*« La mycologie doit rester du domaine de tous les pharmaciens »*

*« Le principe est que la formation est égalitaire, dans toute la France chaque pharmacien a reçu une formation équivalente. Par contre les spécialisations sont "validés" via des formations (universitaires ou autres), mais dans tous les cas c'est le client qui valide nos formations car dans la qualité du conseil il y a fidélisation derrière »*

On constate ainsi une certaine « crainte » de la concurrence, dans le contexte actuel où il est important pour le pharmacien de se différencier de ses confrères.

*« Attention avec la notion de label qui comporte des obligations; le pharmacien s'investira s'il pratique lui-même la cueillette des champignons, activité plutôt peu suivie par les citoyens; mais pour cette responsabilité, pour moi, on fait ou on ne fait pas si on n'y connaît rien. Ne pas oublier que c'est encore un service (donc gratuit) que nous pouvons proposer. Peut-être s'appuyer sur des associations de mycologie qui pourrait intervenir dans les pharmacies qui le souhaite ; à voir »*

Certains pharmaciens semblent ne pas être contre, néanmoins ils émettent certaines réserves quant à la responsabilité que les reconnaissances impliquent.

- **Pensez-vous qu'il puisse apporter un plus au pharmacien qui en serait titulaire ?**

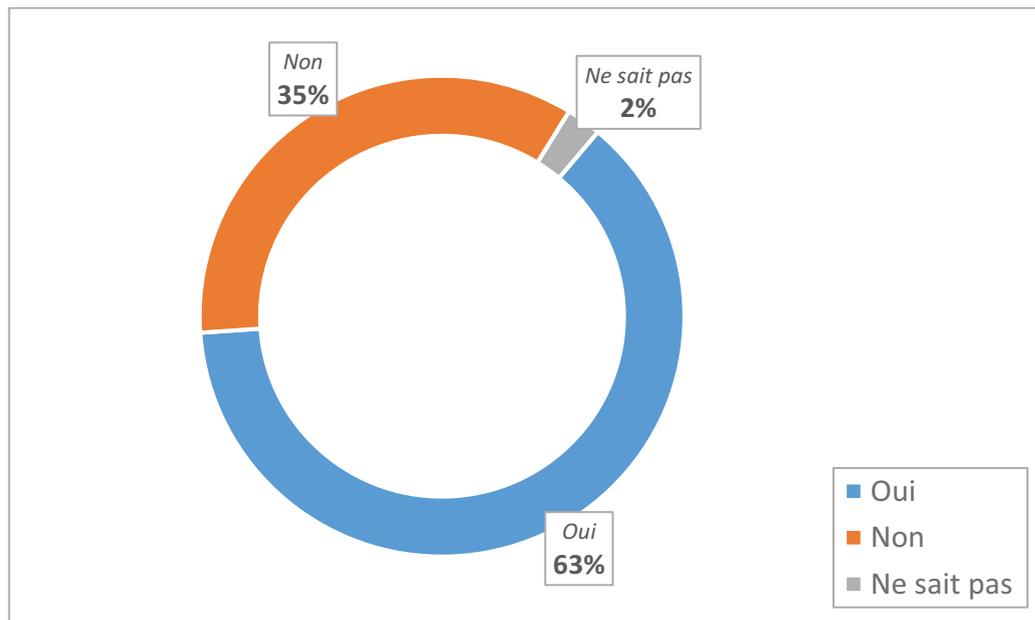


Figure 42 - Officinaux: Le label, un plus pour le pharmacien ?

Près de 2/3 des pharmaciens pensent que ce label peut constituer un plus pour ceux qui en seront titulaires.

- **Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?**

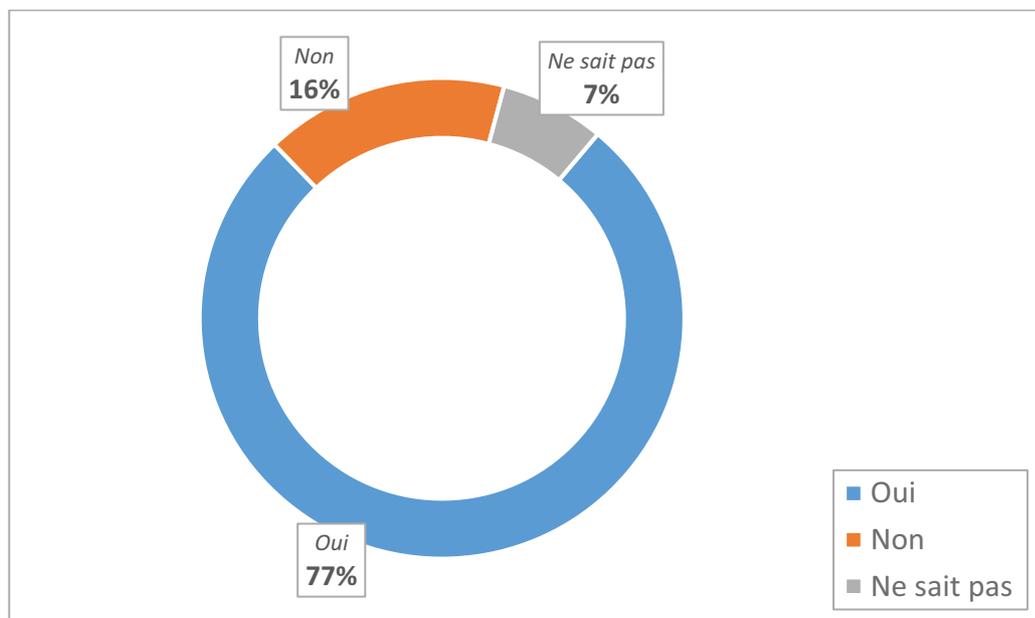


Figure 43- Officinaux: Réceptivité du public vis à vis de la certification

Presque 80% des pharmaciens pensent que le public serait réceptif à ce label. La question de la rémunération est abordée par certains pharmaciens qui sont partagés sur le sujet.

*« Le patient associera un peu moins le pharmacien au savoir et un peu plus au tiroir-caisse. »*

Pour certains, demander une rémunération sur l'acte de reconnaissance donnera une mauvaise image au pharmacien.

*« Si il y a reconnaissance, et mis en jeu de la responsabilité, il doit y avoir rémunération. »*

Pour d'autres, cette rémunération est légitime en raison de la mise en jeu de la responsabilité du pharmacien lors des reconnaissances.

- **Pensez-vous que la forme d'un examen de contrôle soit adaptée ?**

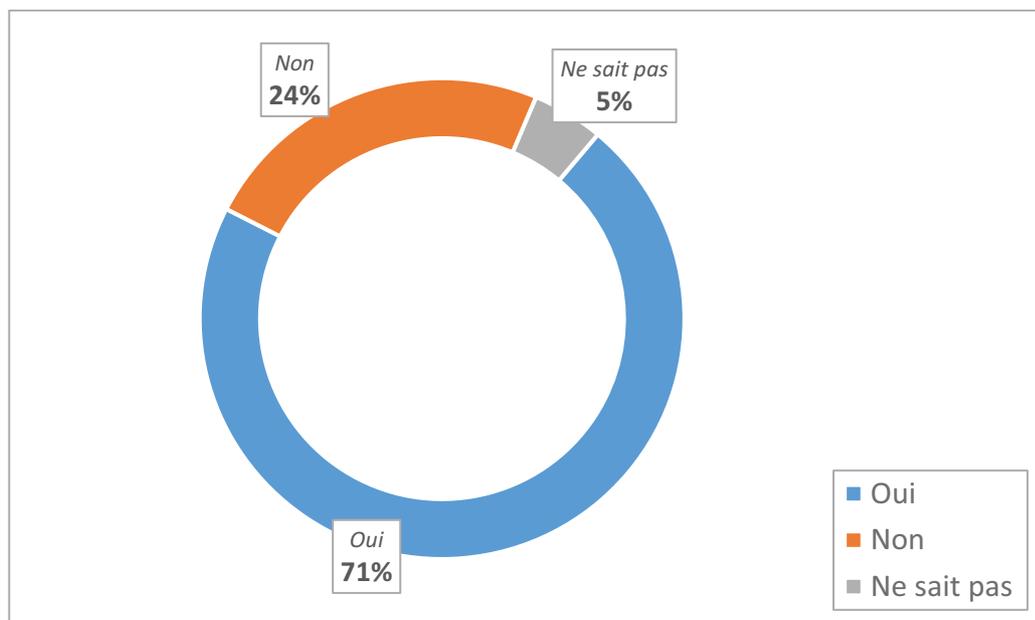


Figure 44 - Officinaux: Un examen de contrôle de panier est-il adapté ?

70% des pharmaciens ayant répondu pensent qu'un examen de contrôle est adapté. Néanmoins, comme le craignaient certains étudiants la forme scolaire de ce type d'examen semble en rebuter une partie. On constate chez les pharmaciens aussi la proposition d'une remise à niveau de quelques heures avant l'examen. Plutôt qu'une certification certains pharmaciens seraient plutôt intéressés par une formation entrant dans le cadre du DPC, comme un DU par exemple.

- **Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans soit acceptable pour ce type de formation ?**

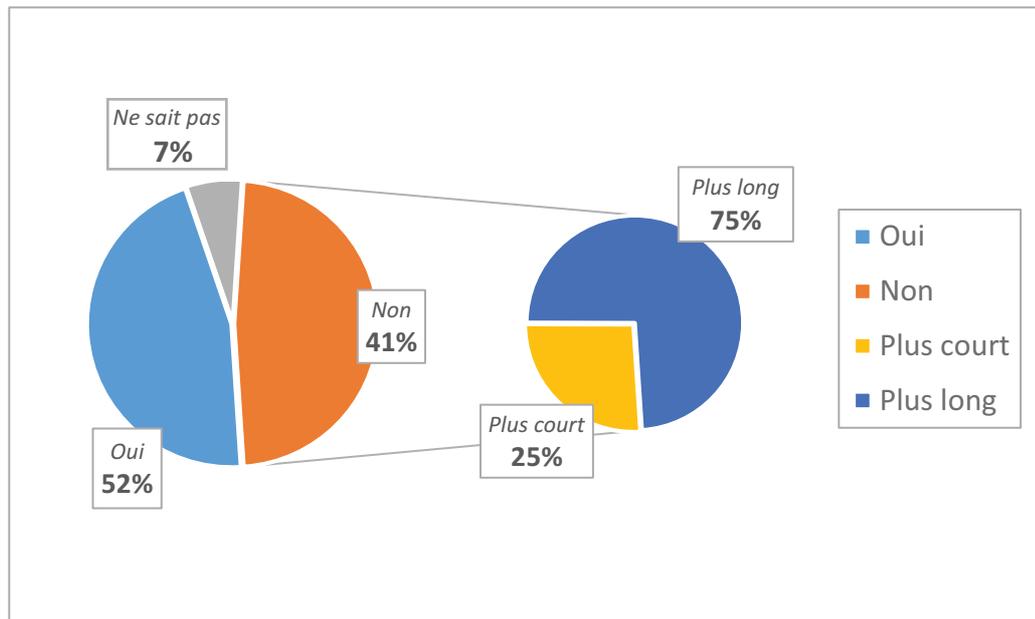


Figure 45 - Officinaux: Durée de validité du label de 3 à 4 ans

Les pharmaciens sont relativement partagés sur cette question. La moitié pense qu'une validité de 3 à 4 ans est correcte pour ce type de label. Parmi les autres, 75% verraient une durée plus longue. C'est sur ce point principal qu'on note une différence notable avec les professeurs et les étudiants, les pharmaciens par manque de temps veulent une formation avec une durée de validité longue voire illimitée.

Il est donc absolument nécessaire de prendre en compte cette attente et trouver un compromis, pour que ce label soit attractif pour les pharmaciens.

- Pensez-vous que l'obtention d'un tel label pour un jeune diplômé pourrait être un plus pour son recrutement en officine ?

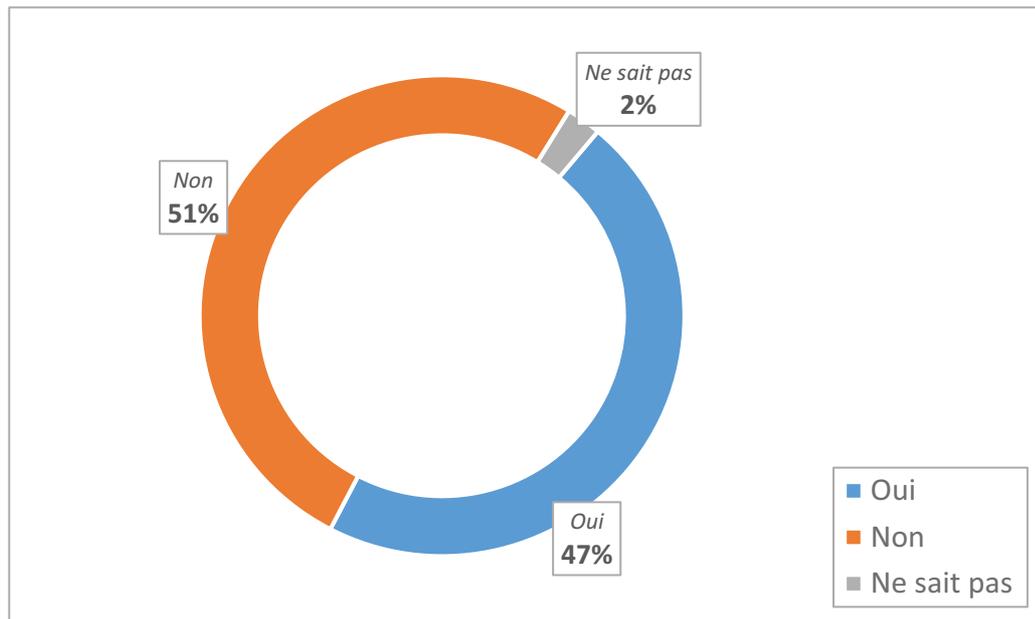


Figure 46 - Officinaux: Le label, un plus dans le recrutement ?

Pour presque la moitié des pharmaciens, détenir un tel label pour les jeunes diplômés peut constituer un plus dans leur recherche d'emploi. Bien entendu ce critère est pharmacie dépendant et on constate que les avis positifs proviennent majoritairement des pharmaciens exerçant dans un milieu rural.

- **Indépendamment de cet examen, pensez-vous que proposer une formation continue en mycologie serait pertinent ?**

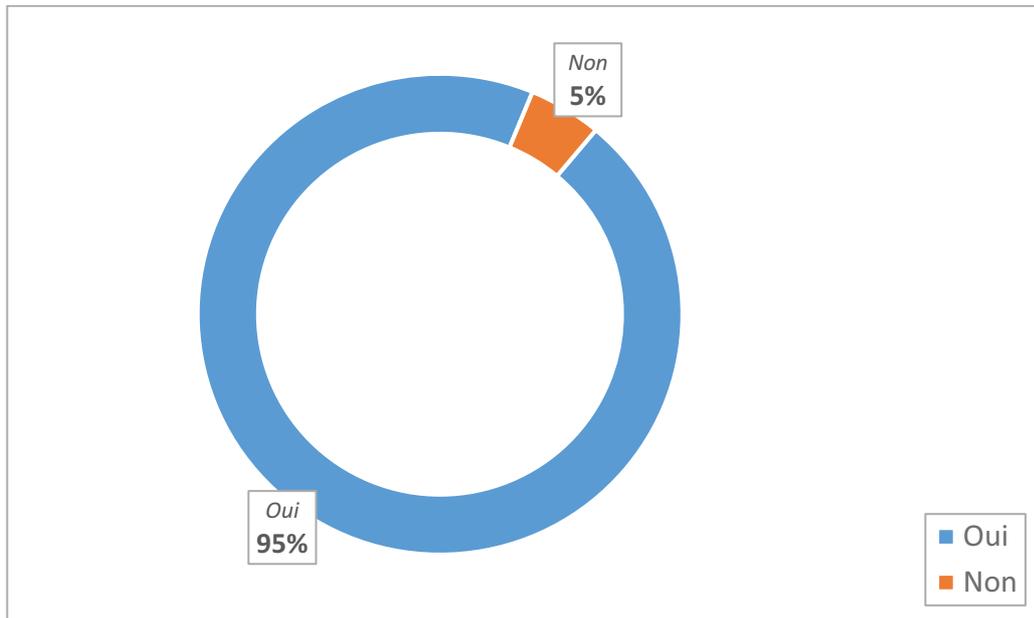


Figure 47 - Officinaux: Intérêt d'une formation continue

Plus que le label, les pharmaciens d'officine ont une réelle attente concernant la formation continue en mycologie. Je pense qu'il serait pertinent de proposer quelques heures de remise à niveau, avant la certification.

## d) L'avis du patients vis-à-vis du label

### 1) Résultats de l'enquête

Intéressons-nous maintenant aux avis des patients. Tous les graphiques de cette partie ont été élaborés à partir des résultats bruts consignés dans l'annexe 12, visible à la fin de la thèse.

- **Si une pharmacie est titulaire de ce label, irez-vous plutôt dans celle-ci que dans une autre pour y montrer vos champignons ?**

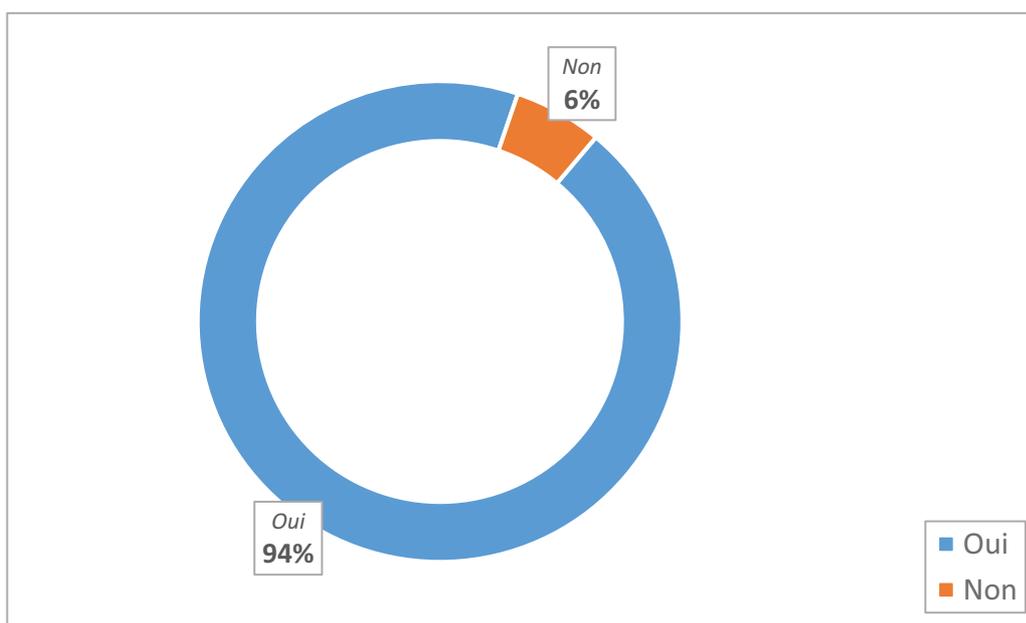


Figure 48 - Patients: Le label, un critère pour y montrer vos champignons

Il apparait clairement que ce label peut constituer un plus pour le patient qui saura mieux vers qui s'orienter mais aussi pour le pharmacien, lui permettant d'interagir avec une nouvelle patientèle, qui ne se serait peut-être jamais déplacé dans son officine auparavant. En effet près de 95% des personnes interrogées déclarent qu'elles pourraient faire le déplacement chez un pharmacien titulaire du label uniquement pour y montrer leur récolte. Il permettrait ainsi de se différencier vis-à-vis d'autres confrères.

- Si ce label est apposé sur la vitrine de la pharmacie, cela vous incite-t-il à y apporter vos champignons ou à questionner l'équipe à propos de la mycologie ?

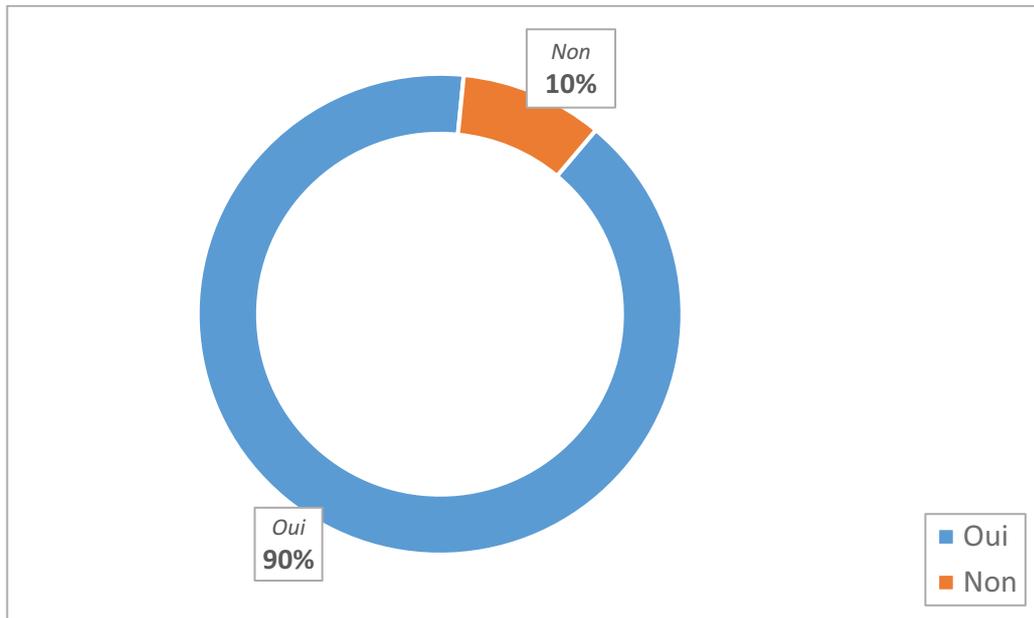


Figure 49 - Patients: Le label, un outil de communication sur les champignons ?

Là encore cette question montre que le label est moteur de questionnement et permet de faire la promotion de cette qualification au sein de l'officine. 90% des patients se déclarent ainsi sensibles à un logo apposé sur la vitrine ou sur les comptoirs.

*« Je suis très sélective tout en habitant en Dordogne ... Cèpes et girolles, morilles et mousserons si j'en trouve, je ne ramasse que ce que je connais MAIS je pourrai en ramasser d'autres et les faire trier si mon pharmacien avait la labellisation en mycologie OUI !! »*

## C. Légitimité du label

Comme pour la première partie de l'enquête, il est désormais pertinent de confronter les réponses obtenues pour évaluer l'intérêt et les attentes des étudiants et des pharmaciens pour ce label.

Une grande partie des étudiants interrogés sont favorables à ce label. Ils ont compris l'importance pour le pharmacien de montrer sa valeur ajoutée et ses compétences auprès des patients. Ils sont de la même façon persuadés que le public peut être sensible à cette nouvelle qualification et qu'elle apportera un plus pour le pharmacien tant pour la communication autour de la mycologie que pour la fidélisation. La forme d'examen imaginée pour le label est adaptée selon les étudiants, contrairement à la durée de validité qu'ils jugent en général trop longue. Les étudiants ont eu d'excellentes idées pour adapter au mieux les conditions de certification aux attentes des pharmaciens et des étudiants, notamment une certification valable un an les cinq premières années puis valable 3 à 4 ans ou encore l'interface de cours en e-learning avec qcm d'évaluation.

Les professeurs sont tous très favorables à la création du label, le jugeant utile et attrayant pour le public. La question de la durée divise quelque peu, jugeant pour une grande partie que 2 à 3 ans de validité pour le label est une durée trop longue.

Près de 2/3 des pharmaciens interrogés sont favorables à la création du label et pensent qu'il constituerait un plus pour ceux qui en seraient titulaires, notamment vis-à-vis du public. Un point essentiel à relever concerne les modalités de validité de la certification et les conditions d'examen. Les pharmaciens ayant des contraintes particulièrement importantes, il est essentiel de s'adapter à leurs disponibilités, au risque de ne voir aucun pharmacien intéressé faute de temps par exemple. Grande différence avec les étudiants et les professeurs de faculté, une durée de certification de 3 à 4 ans leur paraît courte et ils souhaiteraient ainsi une durée plus longue. Un compromis pour plaire au plus grand nombre est donc essentiel. Le fait d'avoir interrogé ces derniers sur la forme d'examen et la durée de certification, leurs suggestions permettent de créer un label proche de ce qu'ils attendent.

Certaines réponses de pharmaciens m'ont un peu étonnée, avec des réactions parfois très tranchées de la part de certains confrères. Néanmoins le but de cette thèse est d'avoir les avis de tous, positifs comme négatifs.

*« Il ne faut pas rentrer dans ce système de segmentation. Le label apportera surement un moins à la profession, le public associera un peu moins le pharmacien au savoir et un peu plus au tiroir-caisse »*

Le label n'aurait en aucun cas la vocation de diviser la profession. Je pense qu'il faut plutôt le voir comme un outil d'amélioration et de perfectionnement. La question de la rémunération n'était pas posée dans le questionnaire, évidemment c'est un sujet important qui mériterait d'être abordé.

Le public au vu des réponses apportées serait tout à fait intéressé par ce type de labellisation. Sensibles à la communication via le label apposé sur les vitrines ou les comptoirs, les patients sont prêts à se déplacer dans les officines des pharmaciens les plus compétents dans le domaine. Ce label a ainsi toute sa légitimité à leurs yeux.

En conclusion, au vu de toutes ces réponses, je pense qu'il est tout à fait légitime de chercher à mettre en place ce label, qui serait bien accueilli par la profession et le public. Il sera néanmoins indispensable d'avoir l'aval des autorités, notamment l'ordre des pharmaciens, auquel il faudra envisager de présenter le projet, une fois les modalités mises en place.

*III - Développement du label, mise en place et perspectives*

## A. L'exemple de la faculté de Nancy

Précurseur dans le domaine, l'association Amyphar, l'association des mycologues pharmaciens propose tous les ans aux pharmaciens de tester leurs connaissances en mycologie. Assurer la bonne connaissance des champignons chez les pharmaciens afin qu'ils puissent assurer leur rôle de conseils pour la santé publique et prévenir les intoxications est essentiel pour cette association. Lors des Mycologiades de Bellême, se déroulant chaque premier weekend d'octobre depuis de très nombreuses années, j'ai pu rencontrer Mme Hasenfratz-Sauder, participant activement à la vie de cette association. Celle-ci a très gentiment répondu à mes questions et m'a présenté le label Amyphar.

**Pour qui ?** Les pharmaciens et leur équipe qui le souhaitent.

**Quand ?** La certification est annuelle.

**Comment ?** Le pharmacien doit tout d'abord s'inscrire à l'association AMYPHAR, puis se rendre au minimum à 3 sorties au choix organisées par l'association durant la saison mycologique. Au cours de ces sorties les participants procèdent à une récolte puis à une reconnaissance des espèces trouvées.

**Modalités d'examen ?** Le pharmacien souhaitant obtenir le label doit en plus participer à une évaluation organisée lors d'une exposition.

Cette évaluation comporte 2 parties : la première consiste à reconnaître 10 champignons sans documents en indiquant le nom français, le genre, l'espèce et la comestibilité – la deuxième épreuve appelée « le panier au comptoir » consiste à identifier des champignons apportés par un membre du jury, en commentant l'état général du panier, puis en identifiant une à une les espèces. Chaque partie est notée sur 10 points ; le label est attribué pour une note supérieure à 12/20. Des points négatifs sont attribués en cas d'erreur de reconnaissance sur un champignon mortel toxique ou comestible sous conditions.

**Cout ?** Prix de l'affiliation à l'AMYPHAR.

**Bonus ?** Une fois titulaire du label, le pharmacien fait partie du réseau des Pharmaciens AMYPHAR et peut ainsi bénéficier de l'expertise des autres confrères titulaires du label pour se faire aider en cas de difficulté lors des déterminations au comptoir.

## B. Modalités, Evaluation, Validation, Perspectives d'application

Grâce aux différentes enquêtes mise en place, nous avons pu constater qu'un tel label pourrait tout à fait être proposé. Non seulement le public y sera réceptif, mais aussi les pharmaciens et les étudiants de manière générale.

Se pose désormais une grande question, comment mettre en place ce label ? Il est nécessaire d'envisager les modalités d'examen, d'évaluation et validation de l'examen. L'élaboration de ces conditions, consignées dans le « Certificat de compétence en Mycologie », nécessitera la collaboration de pharmaciens, d'intervenants universitaires et d'associations mycologiques, au sein d'un groupe de travail qui sera mis en place prochainement. Je souhaiterai y participer, afin de poursuivre le travail engagé avec cette thèse.

Les questions posées dans les questionnaires m'ont permis de répondre à la question suivante : Comment les professeurs, les officinaux et les étudiants imaginent-ils cette certification ?

D'abord concernant les modalités d'examen, un examen de reconnaissance paraît satisfaire tous les participants à l'enquête. Il apparaît effectivement important que l'examen se base sur une reconnaissance d'espèces, pour correspondre le plus possible à la pratique officinale. Il est à mon sens intéressant d'interroger les pharmaciens sur les confusions et les grands syndromes d'intoxication, en évitant néanmoins un côté trop « scolaire » qui pourrait rebuter certains pharmaciens. Le but sera ainsi d'établir les questions d'examen et espèces à reconnaître, les points attribués ou non selon la réponse. Définir les examinateurs, le lieu de passage de l'examen, le coût, ... sera tout aussi important.

Pour la validation de l'examen, à partir de quelle note considérer le pharmacien comme apte aux reconnaissances ? Au quotidien, le pharmacien a un devoir de réponse sûre et n'a pas le droit à l'erreur. Ceci devra donc également être établi par ce groupe de travail.

Concernant la durée de validité, les officinaux souhaitent un label d'une durée longue contrairement à ce qu'envisagent les professeurs et étudiants compte tenu de la difficulté de mémorisation de la matière. Il sera ainsi nécessaire de trouver un compromis qui conviendra à tous concernant cette durée. La proposition d'une interface d'examen en ligne avec renouvellement tous les ans les cinq premières années est particulièrement intéressante. Le format en ligne permet aux pharmaciens qui peuvent difficilement quitter leur pharmacie de pouvoir participer. Le renouvellement tous les ans - qui paraît difficilement envisageable pour les

pharmaciens – devient plus accessible puisque fait en ligne et permet d’actualiser les connaissances à chaque début de saison. Il peut être intéressant dans les officines où le pharmacien est très sollicité et peu disponible de nommer un préparateur qui pourrait assurer de la même façon les reconnaissances. Ce label « Pharmacien Mycologue » pourrait ainsi être attribué à un préparateur.

Il sera également important de définir un logo pour le label. Ce logo édité sous forme d’un sticker par exemple pourrait être remis aux pharmaciens certifiés à l’issue de l’examen, afin qu’ils puissent l’apposer sur leur comptoir ou leur vitrine pour informer la population. Comme nous avons pu le constater grâce à l’enquête patients, la communication – probablement insuffisante à l’heure actuelle – est importante pour le public. Une communication pertinente en période de récolte permettrait de redorer l’image du pharmacien vis-à-vis de la reconnaissance des champignons et d’éviter certaines intoxications provoquées par un manque d’information. Elle redonnerait confiance au public.

J’ai pu constater que beaucoup de pharmaciens et étudiants aimeraient une remise à niveau avant l’examen. Indépendamment de la certification, mais en lien avec elle, la proposition d’une interface de e-learning – ou apprentissage en ligne – est particulièrement pertinente. Sans obligation pour passer la certification, les personnes désireuses de se perfectionner pourrait y avoir accès dans les jours ou semaines précédant l’examen. Se pencher sur cette question avec le groupe de travail serait tout à fait approprié selon moi au vu de la demande.

Concernant les perspectives d’application, on peut espérer d’ici quelques années pouvoir mettre en place le label. Réunir les personnes concernées, établir toutes les modalités, contacter les autorités compétentes nécessitera de très nombreuses heures de travail et de nombreuses sollicitations.

*IV - Comment apporter la qualité  
dans les reconnaissances d'espèces*

## A. Qu'est-ce que la qualité à l'officine et qu'apporte-t-elle ?

Notre statut de pharmacien officinal, particulièrement réglementé, assure seul une qualité basique, élémentaire et non contrôlée. L'article R4235-12 du code de la santé publique le montre.

ART R4235-12 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE :

« TOUT ACTE PHARMACEUTIQUE DOIT ETRE ACCOMPLI AVEC SOIN ET ATTENTION, SELON LES REGLES DE BONNES PRATIQUES CORRESPONDANT A L'ACTIVITE CONSIDEREE »

CODE DE LA SANTE PUBLIQUE

Depuis 1993, dans un souci d'amélioration et de perfectionnement, les Bonnes Pratiques ont commencé à être mises en place, notamment dans l'industrie pharmaceutique, en clinique médicale, ainsi qu'en pharmacovigilance. En 2001, soit presque une dizaine d'année plus tard, les Bonnes Pratiques de distribution apparaissent enfin pour les grossistes répartiteurs. Ces bonnes pratiques sont opposables, les pharmaciens responsables ont l'obligation de s'y conformer.

En 2002, le CNOP publie un guide d'auto-évaluation destiné aux officinaux, afin d'évaluer la qualité dans leur officine. Depuis, de nombreuses initiatives ont été prises par le Conseil de l'Ordre afin de fournir au pharmacien d'officine des outils pour perfectionner la qualité dans son officine [5], notamment le site EqO. Actuellement, aucune obligation n'est imposée au pharmacien d'officine en ce qui concerne la qualité. Mettre en place la qualité à l'officine, c'est « devenir acteur et ne pas subir ». C'est anticiper l'obligation de la mise en place du système d'assurance qualité à l'officine et anticiper l'opposabilité d'un futur référentiel [6].

La qualité consiste donc en l'ensemble de mesures prises pour assurer la sécurité sanitaire des patients. Il s'agit d'être efficient à moindre coût, dans les meilleurs délais, en faisant bien à chaque fois, en réduisant les dysfonctionnements, en traquant les gaspillages (temps – matière). Autrement dit, il s'agit d'être performant tout en proposant à chaque patient un service irréprochable, en associant reproductibilité et traçabilité pour toutes les actions menées dans la pharmacie [6].

## B. Comment amener la qualité dans les reconnaissances à l'officine : proposition

Comme nous avons pu le constater grâce à l'enquête, les patients sollicitent fréquemment les pharmaciens pour l'identification des champignons. Le pharmacien d'officine étant le seul professionnel de santé formé lors de son cursus universitaire à la reconnaissance des champignons, son rôle est primordial dans la prévention des intoxications, qui causent malheureusement plusieurs décès évitables chaque année parmi les cueilleurs.

Afin que cette démarche d'identification soit la plus reproductible possible et pour en assurer la traçabilité, mettre en place plusieurs mesures et procédures dans le cadre de la qualité à l'officine est particulièrement pertinent. Apporter une méthodologie dans la reconnaissance d'espèces permet d'en améliorer la qualité.

Le travail suivant est basé sur les recommandations de la Société Française de Pharmacie Clinique, regroupées dans le Référentiel de Pharmacie d'officine [7]. Il s'agit d'un outil particulièrement pertinent et intéressant, que tout pharmacien se doit d'utiliser s'il souhaite mettre en place la qualité à l'officine.

Anticiper la demande de reconnaissance du patient en s'assurant que l'officine dispose de tous les documents et matériels utiles est une première étape vers la qualité.

Les documents utiles sont les suivants :

- Une liste des ouvrages de diagnose de référence
- Une liste des champignons comestibles et toxiques à connaître parfaitement et à savoir identifier
- Des documents et brochures destinées aux patients récupérés auprès des sociétés mycologiques
- Une fiche procédure de reconnaissance
- Des fiches de reconnaissance d'espèces vierges à compléter

Les matériels utiles à la reconnaissance seront :

- Des petits bacs en plastique pour trier les espèces
- Des outils pratiques pour la reconnaissance comme des loupes par exemple...
- Un appareil photo, ou un téléphone avec une résolution suffisante, afin de photographier chaque spécimen et les consigner informatiquement.

Un espace d'identification approprié est important pour les reconnaissances afin de pouvoir trier correctement et observer chaque spécimen de façon indépendante.

Nommer un responsable des reconnaissances peut s'avérer pertinent, d'autant plus que la mycologie et la connaissance des champignons est difficilement imposable à tous au sein d'une même officine. Cette personne devra disposer des connaissances nécessaires et devra les mettre à jour, par l'acquisition du label pharmacien mycologue par exemple. Le responsable se chargera ainsi d'effectuer toutes les reconnaissances apportées à l'officine, de l'entretien du matériel et de la mise à jour régulière des documents à disposition.

En second lieu, une fois que l'officine dispose des documents et connaissances nécessaires, communiquer et promouvoir auprès des patients l'activité de reconnaissance des champignons est intéressant. Notamment par des vitrines et affiches d'information. Le sticker « pharmacien mycologue » fourni aux titulaires du label pourrait être apposé de façon visible dans l'officine, sur la vitrine ou les comptoirs par exemple.

Pour assurer une bonne reproductibilité, une procédure pouvant être suivie par tout membre de l'officine apte et susceptible d'avoir des espèces à reconnaître sera également mise à disposition des officines titulaires du label.

Les documents que j'ai réalisé - soit la procédure qui suit ainsi que les listes de champignons toxiques et comestibles - seront proposés aux titulaires du label, afin de leur permettre d'aller plus loin dans la démarche de reconnaissance de champignons à l'officine et d'augmenter la qualité de leurs identifications. Les listes de champignons sont données à titre indicatif et peuvent évidemment varier d'une région ou département à l'autre, où les biotopes et les espèces récoltées sont différents. Il est ainsi fortement conseillé au pharmacien responsable de modifier et mettre à jour ces listes, au gré des identifications et formations auxquelles il peut participer.

Pharmacie... Adresse	Procédure ...	Version ...	Date : 11/06/2016
Rédigé par : Gauthier Morgane	Validé par : ...		
DEMANDE D'IDENTIFICATION			
<b>RECONNAISSANCE D'ESPECES FONGIQUES, VEGETALES ET ANIMALES</b>			

Domaine Demande d'identification

Objectifs Apporter au patient une reconnaissance de qualité irréprochable

**Qui ?** Toute personne de l'officine, pharmacien et préparateur, apte à effectuer les reconnaissances.

**Quoi ?** Toute espèce animale végétale ou fongique apportée par le patient à l'officine pour une identification.

**Où ?** Dans l'espace dédié aux identifications, facilement nettoyable, avec à disposition tout le matériel et les documents nécessaires.

**Comment ?** En suivant la procédure ci-contre et en remplissant simultanément une fiche de reconnaissance pour chaque demande émanant d'un patient. En s'appuyant sur la documentation mise à disposition.

Documents à disposition

- Livres de diagnose
- Fiche de reconnaissance consignée dans le registre des reconnaissances (annexe a)
- Liste des espèces comestibles (annexe b) et des espèces toxiques (annexe c)
- Registre des identifications

- 1) S'assurer que la totalité de récolte a bien été apportée à l'officine
- 2) S'assurer de l'état de conservation des spécimens  
**Le pharmacien doit refuser l'identification d'un échantillon incomplet ou mal conservé**
- 3) Identifier la date et l'heure de la diagnose
- 4) Identifier le collecteur et noter ses coordonnées
- 5) Noter le ou les contenant(s) dans lequel(s) les spécimens ont été rapportés (panier, sac...)
- 6) Préciser le ou les lieux de la récolte
- 7) Trier les espèces dans des boites séparées
- 8) Décrire chaque spécimen observé, nommer l'espèce, prendre une photo du modèle, se prononcer sur la toxicité et la conduite à tenir vis-à-vis de lui.  
**Le pharmacien ne se prononcera qu'en cas d'identification formelle. En cas de doute, la prudence doit prévaloir**
- 9) Les conclusions seront reformulées à la fin pour éviter toute confusion.
- 10) Le patient et la personne ayant procédé à l'identification signent la fiche de reconnaissance et une copie est remise au patient. L'autre est rangée dans le registre des identifications.
- 11) Les espèces toxiques ou mortelles doivent être conservées par le pharmacien et détruites à l'officine.
- 12) En cas de doute un interlocuteur expert peut être contacté.
- 13) En cas d'ingestion d'espèces non identifiables ou identifiées comme toxique, le centre antipoison est contacté.

*FICHE DE RECONNAISSANCE (annexe a)*

<u>Collecteur</u> NOM Prénom ..... Coordonnées ..... .....	<u>Identification</u> Date et heure ..... Personne ayant réalisé l'identification ..... .....	
<u>Récolte</u> Date ..... Lieu de récolte ..... Contenant utilisé ..... Etat des spécimens (entiers, frais, etc..) .....		
<u>Reconnaissance</u>		
<i>Espèce reconnue</i>	<i>Toxicité</i>	<i>Comestibilité</i>

Espèce non reconnues :.....  
 .....  
 .....

*Le patient atteste sur l'honneur avoir soumis à l'identification de la personne responsable **l'intégralité** de sa récolte.*

*Signature du collecteur*

*La personne responsable de la diagnose atteste sur l'honneur avoir identifié **tous** les spécimens apportés par le patient à l'officine et de l'avoir renseigné sur **la comestibilité ou la toxicité** de ces champignons.*

*Signature de la personne responsable*

*Fait à ....., le .....*

## Proposition de LISTE DES ESPECES COMESTIBLES (annexe b)

### **TROMPETTES, CHANTERELLES, GIROLLES ET FAUSSES GIROLLES**

*Craterellus cornucopioides, Craterellus lutescens, Craterellus tubaeformis, Cantharellus cibarius, Hygrophoropsis aurantiaca*

### **PIEDS DE MOUTON**

*Hydnum repandum, Hydnum rufescens*

### **BOLETS**

*Boletus aereus, Boletus aestivalis, Boletus edulis, Boletus appendiculatus Boletus erythropus (cuit), Boletus pinophilus, Suillus luteus, Xerocomus badius, Leccinum aurantiacum, Gyroporus cyanescens*

### **PLEUROTÉS**

*Pleurotus eryngii, Pleurotus ostreatus*

### **TRICHOLOMES**

*Tricholoma columbetta, Tricholoma portentosum, Tricholoma terreum, Calocybe gambosa*

### **MARASMES ET COLLYBIÉS**

*Marasmius oreades*

### **LACCAIRES, MYCENES, CLITOPILES, LEPISTES, CLITOCYBES...**

*Laccaria amethystea, Laccaria laccata, Lepista nuda, Clitopilus prunulus, Clitocybe odora*

### **HEBELOMES**

*Rozites caperata*

### **COPRINS**

*Coprinus comatus*

### **AGARICS**

*Agaricus arvensis, Agaricus campestris, Agaricus sylvaticus, Agaricus silvicola, Agaricus nivescens, Agaricus augustus*

### **LEPIOTES**

*Leucoagaricus leucocytes, Macrolepiota excoriata, Macrolepiota fuliginosa, Macrolepiota mastoidea, Macrolepiota procera, Macrolepiota rickenii, Macrolepiota rhacodes*

### **AMANITES**

*Amanita Caesarea, Amanita rubescens*

### **LACTAIRES**

*Lactarius deliciosus, Lactarius sanguifluus*

### **RUSSULES**

*Russula cyanoxantha, Russula vesca, Russula virescens, Russula mustelina*

### **MORILLES**

*Morchella conica, Morchella esculenta, Morchella rotunda, Morchella vulgaris,*

### **AUTRES**

*Fistulina hepatica, Auricularia Auricula judae, Sparassis crispa (jeune), Grifola frondosa, Langermania gigantea*

## Proposition de LISTE DES ESPECES TOXIQUES (annexe c)

### BOLETS et PAXILLES

*Boletus satanas, boletus legaliae, gyroporus castaneus, paxillus atrotomentosus, paxillus involutus*

### TRICHOLOMES

*Tricholoma auratum, tricholoma equestre*

### LACCAIRES, MYCENES, CLITOIPILES, LEPISTES, CLITOCYBES...

*Clitocybe phaeophthalma, Clitocybes blancs : C. cerussata, C. nebularis, C. rivulosa, C. phyllophila, Lepista nebularis, Mycena pura, Mycena rosea, Mycena pelianthina*

### ENTOLOMES, HEBELOMES

*Entoloma au sens large : entoloma lividoalbum, entoloma lividum, entoloma nidorosum, entoloma rhodopolium - Hebeloma au sens large*

### STROPHAIRES

*Stropharia aeruginosa, Stropharia caeruleus*

### CORTINAIRES

*Cortinarius au sens large : cortinarius bolaris, cortinarius orellanus, cortinarius sanguineus, cortinarius speciosissimus*

### INOCYBES

*Inocybe au sens large*

### PHOLIOTES

*Galerina marginata*

### HYPHOLOMES, PSILOCYBES, PANEOLAS

*Hypholoma fasciculare, hypholoma sublateritium, psylocybe au sens large, paneoles au sens large*

### COPRINS

*Coprinus atramentarius*

### AGARICS

*Agaricus xanthoderma, Agaricus praeclaresquamosus, Agaricus xanthoderma v. griseus*

### LEPIOTES

*Macrolepiota rhacodes v. bohémica*

*Lepiota de petite taille au sens large : Lepiota bruneoincarnata, Lepiota castanea, Lepiota cristata, Lepiota felina, Lepiota josserandii, Lepiota laevigata, Lepiota ochraceodisca, Lepiota rhodorrhizza, Lepiota sublaevigata*

### AMANITES

*Amanita junquillea, Amanita muscaria, Amanita pantherina, Amanita phalloïdes, Amanita verna, Amanita virosa, Amanita virosa v. levipes*

### RUSSULES

*Petites russules émétiques : R. betularum, R. emetica, R. fageticola*

### AUTRES

*Scleroderma citrinum, Omphalotus illudens, Gyromitra esculenta*

# V – Conclusion

De plus en plus, le pharmacien se doit de montrer aux patients ses aptitudes et a le devoir de réactualiser régulièrement ses connaissances par la formation continue. Dans le domaine de la mycologie, particulièrement difficile de par la saisonnalité des demandes et l'immense variabilité des champignons, une vraie implication du pharmacien est essentielle. De nombreuses intoxications sont recensées chaque année, parmi lesquelles une très grande majorité aurait pu être évitée grâce au contrôle d'une personne habilitée. Considérant ces raisons, la question d'une labellisation en mycologie est légitime.

J'ai donc souhaité avec cette thèse évaluer la possibilité de la mise en place d'une certification en mycologie, sous forme du label Pharmacien mycologue. Il était important à mon sens d'évaluer en préambule la place occupée par la mycologie dans l'exercice quotidien du pharmacien d'officine. Pour cela, une enquête à l'échelle de plusieurs populations : les étudiants, les pharmaciens, les professeurs de mycologie et les patients, a été mise en place.

Grâce aux nombreuses réponses aux questionnaires recueillies et analysées, nous avons pu constater que bien que saisonnière, la mycologie reste une activité relativement importante à l'officine. Celle-ci de plus, concerne tous les pharmaciens, et pas uniquement ceux exerçant en officine rurale. En effet tous les pharmaciens interrogés ont au moins eu affaire une fois à une reconnaissance de champignons durant la saison. Nous avons également appris que la confiance que pouvaient avoir les patients en leur pharmacien à propos des champignons est quelque peu diminuée. Pour certains, le pharmacien n'est plus aussi bien formé qu'autrefois. Plus étonnant encore beaucoup de personnes ne savent pas que le pharmacien est en mesure de les aider à reconnaître leurs champignons. Ceci détermine un premier point essentiel selon moi : la communication est importante dans le cadre des reconnaissances à l'officine, non seulement pour rassurer le patient vis-à-vis des connaissances de son pharmacien, mais aussi pour les informer de cette activité.

Second point important, nous avons pu constater l'intérêt et la légitimité du label aux yeux des pharmaciens, des étudiants en pharmacie, des professeurs et des patients. La grande majorité des personnes interrogées se déclarent favorables à la mise en place du label et le jugent bénéfique. Il ne peut à mon avis qu'apporter un plus pour le pharmacien et la santé publique. Cependant, toutes les modalités restent encore à définir avec la mise en place d'un groupe de travail, bien que certaines pistes aient été abordées dans cette thèse.

## *VI – Annexes*

Annexe 1 - Résultats bruts issus des questionnaires étudiants 4ème année, études

<i>Numéro de réponse</i>	<i>En quelle année êtes-vous ?</i>	<i>Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ?</i>	<i>Les enseignements de mycologie à la faculté de pharmacie sont-ils selon vous adaptés à la pratique professionnelle ?</i>	<i>Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien officinal ?</i>
1	4ème année	Oui	Oui	Oui
2	4ème année	Oui	Oui	Oui
3	4ème année	Oui	Oui	Oui
4	4ème année	Oui	Oui	Oui
5	4ème année	Oui	Oui	Oui
6	4ème année	Oui	Ne sait pas	Oui
7	4ème année	Oui	Non	Oui
8	4ème année	Oui	Non	Oui
9	4ème année	Oui	Non	Oui
10	4ème année	Oui	Oui	Oui
11	4ème année	Oui	Oui	Oui
12	4ème année	Oui	Oui	Oui
13	4ème année	Oui	Oui	Oui
14	4ème année	Oui	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien hospitalier?</i>	<i>Trouvez-vous ces enseignements difficiles à assimiler ?</i>	<i>Pensez-vous qu'il soit essentiel que le pharmacien réactualise régulièrement ses connaissances concernant la mycologie ?</i>
<b>1</b>	Oui, suivant la spécialisation	Oui	Oui
<b>2</b>	Toujours utile si intoxication, les reconnaissances ont peu d'intérêt ici	Oui	L'oubli des connaissances est très rapide dans ce domaine, il faut en effet les renouveler
<b>3</b>	Oui	Non	Oui
<b>4</b>	Non	Non	Oui
<b>5</b>	Non	Oui	Oui
<b>6</b>	Oui	Oui	Non
<b>7</b>	Oui	Oui	Oui
<b>8</b>	Oui	Oui	Oui
<b>9</b>	Non	Non	Oui
<b>10</b>	Non	Non	Oui
<b>11</b>	Non	Oui	Oui
<b>12</b>	Non	Non	Oui
<b>13</b>	Oui, surtout s'il travaille au niveau des intoxications	Non	Oui, mais encore faut il qu'il soit intéressé
<b>14</b>	Oui	Non	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>En quelle année êtes-vous ?</i>	<i>Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ?</i>	<i>Les enseignements de mycologie à la faculté de pharmacie sont-ils selon-vous adaptés à la pratique professionnelle ?</i>	<i>Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien officinal ?</i>
15	4ème année	Oui	Oui	Oui
16	4ème année	Oui	Oui mais le manque de cours en P3 P4 fait qu'on oublie les connaissances de P2	Oui
17	4ème année	Oui	Non	Oui
18	4ème année	Oui	Oui	Oui
19	4ème année	Oui	Oui	Oui
20	4ème année	Oui	Oui	Oui
21	4ème année	Oui	Oui	Oui
22	4ème année	Oui	Non	Oui
23	4ème année	Oui	Pas suffisamment	Oui
24	4ème année	Non	Oui	Oui
25	4ème année	Oui	Oui	Oui
26	4ème année	Oui	Oui	Oui
27	4ème année	Oui	Ils sont adaptés mais peut être qu'il faudrait une piqure de rappel chaque année	Oui
28	4ème année	Oui	Oui	Oui
29	4ème année	Oui	Oui	Oui
30	4ème année	Oui	Oui	Oui
31	4ème année	Oui	Oui	Oui
32	4ème année	Oui	Oui	Oui
33	4ème année	Oui	Oui	Oui
34	4ème année	Oui	Oui	Oui
35	4ème année	Oui	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien hospitalier?</i>	<i>Trouvez-vous ces enseignements difficiles à assimiler ?</i>	<i>Pensez-vous qu'il soit essentiel que le pharmacien réactualise régulièrement ses connaissances concernant la mycologie ?</i>
15	Non	Non	Oui
16	Non	Non	Oui
17	Oui	Oui	Oui
18	Non	Non	Oui
19	Non	Non	Oui
20	Oui	Non	Oui
21	Oui	Non	Oui
22	Non	Oui	Oui
23	Oui	Non	Oui
24	Non	Oui	Oui
25	Non	Oui	Oui
26	Oui	Oui	Oui
27	Non	Non	Oui
28	Non	Non	Oui
29	Non	Non	Oui
30	Non	Non	Oui
31	Non	Non	Oui
32	Oui	Non	Oui
33	Oui, cause fréquente d'intoxication et d'admission aux urgences	Non	Oui
34	Oui	Non	Oui
35	Oui	Non	Oui

Annexe 2 - Résultats bruts issus des questionnaires étudiants 4ème année, activité officinale

Numéro de réponse	Travaillez-vous régulièrement en officine ?	Dans quel type de pharmacie travaillez-vous ?	Vous est-il arrivé d'avoir à reconnaître des paniers en période de cueillette lorsque vous travailliez à la pharmacie ?	Vous sentez-vous capable de reconnaître ces paniers ?	Pensez-vous que la mycologie soit une activité saisonnière importante à l'officine ?
1	Oui	Officine de quartier	Non	Non	Non
2	Non	Officine de quartier	Non	Non	Dépend des régions, du type d'officine
3	Non	Officine de centre commercial	Non	Non	Je ne sais pas
4	Oui	Officine de centre ville	Non	Non	Oui
5	Non	Officine de centre ville	Non	Non	Oui
6	Non			Non	Oui
7	Non	Officine de centre commercial	Non	Non	Non
8	Oui	Officine de quartier	Non	Non	Non
9	Oui	Officine de quartier	Non	Non	Oui
10	Non	Officine rurale	Non	Non	Oui
11	Non	Officine rurale	Oui	Non	Oui
12	Non				Oui
13	Non	Officine de centre ville	Non	Oui car je fais l'UE de choix champignons toxiques qui a réactualisé mes connaissances de P2, sinon je n'en aurais pas été capable	Je pense que cela dépend de l'officine, et si le pharmacien est vraiment amateur de champignons, il attire la clientèle qui souhaite faire identifier ses champignons.
14	Oui	Officine de centre ville	Oui	Oui lorsque les enseignements sont récents, Non si l'enseignement date de plus de 1 ans	Oui

Numéro de réponse	Travaillez-vous régulièrement en officine ?	Dans quel type de pharmacie travaillez-vous ?	Vous est-il arrivé d'avoir à reconnaître des paniers en période de cueillette lorsque vous travailliez à la pharmacie ?	Vous sentez-vous capable de reconnaître ces paniers ?	Pensez-vous que la mycologie soit une activité saisonnière importante à l'officine ?
15	Oui	Officine de centre ville	Non	Non	Oui
16	Non	Officine de quartier	Oui	Pas entièrement	Quartier dépendant
17	Non				Non
18	Oui	Officine rurale	Non	Non	Non
19	Oui	Officine de centre commercial	Oui	Non	Non
20	Non			Non	Non
21	Non	Officine de centre ville	Non	Non	Oui
22	Non	Officine de centre ville	Non	Non	Oui
23	Non	Officine de quartier	Non	Non	Oui
24	Oui	Officine rurale	Non	Non	Oui
25	Oui	Officine rurale	Non	Non	Oui
26	Non	Officine rurale	Non mais une amie m'a demandé de reconnaître des champignons cueillis dans son jardin	Non	Oui
27	Oui	Officine de centre ville	Oui	Non	Oui
28	Oui	Officine de centre commercial	Oui	Oui	Oui
29	Non	Officine rurale	Oui	Oui	Oui
30	Non	Officine rurale	Oui	Oui	Oui
31	Oui	Officine rurale	Je n'ai pas travaillé à cette période	Oui	Oui
32	Non				Oui
33	Non				Cela dépend du lieu d'installation
34	Non		Non	Oui	Oui
35	Non		Non	Oui	Oui

Annexe 3 - Résultats bruts issus des questionnaires étudiants 4ème année, label

Numéro de réponse	Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?	Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?	Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien qui en serait titulaire ?
1	Oui	Oui	oui
2	Oui	Je pense que pour eux, cette compétence doit être commune à tous les pharmaciens	Oui
3	Oui	Oui	Oui
4	Oui	Oui	Oui
5	Non	Non	Non
6	Oui	Non	Non
7	Oui	Oui	Non
8	Oui	Oui	Oui
9	Oui	Oui	Je pense que celle ci apporterait un "moins" à d'autres pharmaciens pourtant très compétents mais qui ne sont pas forcément tournés vers la mycologie.
10	Oui	Oui	Oui
11	Oui	Oui	Oui
12	Oui	Oui	Oui
13	Oui	Oui, car de nombreux pharmaciens oublient leurs connaissances en mycologie, pour les personnes amatrices de champignons, il est préférable qu'elles sachent directement vers quel officine se tourner pour identifier sa cueillette	Oui
14	Oui	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Pensez-vous que la forme d'un examen de contrôle soit adaptée ?</i>	<i>Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans serait acceptable pour ce type de certification ?</i>
<b>1</b>	Oui	Oui
<b>2</b>	Oui	En 4 ans, on a le temps d'oublier beaucoup de détails
<b>3</b>	Oui	2 ans maximum
<b>4</b>	Oui	6-8 ans
<b>5</b>	Non	Non
<b>6</b>	Oui	Non
<b>7</b>	Non	Oui
<b>8</b>	Oui	Oui
<b>9</b>	Oui	Oui
<b>10</b>	Oui	Oui
<b>11</b>	Oui	Oui
<b>12</b>	Oui	2 ans
<b>13</b>	Oui, car ça obligerait à se remémorer de nombreux aspects de l'identification des champignons, et ne pas oublier les champignons que le pharmacien voit moins régulièrement en officine.	Je pense qu'un contrôle annuel des connaissances serait peut être plus adapté même si plus difficile à mettre en place. Car selon les années il n'y a pas forcément les mêmes champignons. Après mon idée c'est une certification valable 1 an les 5 premières années, et ensuite repasser la certification tous les 3 à 4 ans une fois que toutes les connaissances sont dans la mémoire à long terme ;)
<b>14</b>	Oui	Je trouve cela trop long, à moins qu'il y ai des contrôles tout les ans, c'est facile d'oublier (+mettre à disposition des fiches claires d'identification que le pharmacien garde avec lui au comptoir)

Numéro de réponse	Si la certification vous était proposée lors de votre 6ème année, pensez-vous qu'elle serait un plus dans votre recherche d'emploi ?	Avez-vous des suggestions ?
1	Ce serait un plus sur le CV, mais je ne pense pas le faire (manque d'intérêt personnel pour la mycologie, je chercherai plutôt une autre formation à mettre en avant)	
2	Dépend du type d'officine que l'on vise (centre commercial/rural)	Je pense que c'est une bonne idée de manière générale, mais je crains que ça n'intéresse que peu de pharmaciens (renouvellement, temps de formation, disponibilité...) par rapport à la "rentabilité" apportée.
3	Je ne sais pas	
4	Non	
5	Non	
6	Non	
7	Non	
8	Non	
9	Non	Je pense que cette certification pourrait être un plus pour certains pharmaciens mais il ne faudrait pas qu'elle conduise à un amalgame entre cette certification et les compétences générales du pharmacien auprès des patients.
10	Non	
11	Non	
12	Oui	
13	Oui	Bon courage pour la thèse! Très bonne initiative, car de nombreuses personnes doivent aller d'officine en officine à la recherche du pharmacien qui est passionné par la mycologie et qui saura le conseiller. Ca permettrait de simplifier beaucoup les démarches pour les amateurs de champignons et pourrait réduire le nombre d'intoxications causées peut être par des gens qui ne savaient pas à qui s'adresser..
14	Oui	

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?</i>	<i>Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?</i>	<i>Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien qui en serait titulaire ?</i>
15	Oui	Oui	Oui
16	Oui	Oui	Oui sans aucun doute, dans l'officine où j'ai travaillé l'ancienne pharmacienne était connue pour ses connaissances en myco et des gens venait de loin juste pour ça.
17	Oui	Non	Oui
18	Oui	Oui	Oui
19	Oui	Oui	Oui
20	Oui	Oui	Oui
21	Oui	Oui	Oui
22	Oui	Oui	Oui
23	Oui	Oui	Oui
24	Oui	Oui	Oui
25	Oui	Oui	Non
26	Oui	Oui	Oui
27	Oui	Oui	Oui
28	Oui	Oui	Oui
29	Oui	Oui	Oui
30	Oui	Oui	Oui
31	Oui	Oui	Oui
32	Oui	Oui	Oui
33	Oui	Oui	Oui
34	Oui	Oui	Oui
35	Oui	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Pensez-vous que la forme d'un examen de contrôle soit adaptée ?</i>	<i>Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans serait acceptable pour ce type de certification ?</i>
15	Oui	Non
16	Oui	Non, trop longue : on a le temps de tout oublier en 2 ans
17	Oui	Oui
18	Oui	Oui
19	Oui	Oui
20	Oui	Oui
21	Oui	Oui
22	Oui	Oui
23	Oui	Oui
24	Oui	Oui
25	Oui	Oui
26	Oui	Oui
27	Oui	Oui
28	Oui	Oui
29	Oui	Oui
30	Oui	Oui
31	Oui	Oui
32	Oui	Oui
33	Oui	plutôt 2-3 ans
34	Oui	Plutôt 3 max
35	Oui	Plutôt 3 max

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Si la certification vous était proposée lors de votre 6ème année, pensez-vous qu'elle serait un plus dans votre recherche d'emploi ?</i>	<i>Avez-vous des suggestions ?</i>
15	Oui	
16	Oui	
17	Oui	
18	Oui	
19	Oui	
20	Oui	
21	Oui	
22	Oui	
23	Oui	
24	Oui	
25	Oui	
26	Oui	
27	Oui	
28	Oui	
29	Oui	
30	Oui	
31	Oui	
32	Oui	
33	Oui	On oublie les champignons aussi vite qu'on les apprend, je pense qu'il serait bien d'avoir chaque année une UE optionnelle "reconnaissance de champignons" afin d'être plus à l'aise et ne pas les oublier, surtout pour les futurs officinaux
34	Oui	
35	Oui	

Annexe 4 - Résultats bruts issus des questionnaires étudiants 5ème année, études

<i>Numéro de réponse</i>	<i>En quelle année êtes-vous ?</i>	<i>Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ?</i>	<i>Les enseignements de mycologie à la faculté de pharmacie sont-ils selon-vous adaptés à la pratique professionnelle ?</i>	<i>Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien officinal ?</i>
36	5ème année	Oui	Oui	Oui
37	5ème année	Oui	Oui	Oui
38	5ème année	Oui	Oui	Oui
39	5ème année	Oui	Oui	Oui
40	5ème année	Oui	Non	Oui
41	5ème année	Oui	Oui	Oui
42	5ème année	Oui	Non	Oui
43	5ème année	Oui	Non	Oui
44	5ème année	Oui	Non	Oui
45	5ème année	Oui	Oui	Oui
46	5ème année	Oui	Non	Oui
47	5ème année	Oui	Oui	Oui
48	5ème année	Oui	Oui	Oui
49	5ème année	Oui	Oui	Oui
50	5ème année	Oui	Oui	Oui
51	5ème année	Oui	Non	Oui
52	5ème année	Oui	Oui	Oui
53	5ème année	Oui	Non	Oui
54	5ème année	Oui	Oui	Oui
55	5ème année	Oui	Non	Non

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien hospitalier?</i>	<i>Trouvez-vous ces enseignements difficiles à assimiler ?</i>	<i>Pensez-vous qu'il soit essentiel que le pharmacien réactualise régulièrement ses connaissances concernant la mycologie ?</i>
36	Non	Oui	Oui
37	Non	Oui	Oui
38	Non	Non	Oui
39	Non	Non	Oui
40	Oui	Oui	Oui
41	Non	Oui	Oui
42	Non	Oui	Oui
43	Non	Oui	Oui
44	Non	Oui	Oui
45	dépend du service	Oui	Oui
46	Oui	Non	Oui
47	Oui	Oui	Oui
48	Oui	Non	Oui
49	Non	Oui	Oui
50	Oui	Oui	Non
51	Non	Non	Oui
52	Non	Non	Oui
53	Oui	Non	Oui
54	Non	Oui	Oui
55	Non	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>En quelle année êtes-vous ?</i>	<i>Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ?</i>	<i>Les enseignements de mycologie à la faculté de pharmacie sont-ils selon-vous adaptés à la pratique professionnelle ?</i>	<i>Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien officinal ?</i>
<b>56</b>	5ème année	Oui	Oui	Oui
<b>57</b>	5ème année	Oui	Non	Oui
<b>58</b>	5ème année	Oui	Oui	Oui
<b>59</b>	5ème année	Oui	Oui	Oui
<b>60</b>	5ème année	Oui	Oui	Oui
<b>61</b>	5ème année	Oui	Oui	Oui
<b>62</b>	5ème année	Oui	Oui	Oui
<b>63</b>	5ème année	Oui	Oui	Oui
<b>64</b>	5ème année	Oui	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien hospitalier?</i>	<i>Trouvez-vous ces enseignements difficiles à assimiler ?</i>	<i>Pensez-vous qu'il soit essentiel que le pharmacien réactualise régulièrement ses connaissances concernant la mycologie ?</i>
56	Non	Non	Oui
57	Oui	Oui	Oui
58	Oui	Non	Oui
59	Non	Surtout les noms latins !! Peut-être pas nécessaires de tous les connaître...	Oui
60	Oui	Oui	Oui
61	Oui	Oui	Oui
62	Non	Oui	Non
63	Non	Il est surtout difficile de retenir l'ensemble des informations sur le long terme	Oui
64	Non	Oui	Oui

Annexe 5 - Résultats bruts issus des questionnaires étudiants 5èmes année, activité officinale

Numéro de réponse	Travaillez-vous régulièrement en officine ?	Dans quel type de pharmacie travaillez-vous ?	Vous est-il arrivé d'avoir à reconnaître des paniers en période de cueillette lorsque vous travailliez à la pharmacie ?	Vous sentez-vous capable de reconnaître ces paniers ?	Pensez-vous que la mycologie soit une activité saisonnière importante à l'officine ?
36	Oui	Officine de station balnéaire	Non	Pas encore dans le détail (espèce précise)	Oui
37	Oui	Officine de quartier	Non	Non	Non
38	Oui	Officine rurale	Oui	Oui	Non
39	Oui	Officine de quartier	Oui	Non	C'est une activité saisonnière mais dans l'officine à laquelle je travaille on a seulement 2-3 paniers par semaines pendant la saison
40	Oui	Officine de quartier	Non	Non	Non
41	Oui	Officine de centre commercial	Oui	Non	Non
42	Non	Officine rurale	Oui	Non	Non
43	Oui	Officine rurale	Oui	Non	Non
44	Non				Non
45	Non	Officine de centre ville	Non	Non	Non
46	Non	Officine de quartier	Non	Non	Je ne sais pas
47	Non	Officine rurale	Oui	Non	Oui
48	Oui	Officine de centre ville	Oui	Non	Oui
49	Oui	Officine de quartier	Non	Non	Non
50	Non		Non	Non	Non
51	Oui	Officine rurale	Oui	Non	Non
52	Oui	Officine rurale	Non	Oui	Non
53	Non				Non
54	Oui	officine de bord de mer, l'été	Non	Non	Oui
55	Non	Officine de quartier	Oui	Non	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Travaillez-vous régulièrement en officine ?</i>	<i>Dans quel type de pharmacie travaillez-vous ?</i>	<i>Vous est-il arrivé d'avoir à reconnaître des paniers en période de cueillette lorsque vous travailliez à la pharmacie ?</i>	<i>Vous sentez-vous capable de reconnaître ces paniers ?</i>	<i>Pensez-vous que la mycologie soit une activité saisonnière importante à l'officine ?</i>
56	Non	Officine rurale	Oui	Non	Oui
57	Non		Oui	Non	Oui
58	Oui	Officine de centre commercial	Oui	Oui	Oui
59	Non				Oui
60	Oui	Officine de centre commercial	Non	Non	Non
61	Non	officine près de la mer	Non	Non	Oui
62	Oui	Officine de centre commercial	Non	Oui	Non
63	Non	Officine rurale	J'ai toujours travaillé en période estivale donc c'était assez limité mais c'est arrivé quand même 3 fois donc cela doit arriver assez fréquemment durant la saison.	Avec des cours de mycologie remontant à la 2ème année ça n'était pas le cas mais au terme des cours de 5ème année j'espère que oui	Non
64	Non				Oui

Annexe 6 - Résultats bruts issus des questionnaires étudiants 5ème année, label

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?</i>	<i>Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?</i>	<i>Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien qui en serait titulaire ?</i>
36	Oui	Oui	Oui
37	Oui	Oui	Oui
38	Oui	Oui	Oui
39	Oui	Je pense que le public serait réceptif mais que dans son esprit il restera l'idée que tout les pharmaciens sont spécialisés donc au sein de la profession je ne sais pas s'ils feront des différences	Oui pour la reactualisation des connaissances mais peut être pas pour le regard de la clientèle
40	Oui	Oui	Oui
41	Oui	Oui	Oui
42	Oui	Oui	Oui
43	Oui	Oui	Oui
44	Oui	Oui	Non
45	Oui	Oui	Oui
46	Oui	Oui	Oui
47	Oui	Oui	Oui
48	Oui	Oui	Oui
49	Oui	Non	Oui
50	Oui	Oui	Oui
51	Oui	Oui	Oui
52	Oui	Oui	Oui
53	Oui	Oui	Oui
54	Oui	Oui	Oui
55	Oui	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Pensez-vous que la forme d'un examen de contrôle soit adaptée ?</i>	<i>Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans serait acceptable pour ce type de certification ?</i>
36	Oui	Oui
37	Oui	Non
38	Oui	Non
39	Oui	Oui
40	Oui	Oui
41	Oui	Oui
42	Oui	Oui
43	Oui	Oui
44	Oui	Oui
45	Oui	Validité plus courte
46	Oui	Oui
47	Examen de contrôle (oui) mais accompagnés de quelques cours de remises à niveau (2h tous les ans) me paraissent essentiels, puisque l'activité reste saisonnière.	Non
48	Non	Non
49	Oui	Oui
50	Oui	Oui
51	Oui	Oui
52	Oui	Oui
53	Oui	Oui
54	Oui	Oui
55	Oui	Oui

Numéro de réponse	<i>Si la certification vous était proposée lors de votre 6ème année, pensez-vous qu'elle serait un plus dans votre recherche d'emploi ?</i>	<i>Avez-vous des suggestions ?</i>
36	Je ne sais pas	Cela peut être très utile pour le patient, qui saura ainsi, mieux vers quelle pharmacie il doit s'adresser.
37	Non	
38	Non	
39	Non	
40	Non	
41	Non	
42	Non	
43	Non	
44	Non	
45	Non	
46	Je ne sais pas	
47	Oui	
48	Oui	
49	Oui	
50	Oui	
51	Oui	
52	Oui	
53	Oui	
54	Oui	
55	Oui	Pas les champi en P2 (trop tot)

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?</i>	<i>Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?</i>	<i>Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien qui en serait titulaire ?</i>
<b>56</b>	Oui	Oui	Oui
<b>57</b>	Oui	Oui	Oui
<b>58</b>	Oui	Oui	Oui
<b>59</b>	Oui	Oui	Oui
<b>60</b>	Non	Oui	Oui
<b>61</b>	Non	Ca portera à confusion car pour tous la mycologie fait partie de ce qu'un pharmacien doit savoir. les patients pourraient penser en voyant ce label que seul les pharmaciens qui l'ont ont des connaissances sur le sujet, or ce n'est pas le cas.	Voir ce label pourrait encourager les patients à venir poser des questions sur leurs cueillettes, mais une simple affiche sur les champignons posée sur le comptoir pendant la saison aura le même effet, pas besoin d'un label de compétences
<b>62</b>	Oui	Oui	Oui
<b>63</b>	Oui	Oui	Oui
<b>64</b>	Oui	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Pensez-vous que la forme d'un examen de contrôle soit adaptée ?</i>	<i>Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans serait acceptable pour ce type de certification ?</i>
56	Oui	Oui
57	Oui	Oui
58	Oui	Oui
59	Plutôt une formation continue ?	Oui
60	Oui	Plus longue validité
61	Oui	Plutôt tous les ans à chaque début de saison, avec un examen sur internet
62	Plus que reconnaître du tac au tac les espèces, il faudrait surtout certifier que l'on sait bien les différents termes de vocabulaire mycologiques pour être capable en tant que pharmacien de bien distinguer les espèces entre elles à l'aide d'un ouvrage adapté et complet.	Je ne pense pas que les pharmaciens se donneraient la peine de repasser tous les 3 ou 4 ans la certification. Une mise à niveau grâce à une interface de cours en e-learning et un qcm d'évaluation pourraient suffire à renouveler sa certification à mon avis. On pourrait par exemple la passer en 6ème année et la revalider en e-learning tous les 3 ans. Si trop d'erreurs aux qcm d'évaluation ou non suivi du e-learning la certification ne serait pas renouvelée.
63	Oui	Oui
64	Oui	Oui

Numéro de réponse	Si la certification vous était proposée lors de votre 6ème année, pensez-vous qu'elle serait un plus dans votre recherche d'emploi ?	Avez-vous des suggestions ?
56	Oui	
57	Oui	
58	Oui	
59	Oui	
60	Oui	
61	Oui	
62	Pas forcément en sortant de 6ème année, car les pharmaciens savent que nous venons de revoir les champignons. Par contre plus tard en cours de carrière ça peut être un plus pour changer d'officine.	
63	Tout dépend dans quelle type de pharmacie on postule, les pharmacies rurales seraient très intéressées, en revanche les pharmacies de grandes villes beaucoup moins je pense.	Les cours de Mycologie devraient être seulement dispensé aux étudiants de la filière officine en 4ème et en 5ème année car les faire apprendre à toute la promotion en 2ème année c'est la corvée pour les étudiants ne se dirigeant pas vers l'officine et pour les futurs officinaux en faire en 2ème année puis ne plus pratiquer jusqu'en 5ème année c'est inutile. Toutes les informations sont très lointaines arrivé en 5ème année...
64		

Annexe 7 - Résultats bruts issus des questionnaires étudiants 6ème année, études

<i>Numéro de réponse</i>	<i>En quelle année êtes-vous ?</i>	<i>Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ?</i>	<i>Les enseignements de mycologie à la faculté de pharmacie sont-ils selon-vous adaptés à la pratique professionnelle ?</i>	<i>Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien officinal ?</i>
65	6ème année	Oui	Oui	Oui
66	6ème année	Non	Oui	Non
67	6ème année	Oui	Oui	Oui
68	6ème année	Non	Non	Oui
69	6ème année	Oui	Oui	Oui
70	6ème année	Oui	Oui	Oui
71	6ème année	Oui	Oui	Oui
72	6ème année	Oui	Oui	Oui
73	6ème année	Oui	Oui	Oui
74	6ème année	Oui	Oui	Oui
75	6ème année	Oui	Oui	Oui
76	6ème année	Oui	Oui	Oui
77	6ème année	Oui	Oui	Oui
78	6ème année	Oui	Oui	Oui
79	6ème année	Oui	Oui	Oui
80	6ème année	Oui	Oui	Oui
81	6ème année	Oui	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien hospitalier?</i>	<i>Trouvez-vous ces enseignements difficiles à assimiler ?</i>	<i>Pensez-vous qu'il soit essentiel que le pharmacien réactualise régulièrement ses connaissances concernant la mycologie ?</i>
65	Non	Cela dépend du type de champignon et de la possibilité de les observer régulièrement ou non	Oui
66	Non	Oui	Oui
67	Aucune idée, connaît pas cette filiaire	Non	Oui
68	Non	Difficile a retenir sur le long terme	Oui
69	Dépend de son secteur => très utile en toxicologie	Oui	Oui
70	Non	Non	Oui
71	Non	Oui	Oui
72	Non	Oui	Oui
73	Non	Oui	Oui
74	Non	Non	Oui
75	Non sauf Toxicologie	Oui	Oui
76	Non	Oui	Oui
77	Oui	Oui	Oui
78	Non	Oui	Oui
79	Non	Oui	Oui
80	Non	Oui	Oui
81	Oui	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>En quelle année êtes-vous ?</i>	<i>Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ?</i>	<i>Les enseignements de mycologie à la faculté de pharmacie sont-ils selon vous adaptés à la pratique professionnelle ?</i>	<i>Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien officinal ?</i>
<b>82</b>	6ème année	Oui	Oui	Oui
<b>83</b>	6ème année	Oui	Oui	Oui
<b>84</b>	6ème année	Oui	Oui	Oui
<b>85</b>	6ème année	Oui	Non	Oui
<b>86</b>	6ème année	Oui	Oui	On ne peut pas juger un bon pharmacien sur sa qualité de mycologue.
<b>87</b>	6ème année	Oui	Oui	Oui
<b>88</b>	6ème année	Oui	Oui	Oui
<b>89</b>	6ème année	Oui	Oui	Oui
<b>90</b>	6ème année	Non	Oui	Non
<b>91</b>	6ème année	Oui	Oui	Oui
<b>92</b>	6ème année	Oui	Oui	Oui
<b>93</b>	6ème année	Oui	Oui	Oui
<b>94</b>	6ème année	Oui	Oui	Oui
<b>95</b>	6ème année	Oui	Oui	Oui
<b>96</b>	6ème année	Oui	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien hospitalier?</i>	<i>Trouvez-vous ces enseignements difficiles à assimiler ?</i>	<i>Pensez-vous qu'il soit essentiel que le pharmacien réactualise régulièrement ses connaissances concernant la mycologie ?</i>
82	Oui	Non	Oui
83	Non	Non	Oui
84	Non	Non	Au moins 1 pharmacien par officine devrait être à jour, c'est difficilement imposable à tout le monde
85	Non	Non	Non
86	Non	Non	Oui
87	Oui	Oui	Oui
88	Oui	Oui	Oui
89	Non	Oui	Oui
90	Non	Oui	Oui
91	Non	Non	Oui
92	Oui	Non	Oui
93	Oui	Non	Oui
94	Non	Oui	Oui
95	Non	Oui	Oui
96	Non	Non	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>En quelle année êtes-vous ?</i>	<i>Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ?</i>	<i>Les enseignements de mycologie à la faculté de pharmacie sont-ils selon-vous adaptés à la pratique professionnelle ?</i>	<i>Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien officinal ?</i>
97	6ème année	Oui	Oui	Oui
98	6ème année	Oui	Oui	Je n'ai eu qu'une seule fois une personne avec un panier ce champignons au comptoir
99	6ème année	Oui	Oui	Oui
100	6ème année	Oui	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien hospitalier?</i>	<i>Trouvez-vous ces enseignements difficiles à assimiler ?</i>	<i>Pensez-vous qu'il soit essentiel que le pharmacien réactualise régulièrement ses connaissances concernant la mycologie ?</i>
97	Non	Oui	Oui
98	Oui	En p2 lorsqu'on ne s'est jamais intéressé aux champignons oui! (peur de ma mère vis à vis de la récolte des champignons et encore aujourd'hui alors que je suis en 6ème année!)	Oui sans pratique on oublie très vite!
99	Non	Oui	Oui
100	Non	Oui	Oui

Annexe 8 - Résultats bruts issus des questionnaires étudiants 6ème année, activité officinale

Numéro de réponse	Travaillez-vous régulièrement en officine ?	Dans quel type de pharmacie travaillez-vous ?	Vous est-il arrivé d'avoir à reconnaître des paniers en période de cueillette lorsque vous travaillez à la pharmacie ?	Vous sentez-vous capable de reconnaître ces paniers ?	Pensez-vous que la mycologie soit une activité saisonnière importante à l'officine ?
65	Non		Oui	oui	Cela dépend de la situation de l'officine
66	Non				Non
67	Oui	Officine de centre ville	Oui	Oui	Oui
68	Non	Officine de centre ville	Oui	Non	Non
69	Oui	Officine de quartier	Non	Non	Oui
70	Oui	Officine de centre ville	Oui	Non	Oui
71	Oui	Officine rurale	Oui	Oui	Non
72	Oui	Officine rurale	Oui	Oui mais pas seule, avis d'un tiers pharmacien pour me confirmer mon tri	Non
73	Oui	Officine de centre ville	Non	Non	Tres dépendant de la localisation de l'officine. En ville, non!
74	Non	Officine de quartier	Non	Non	Non
75	Non	Officine rurale	Oui	Non	Oui
76	Oui	Officine rurale	Non	Oui	Oui
77	Oui	Officine rurale	Oui	Oui	Oui
78	Non				Oui
79	Oui	Officine rurale	Oui	Oui mais j'ai pas confiance en moi	Cela dépend des officines, celles qui sont rurales sont sûrement plus concernées
80	Oui	Officine de centre ville	Oui	Non	Oui
81	Oui	Officine de centre commercial	Oui	Non	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Travaillez-vous régulièrement en officine ?</i>	<i>Dans quel type de pharmacie travaillez-vous ?</i>	<i>Vous est-il arrivé d'avoir à reconnaître des paniers en période de cueillette lorsque vous travailliez à la pharmacie ?</i>	<i>Vous sentez-vous capable de reconnaître ces paniers ?</i>	<i>Pensez-vous que la mycologie soit une activité saisonnière importante à l'officine ?</i>
82	Oui	Officine de quartier	Oui	Oui	Oui
83	Oui	Officine rurale	Oui	Oui	Oui
84	Oui	Officine de quartier	Oui	Oui	Oui
85	Oui	Officine rurale	Oui	Oui	Oui
86	Oui	Officine de centre ville	Oui	Oui	Oui
87	Oui	Officine de quartier	Oui	les champignons les plus courant	Non
88	Oui	Officine de quartier	Non	Non	Non
89	Oui	Officine de quartier	Oui	Non	Non
90	Oui	Officine rurale	Oui	Non	Non
91	Non				Non
92	Oui	Officine rurale	Oui	avec de l'aide	Oui
93	Oui	Officine de centre ville	Oui	Ça depend	Oui
94	Oui	Officine de centre ville	Oui	Non	Oui
95	Oui	Officine de quartier	Oui	Non	Oui
96	Oui	Officine de centre commercial	Oui	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Travaillez-vous régulièrement en officine ?</i>	<i>Dans quel type de pharmacie travaillez-vous ?</i>	<i>Vous est-il arrivé d'avoir à reconnaître des paniers en période de cueillette lorsque vous travailliez à la pharmacie ?</i>	<i>Vous sentez-vous capable de reconnaître ces paniers ?</i>	<i>Pensez-vous que la mycologie soit une activité saisonnière importante à l'officine ?</i>
97	Oui	Officine rurale	Oui	Oui	Oui
98	Oui	Officine de centre ville	1 fois	Oui	Non
99	Oui	Officine de centre commercial	Oui	Oui	Oui
100	Oui	Officine rurale	Non	Non	Oui

Annexe 9 - Résultats bruts issus des questionnaires étudiants 6ème année, label

Numéro de réponse	Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?	Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?	Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien qui en serait titulaire ?
65	Oui	Oui	Oui
66	Oui	Oui	Oui
67	Quel but?	Je ne sais pas, surement pour le public averti..	Cela dépend de la typologie de la pharmacie, mais il n'y a pas bcp de reco en officine finalement
68	Oui	Oui	Oui
69	Oui	Oui	Oui
70	Non	Oui	Non
71	Oui	Non	Oui
72	Oui	Oui	Oui
73	Oui	Oui	Oui
74	Oui	Oui	Oui
75	Oui	Oui	Non
76	Oui	Oui	Oui
77	Oui	Oui	Oui
78	Oui	Oui	Oui
79	Oui	Oui et non, ça dépend car il y a déjà énormément de label en tout genre que les gens s'y perdent déjà	Oui
80	Oui	Oui	Oui
81	Oui	Oui	Non

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Pensez-vous que la forme d'un examen de contrôle soit adaptée ?</i>	<i>Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans serait acceptable pour ce type de certification ?</i>
<b>65</b>	Oui	Plutôt 4 -5 ans
<b>66</b>	Oui	Oui
<b>67</b>	Oui	Ca fait juste, je dirais plus 5-6 ans
<b>68</b>	Oui	2 ans
<b>69</b>	Oui	2 ans
<b>70</b>	Non	Non
<b>71</b>	Oui	Non
<b>72</b>	Oui	Non
<b>73</b>	Oui	Non
<b>74</b>	Oui	Oui
<b>75</b>	Oui	Oui
<b>76</b>	Oui	Oui
<b>77</b>	Oui	Oui
<b>78</b>	Oui	Oui
<b>79</b>	Oui	Oui
<b>80</b>	Oui	Maximum 2 ans je pense car c'esr un entrainement chaque année qu'il faut
<b>81</b>	Oui	Non

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?</i>	<i>Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?</i>	<i>Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien qui en serait titulaire ?</i>
82	Oui	Oui	Oui
83	Oui	Oui	Oui
84	Oui	Oui	Oui
85	Non	Non	Non
86	On ne peut qualifier un pharmacien que par certaines compétences... Va t on vers label homéo, label phyto, ... Il faut être de base bon partout et se perfectionner ensuite	Oui	Oui
87	Oui	Oui	Oui
88	Oui	Oui	Oui
89	Oui	Oui	Oui
90	Oui	Oui	Non
91	Oui	Oui	Oui
92	Oui	Oui	Oui
93	Oui	Oui	Oui
94	Oui	Oui	Oui
95	Oui	Oui	Oui
96	Oui	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Pensez-vous que la forme d'un examen de contrôle soit adaptée ?</i>	<i>Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans serait acceptable pour ce type de certification ?</i>
<b>82</b>	Oui	Non
<b>83</b>	Oui	Non
<b>84</b>	Ne pas imposer à tous les pharmaciens, proposer le label sur la base du volontariat et dans ce cas oui créer un examen	Oui
<b>85</b>	Non	Oui
<b>86</b>	Oui	Oui
<b>87</b>	Oui	Oui
<b>88</b>	Oui	Oui
<b>89</b>	Oui	Oui
<b>90</b>	Oui	Oui
<b>91</b>	Oui	Oui
<b>92</b>	Oui	Oui
<b>93</b>	Oui	Oui
<b>94</b>	Oui	Oui
<b>95</b>	Oui	Oui
<b>96</b>	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Si la certification vous était proposée lors de votre 6ème année, pensez-vous qu'elle serait un plus dans votre recherche d'emploi ?</i>	<i>Avez-vous des suggestions ?</i>
82	Oui	Ce label serait vraiment un plus pour le pharmacien d'officine, donnant confiance aux patients qui viennent faire vérifier leurs paniers. Mais il faut chaque année se remettre à niveau, puisqu'on ne reconnaît les champignons que durant une partie de l'année... Un rappel des connaissances est nécessaire tout les ans. Le label valable 3 ou 4 ans? à discuter. Mais dans ce cas, peut être proposer de participer à une exposition, une journée en forêt, pour valider cette certification
83	Oui	La certification ne devrait pas dépasser 2 ans, car il y a beaucoup de changement en mycologie.
84	Oui	Comme dit précédemment, la mycologie est difficilement imposable à tous, certains n'aiment pas ça, proposer cette certification peut par contre valoriser les pharmaciens impliqués et leur permettre de montrer cette qualification à sa patientèle
85	Oui	
86	Oui	
87	Oui	
88	Oui	
89	Oui	
90	Oui	
91	Oui	
92	Oui	
93	Oui	
94	Oui	
95	Oui	
96	Oui	

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?</i>	<i>Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?</i>	<i>Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien qui en serait titulaire ?</i>
<b>97</b>	Oui	Oui	Oui
<b>98</b>	Oui	Oui	Oui
<b>99</b>	Oui	Non	Oui
<b>100</b>	Oui	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Pensez-vous que la forme d'un examen de contrôle soit adaptée ?</i>	<i>Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans serait acceptable pour ce type de certification ?</i>
<b>97</b>	Oui	Oui
<b>98</b>	Non, trop scolaire pour les pharmaciens donc peut-être désintéressé d'avoir ce label?	Oui mais avec des rappels pendant cette période!
<b>99</b>	Oui	Plutôt 5 ans
<b>100</b>	Oui	Trop long peut-être pour 4 ans, plutôt 2-3 ans max. Ça s'oublie vite !

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Si la certification vous était proposée lors de votre 6ème année, pensez-vous qu'elle serait un plus dans votre recherche d'emploi ?</i>	<i>Avez-vous des suggestions ?</i>
<b>97</b>	Oui	Je pense que cela est vraiment utile dans les pharmacies de campagne ou proche campagne car les gens en rapportent souvent à la pharmacie. Cela permet aussi de fidéliser la clientèle en apportant un plus, en parlant d'autre chose que des médicaments.
<b>98</b>	Oui	
<b>99</b>	Oui	
<b>100</b>	Oui	

Annexe 10 - Résultats bruts issus des questionnaires officinaux, exercice officinal

Numéro de réponse	Dans quel type de pharmacie travaillez-vous ?	Pensez-vous que la mycologie soit une activité saisonnière importante à l'officine ?	Dans votre officine, vous arrive-t-il d'avoir à reconnaître des paniers régulièrement en période de récolte ?
1	Officine de centre commercial	Oui	Oui
2	Officine de centre commercial	Oui	Oui
3	Officine de centre commercial	Non	Oui
4	Officine de centre commercial	Oui	Oui
5	Officine de centre commercial	Non	Oui
6	Officine de centre ville	Non	Oui
7	Officine de centre ville	Oui	Oui
8	Officine de centre ville	Importante au sens santé oui, au sens nombre non	Oui
9	Officine de centre ville	Oui	Oui
10	Officine de quartier	Non	Non
11	Officine de quartier	Oui	Oui
12	Officine de quartier	Non	Oui, quelques fois
13	Officine de quartier	Non	Oui
14	Officine de quartier	Non	Oui
15	Officine de quartier	Non	Non
16	Officine de quartier	Oui	Oui
17	Officine rurale	Oui	Oui
18	Officine rurale	Oui	Oui

Numéro de réponse	<i>Y-a-t-il dans votre officine quelqu'un (vous-même ou un autre pharmacien) capable de reconnaître ces paniers ?</i>	<i>Pensez-vous qu'il soit important que les facultés continuent à former les futurs pharmaciens sur les reconnaissances mycologiques ?</i>	<i>Pensez-vous qu'il soit essentiel que le pharmacien reçoive une formation continue régulière concernant la mycologie ?</i>
1	Oui	Oui	Oui
2	Oui	Oui	Oui
3	Oui	Oui	Oui
4	Oui	Oui	Oui
5	Oui	Oui	Oui
6	Oui	Non	Non
7	Oui	Oui	Oui
8	Oui	Oui	Oui pas tous les ans !
9	Oui	Oui	Oui
10	Oui	Oui	Oui
11	Oui	Oui	Oui
12	Oui	Oui	Oui
13	Oui	Oui	Oui
14	Certains champignons seulement	Oui	Oui
15	Oui	Oui	Oui
16	Connaissance moyenne	Oui	Oui
17	Oui	Oui	Oui
18	Oui	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Dans quel type de pharmacie travaillez-vous ?</i>	<i>Pensez-vous que la mycologie soit une activité saisonnière importante à l'officine ?</i>	<i>Dans votre officine, vous arrive-t-il d'avoir à reconnaître des paniers régulièrement en période de récolte ?</i>
19	Officine rurale	Oui	Oui
20	Officine rurale	Oui	Oui
21	Officine rurale	Oui	Oui
22	Officine rurale	Oui	Oui
23	Officine rurale	Non	Oui
24	Officine rurale	Non	Oui
25	Officine rurale	modérée	Oui
26	Officine rurale	Non	Oui
27	Officine rurale	Non	Oui
28	Officine rurale	ACTIVITE MOYENNE	Oui
29	Officine rurale	Fonction des années	Oui
30	Officine rurale	Oui	Oui
31	Officine rurale	modérée	Oui
32	Officine rurale	Oui	Oui
33	Officine rurale	Non	Oui
34	Officine rurale	Oui	Oui
35	Officine rurale	Oui	Oui
36	Officine rurale	Oui	Oui
37	Officine rurale	Interessante	Oui
38	Officine rurale	Non	Oui
39	Officine rurale	Oui	Oui
40	Officine rurale	Oui	Oui
41	Officine rurale	Oui	Oui
42	Officine rurale	Non	Oui
43	Officine rurale	Non	un peu

Numéro de réponse	<i>Y-a-t-il dans votre officine quelqu'un (vous-même ou un autre pharmacien) capable de reconnaître ces paniers ?</i>	<i>Pensez-vous qu'il soit important que les facultés continuent à former les futurs pharmaciens sur les reconnaissances mycologiques ?</i>	<i>Pensez-vous qu'il soit essentiel que le pharmacien reçoive une formation continue régulière concernant la mycologie ?</i>
19	Oui	Oui	Oui
20	Oui	Oui	Oui
21	Oui	Oui	Oui
22	Oui	Oui	Oui
23	Oui	Oui	Oui
24	Oui	Oui	Oui
25	Oui	Oui	Oui
26	Oui	Oui	Oui
27	Oui	Oui	Oui
28	Oui	Oui	Oui
29	Oui	Oui	Oui
30	Oui	Oui	Oui
31	Oui	Oui	Oui
32	Oui	Oui	Oui
33	Oui	Oui	Oui
34	Oui	Oui	Oui
35	Oui	Oui	Oui
36	Oui	Oui	Oui
37	Oui	Oui	Oui
38	Oui	Oui	Oui
39	Oui	Oui	Oui
40	Oui	Oui	Oui
41	Oui	Oui	Oui
42	Un pharmacien partiellement apte à la reconnaissance	Oui	Oui
43	Oui	Oui	Oui

Annexe 11 - Résultats bruts issus des questionnaires officinaux, label

Numéro de réponse	<i>Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?</i>	<i>Pensez-vous qu'il puisse apporter un plus au pharmacien qui en serait titulaire ?</i>	<i>Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?</i>	<i>Pensez-vous que la forme d'un examen de contrôle soit adaptée ?</i>
1	Oui	Oui	Oui	Non
2	Oui	Oui	Oui	Oui
3	Oui	Oui	Oui	Oui
4	Oui	Oui	Oui	Oui
5	Ne sait pas	Oui	Oui	Oui
6	Non	Non	peut etre	Non
7	Oui	Oui	Oui	Oui
8	Non	Non	Ne sait pas	Ne sait pas
9	Oui	Oui	Oui	Oui
10	Oui	Oui	Oui	Oui
11	Oui	Non	Oui	Oui
12	Non	Non	Non	Non
13	Oui	Oui	Oui	Oui
14	Oui	Oui	Oui	Oui
15	Non	Oui	Oui	Oui
16	Oui	Oui	Oui	Oui
17	Il ne faut pas rentrer dans ce système de segmentation	Surement un moins à la profession	Il associera un peu moins le pharmacien au savoir et un peu plus au tiroir caisse	Nous avons un devoir de réponse sure. Si on ne sait pas répondre sur le champ, on voit avec des confrères plus compétents.
18	Oui	Oui	Oui	Non

Numéro de réponse	<i>Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans serait acceptable pour ce type de certification ?</i>	<i>Pensez-vous que l'obtention d'un tel label pour un jeune diplômé, pourrait être un plus pour son recrutement en officine ?</i>	<i>Indépendamment de cet examen, pensez-vous que proposer une formation continue en mycologie serait utile ?</i>	<i>Avez-vous des suggestions ?</i>
1	Non	Non	Oui	Attention avec la notion de label qui comporte des obligations;le pharmacien s'investira s'il pratique lui meme la cueillette des champignons, activité plutôt peu suivie par les citadins; mais pour cette responsabilité ,pour moi , on fait ou on fait pas si on n'y connait rien.ne pas oublier que c'est encore un service (donc gratuit) que nous pouvons proposer.peut être s'appuyer sur des associations de mycologie qui pourrait intervenir dans les pharmacies qui le souhaitent ; à voir
2	Oui	Non	Oui	
3	Oui	Oui	Oui	
4	Oui	Oui	Oui	une formation DPC ouverte aussi aux prepareateurs
5	validité plus longue	Oui	Oui	
6	Non	Non	Non	
7	Oui	Oui	Oui	
8	trop court	Oui	Oui	la mycologie doit rester du domaine de tous les phciens
9	Validité permanente avec mise à jour des connaissances	Oui	Oui	Pourquoi pas 1 préparateur bp
10	Oui	Non	Non	
11	au moins 5 ans	Non	Oui	
12	Non	Non	Oui	
13	Oui	Non	Oui	
14	2 ans	Oui	Oui	
15	Oui	Oui	Oui	
16	Oui	Oui	Oui	
17	Je ne pourrais répondre à cette question avec mes réponses précédentes.	Non	Indispensable au même titre que les autres matières enseignées à la fac	Pardon pour mon humour acide sinon vénéneux. Bon courage.
18	Non	Oui	Non	

Numéro de réponse	<i>Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?</i>	<i>Pensez-vous qu'il puisse apporter un plus au pharmacien qui en serait titulaire ?</i>	<i>Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?</i>	<i>Pensez-vous que la forme d'un examen de contrôle soit adaptée ?</i>
19	Oui	Oui	Oui	Oui
20	Je ne sais pas	Non	5% des patients	Non
21	Non	Non	Non	Non
22	Non	Non	Non	Non
23	Non	Non	Eventuellement	Oui
24	Oui	Oui	Non	Oui
25	Ne sait pas	Non	Oui	Formation continue dpc
26	Non	Non	Non	Non
27	Non	Non	Non	Oui
28	Oui	Oui	Oui	Oui
29	Oui	Non	Oui	Oui
30	Oui	Oui	Oui	Oui
31	Ne sait pas	Non	Oui	Plutôt formation dpc
32	Oui	Oui	Oui	Oui
33	Oui	Oui	Oui	Oui
34	Porte ouverte à d'autre qualifications (ex spécialiste cancéro, podo...)	Faut il dans ce cas créer un DU ??	Si il y a reconnaissance, et mise en jeu de la responsabilité, il doit y avoir rémunération.	La question est de savoir qui fait passer l'examen??
35	Non	Non	Non	Oui
36	Oui	Oui	Oui	Oui
37	Oui	Oui	Oui	Oui
38	Oui	Oui	Oui	Oui
39	Oui	Oui	Oui	Oui
40	Oui	Oui	Oui	Oui
41	Oui	Oui	Oui	Oui
42	Ne sait pas	Oui	Oui	Oui
43	Oui	Oui	Oui	Oui si rappel avant

Numéro de réponse	Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans serait acceptable pour ce type de certification ?	Pensez-vous que l'obtention d'un tel label pour un jeune diplômé, pourrait être un plus pour son recrutement en officine ?	Indépendamment de cet examen, pensez-vous que proposer une formation continue en mycologie serait utile ?	Avez-vous des suggestions ?
19	Oui	Dépend de la typologie de l'officine	Oui	
20	5 ans	Non	Oui	
21	Non	Non	Oui	
22	Non	Non	Oui	
23	Non	Non	Oui	Activité non rémunérée pour l'instant et qui ne le sera sans doute jamais. Il sera sans doute difficile de recruter des pharmaciens + association mycologique déjà existante
24	Non	Non	Oui	
25	Oui	Non	Oui	
26	Oui	Non	Oui	
27	Oui	Non	Oui	
28	Oui	Non	Oui	
29	Oui	Non	Oui	
30	Oui	Non	Oui	très bonne idée
31	Oui	Non	Oui	
32	validité permanente	Non	Oui	
33	5ans	Oui	Oui	
34	Non	Oui	Oui	le principe est que la formation est égalitaire, dans toute la France chaque pharmacien a reçu une formation équivalente. Par contre les spécialisations sont "validées" via des formations (universitaires ou autres), mais dans tous les cas c'est le client qui valide nos formations puisque dans la qualité du conseil il y a la fidélisation derrière
35	Non	Oui	Oui	
36	Non	Oui	Oui	
37	Oui	Oui	Oui	
38	Oui	Oui	Oui	
39	Oui	Oui	Oui	
40	Oui	Oui	Oui	
41	Oui	Oui	Oui	
42	Oui	Oui	Oui	
43	Ne sait pas	Non	Oui si le dimanche	il faut rendre les formations plus accessibles ou pharmaciens qui travaillent tous les jours du lundi au samedi, car ce sont des pharmaciens de campagne et donc ceux qui sont le plus en contact

Annexe 12 - Résultats bruts issus des questionnaires patients, par classe d'âge

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Quel âge avez-vous ?</i>	<i>Vous arrive-t-il de ramasser des champignons à l'automne ?</i>	<i>Si oui, avez vous le réflexe de les apporter à votre pharmacien ?</i>	<i>Saviez-vous que le pharmacien d'officine est le seul professionnel de santé formé à la reconnaissance des champignons ?</i>
1	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
2	18 à 35 ans	Non	Non	Oui
3	18 à 35 ans	Non		Non
4	18 à 35 ans	Non		Oui
5	18 à 35 ans	Non	Non	Non
6	18 à 35 ans	Non		Oui
7	18 à 35 ans	Non	Non	Oui
8	18 à 35 ans	Non		Oui
9	18 à 35 ans	Non		Oui
10	18 à 35 ans	Non		Non
11	18 à 35 ans	Non		Non
12	18 à 35 ans	Non	Non	Non
13	18 à 35 ans	Non		Non
14	18 à 35 ans	Non	Non	Oui
15	18 à 35 ans	Non	Non	Non
16	18 à 35 ans	Non	Non	Oui
17	18 à 35 ans	Non		Oui
18	18 à 35 ans	Non	Oui	Oui
19	18 à 35 ans	Non	Oui	Oui
20	18 à 35 ans	Non	Non	Non
21	18 à 35 ans	Non	Non	Oui
22	18 à 35 ans	Non	Non	Oui
23	18 à 35 ans	Non		Oui
24	18 à 35 ans	Non	Non	Oui
25	18 à 35 ans	Non		Oui
26	18 à 35 ans	Non	Non	Non
27	18 à 35 ans	Non	Non	Oui
28	18 à 35 ans	Non		Oui
29	18 à 35 ans	Non	Oui	Oui
30	18 à 35 ans	Non		Non
31	18 à 35 ans	Non	Non	Non
32	18 à 35 ans	Non		Non
33	18 à 35 ans	Non		Oui
34	18 à 35 ans	Non	Non	Oui
35	18 à 35 ans	Non		Oui
36	18 à 35 ans	Non	Oui	Oui
37	18 à 35 ans	Non		Oui
38	18 à 35 ans	Non		Oui
39	18 à 35 ans	Non		Non
40	18 à 35 ans	Non	Non	Oui
41	18 à 35 ans	Non		Non
42	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
43	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
44	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
45	18 à 35 ans	Oui	Oui	Non
46	18 à 35 ans	Oui	Non	Non
47	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Si une pharmacie est titulaire de ce label, irez-vous plutôt dans celle-ci que dans une autre pour y montrer vos champignons ?</i>	<i>Si ce label est apposé sur la vitrine de la pharmacie, cela vous incite-t-il à y apporter vos champignons ou à questionner l'équipe à propos de la mycologie ?</i>
1	Oui	Oui
2	Oui	Oui
3	Oui	Oui
4	Oui	Oui
5	Oui	Non
6	Oui	Oui
7	Oui	Oui
8	Oui	Oui
9	Oui	Oui
10	Oui	Oui
11	Oui	Oui
12	Oui	Non
13	Oui	Oui
14	Oui	Oui
15	Oui	Oui
16	Oui	Oui
17	Oui	Oui
18	Oui	Oui
19	Oui	Oui
20	Non	Non
21	Oui	Oui
22	Oui	Oui
23	Oui	Oui
24	Oui	Oui
25	Oui	Oui
26	Oui	Oui
27	Oui	Oui
28	Oui	Oui
29	Oui	Oui
30	Oui	Oui
31	Non	Non
32	Non	Non
33	Oui	Oui
34	Oui	Oui
35	Non	Oui
36	Oui	Oui
37	Oui	Oui
38	Oui	Oui
39	Oui	Oui
40	Oui	Oui
41	Oui	Non
42	Oui	Oui
43	Oui	Oui
44	Oui	Oui
45	Oui	Oui
46	Oui	Oui
47	Oui	Oui

Numéro de réponse	Si oui ou non, pourquoi ?
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	Parce que je n'en ramasse pas
28	
29	Parce que je ne veux pas risquer une intoxication
30	
31	
32	
33	
34	
35	Je ne connais pas les champignons
36	Par précaution
37	
38	
39	
40	Parce que non à la question précédente
41	
42	
43	
44	
45	
46	
47	

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Quel âge avez-vous ?</i>	<i>Vous arrive-t-il de ramasser des champignons à l'automne ?</i>	<i>Si oui, avez vous le réflexe de les apporter à votre pharmacien ?</i>	<i>Saviez-vous que le pharmacien d'officine est le seul professionnel de santé formé à la reconnaissance des champignons ?</i>
48	18 à 35 ans	Oui	Non	Non
49	18 à 35 ans	Oui	Non	Non
50	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
51	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
52	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
53	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
54	18 à 35 ans	Oui	Oui	Oui
55	18 à 35 ans	Oui	Oui	Oui
56	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
57	18 à 35 ans	Oui	Oui	Oui
58	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
59	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
60	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
61	18 à 35 ans	Oui	Non	Non
62	18 à 35 ans	Oui	Oui	Oui
63	18 à 35 ans	Oui	Oui	Oui
64	18 à 35 ans	Oui	Oui	Oui
65	18 à 35 ans	Oui	Oui	Oui
66	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
67	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
68	18 à 35 ans	Oui	Oui	Oui
69	18 à 35 ans	Oui	Oui	Oui
70	18 à 35 ans	Oui	Non	Non
71	18 à 35 ans	Oui	Oui	Oui
72	18 à 35 ans	Oui	Oui	Oui
73	18 à 35 ans	Oui	Non	Non
74	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
75	18 à 35 ans	Oui	Non	Non
76	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
77	18 à 35 ans	Oui	Oui	Oui
78	18 à 35 ans	Oui	Oui	Oui
79	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
80	18 à 35 ans	Oui	Oui	Oui
81	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
82	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
83	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui
84	18 à 35 ans	Oui	Non	Non
85	18 à 35 ans	Oui	Non	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Si une pharmacie est titulaire de ce label, irez-vous plutôt dans celle-ci que dans une autre pour y montrer vos champignons ?</i>	<i>Si ce label est apposé sur la vitrine de la pharmacie, cela vous incite-t-il à y apporter vos champignons ou à questionner l'équipe à propos de la mycologie ?</i>
48	Oui	Oui
49	Oui	Oui
50	Oui	Oui
51	Oui	Oui
52	Oui	Oui
53	Oui	Oui
54	Non	Non
55	Oui	Oui
56	Oui	Oui
57	Oui	Oui
58	Oui	Oui
59	Oui	Non
60	Oui	Oui
61	Oui	Oui
62	Oui	Oui
63	Oui	Oui
64	Oui	Oui
65	Oui	Oui
66	Oui	Oui
67	Oui	Oui
68	Oui	Oui
69	Oui	Oui
70	Oui	Oui
71	Oui	Oui
72	Oui	Oui
73	Oui	Oui
74	Oui	Oui
75	Oui	Oui
76	Oui	Oui
77	Oui	Oui
78	Non	Oui
79	Non	Non
80	Oui	Oui
81	Oui	Oui
82	Oui	Oui
83	Oui	Oui
84	Oui	Non
85	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Si oui ou non, pourquoi ?</i>
48	
49	
50	
51	
52	
53	Je ne cueille que les champignons que je connais
54	
55	Les pharmaciens s'y connaissent
56	Connaissance en mycologie suffisante pour se débrouiller dans l'identification des champignons
57	Pour savoir si le champignon est comestible afin de ne pas m'empoisonner
58	
59	Je les apporte à ma mère qui s'y connaît très bien
60	Mon papy est expert
61	La nature du champignon
62	Le pharmacien est compétent dans ce domaine, je ne prend aucun risque :)
63	
64	
65	
66	
67	
68	
69	Pour ne pas m'empoisonner
70	
71	Trop dur de reconnaître les champignons
72	
73	On prend uniquement ceux dont on est sûr
74	J'ai un voisin qui connaît les plus courants et des livres et je ne ramasse que ce que je connais
75	Je ne savais pas que c'était possible
76	
77	Le pharmacien est le professionnel de santé ayant des connaissances en mycologie et étant facilement accessible
78	
79	Je ne cueille que les champignons que je connais
80	
81	Nous les avons amenés les premières années de cueillette et à présent nous ne choisissons que les chanterelles d'automne trompettes des morts et certains ceps. Si on a un doute sur un cep, on va voir le pharmacien sinon Non. En plus la cueillette est souvent le dimanche !!!
82	
83	
84	Parce que je les ramasse avec un connaisseur
85	

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Quel âge avez-vous ?</i>	<i>Vous arrive-t-il de ramasser des champignons à l'automne ?</i>	<i>Si oui, avez vous le réflexe de les apporter à votre pharmacien ?</i>	<i>Saviez-vous que le pharmacien d'officine est le seul professionnel de santé formé à la reconnaissance des champignons ?</i>
86	18 à 35 ans	Rarement	Non	Oui
87	18 à 35 ans	Rarement	Non	Non
88	35 à 50 ans	Non	Non	Oui
89	35 à 50 ans	Non	Non	Oui
90	35 à 50 ans	Non		Oui
91	35 à 50 ans	Non		Non
92	35 à 50 ans	Non	Non	Non
93	35 à 50 ans	Non	Non	Oui
94	35 à 50 ans	Non		Oui
95	35 à 50 ans	Non	Non	Oui
96	35 à 50 ans	Non		Oui
97	35 à 50 ans	Non		Oui
98	35 à 50 ans	Non	Non	Oui
99	35 à 50 ans	Non		Non
100	35 à 50 ans	Non		Oui
101	35 à 50 ans	Non	Non	Oui
102	35 à 50 ans	Non		Non
103	35 à 50 ans	Non		Non
104	35 à 50 ans	Non		Oui
105	35 à 50 ans	Non		Oui
106	35 à 50 ans	Non		Oui
107	35 à 50 ans	Non		Oui
108	35 à 50 ans	Non		Non
109	35 à 50 ans	Non		Non
110	35 à 50 ans	Non	Non	Non
111	35 à 50 ans	Non		Oui
112	35 à 50 ans	Non		Non
113	35 à 50 ans	Non	Non	Oui
114	35 à 50 ans	Non		Oui
115	35 à 50 ans	Non	Non	Non
116	35 à 50 ans	Non		Non
117	35 à 50 ans	Non		Oui
118	35 à 50 ans	Non		Oui
119	35 à 50 ans	Non		Non
120	35 à 50 ans	Non		Oui
121	35 à 50 ans	Non	Non	Oui
122	35 à 50 ans	Non		Oui
123	35 à 50 ans	Oui	Non	Oui
124	35 à 50 ans	Oui	Oui	Oui
125	35 à 50 ans	Oui	Non	Non
126	35 à 50 ans	Oui	Oui	Oui
127	35 à 50 ans	Oui	Non	Oui
128	35 à 50 ans	Oui	Oui	Oui
129	35 à 50 ans	Oui	Oui	Oui
130	35 à 50 ans	Oui	Non	Oui
131	35 à 50 ans	Oui	Non	Oui
132	35 à 50 ans	Oui	Non	Oui
133	35 à 50 ans	Oui	Non	Oui
134	35 à 50 ans	Oui	Oui	Non

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Si une pharmacie est titulaire de ce label, irez-vous plutôt dans celle-ci que dans une autre pour y montrer vos champignons ?</i>	<i>Si ce label est apposé sur la vitrine de la pharmacie, cela vous incite-t-il à y apporter vos champignons ou à questionner l'équipe à propos de la mycologie ?</i>
86	Oui	Oui
87	Oui	Oui
88	Oui	Oui
89	Oui	Oui
90	Oui	Oui
91	Oui	Oui
92	Oui	Oui
93	Oui	Non
94	Oui	Oui
95	Oui	Oui
96	Oui	Oui
97	Oui	Oui
98	Oui	Oui
99	Non	Non
100	Oui	Oui
101	Oui	Oui
102	Oui	Oui
103	Oui	Oui
104	Oui	Oui
105	Oui	Oui
106	Oui	Oui
107	Oui	Oui
108	Oui	Oui
109	Non	Oui
110	Oui	Oui
111	Oui	Oui
112	Oui	Oui
113	Oui	Oui
114	Oui	Oui
115	Non	Non
116	Oui	Oui
117	Oui	Oui
118	Oui	Oui
119	Oui	Oui
120	Oui	Oui
121	Oui	Oui
122	Oui	Oui
123	Oui	Oui
124	Oui	Oui
125	Oui	Oui
126	Oui	Oui
127	Oui	Oui
128	Oui	Oui
129	Oui	Non
130	Oui	Oui
131	Oui	Oui
132	Oui	Oui
133	Oui	Oui
134	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Si oui ou non, pourquoi ?</i>
86	
87	
88	
89	
90	
91	
92	
93	
94	
95	
96	
97	
98	
99	
100	
101	
102	Je ne connais pas assez les différentes sortes de champignons pour risquer une intoxication
103	Trop peur que ce ne soit pas des champignons comestibles
104	
105	
106	
107	
108	
109	
110	
111	
112	
113	Pas de cueillette car trop de lacunes en la matière
114	Je n'y connais rien
115	
116	
117	
118	La cueillette des champignons me fait peur et je ne sais pas si je peux faire confiance à tous les pharmaciens !
119	Je ne connais pas du tout les champignons et crains l'empoisonnement.
120	
121	
122	
123	
124	
125	
126	
127	
128	
129	
130	
131	
132	
133	
134	

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Quel âge avez-vous ?</i>	<i>Vous arrive-t-il de ramasser des champignons à l'automne ?</i>	<i>Si oui, avez vous le réflexe de les apporter à votre pharmacien ?</i>	<i>Saviez-vous que le pharmacien d'officine est le seul professionnel de santé formé à la reconnaissance des champignons ?</i>
135	35 à 50 ans	Oui	Non	Oui
136	35 à 50 ans	Oui	Non	Oui
137	35 à 50 ans	Oui	Non	Oui
138	35 à 50 ans	Oui	Non	Oui
139	35 à 50 ans	Oui	Non	Oui
140	35 à 50 ans	Oui	Non	Oui
141	35 à 50 ans	Oui	Non	Oui
142	35 à 50 ans	Oui	Non	Non
143	35 à 50 ans	Oui	Oui	Oui
144	35 à 50 ans	Oui	Non	Oui
145	35 à 50 ans	Oui	Non	Non
146	35 à 50 ans	Oui	Non	Oui
147	35 à 50 ans	Oui	Non	Oui
148	35 à 50 ans	Oui	Non	Non
149	35 à 50 ans	Oui	Oui	Oui
150	35 à 50 ans	Oui	Non	Non
151	35 à 50 ans	Oui	Non	Non
152	35 à 50 ans	Oui	Non	Oui
153	35 à 50 ans	Rarement	Oui	Non
154	35 à 50 ans	Rarement, car manque de connaissances		Non
155	50 ans et plus	Je n'en ramasse pas car je ne les connais pas assez	Non	Oui
156	50 ans et plus	Non	Non	Oui
157	50 ans et plus	Non		Oui
158	50 ans et plus	Non	Non	Non
159	50 ans et plus	Non	Oui	Oui
160	50 ans et plus	Non		Oui
161	50 ans et plus	Non		Oui
162	50 ans et plus	Non		Oui
163	50 ans et plus	Non	Oui	Oui
164	50 ans et plus	Non	Non	Oui
165	50 ans et plus	Non		Oui
166	50 ans et plus	Non	Non	Non
167	50 ans et plus	Non	Non	Oui
168	50 ans et plus	Non		Oui
169	50 ans et plus	Non	Non	Oui
170	50 ans et plus	Non	Non	Oui
171	50 ans et plus	Non	Non	Non
172	50 ans et plus	Non	Non	Oui
173	50 ans et plus	Non	Non	Non
174	50 ans et plus	Non		Oui
175	50 ans et plus	Non		Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Si une pharmacie est titulaire de ce label, irez-vous plutôt dans celle-ci que dans une autre pour y montrer vos champignons ?</i>	<i>Si ce label est apposé sur la vitrine de la pharmacie, cela vous incite-t-il à y apporter vos champignons ou à questionner l'équipe à propos de la mycologie ?</i>
135	Oui	Oui
136	Oui	Oui
137	Oui	Oui
138	Oui	Non
139	Oui	Oui
140	Oui	Oui
141	Oui	Oui
142	Oui	Oui
143	Oui	Oui
144	Oui	Oui
145	Oui	Oui
146	Oui	Oui
147	Oui	Oui
148	Oui	Oui
149	Oui	Oui
150	Oui	Oui
151	Oui	Oui
152	Oui	Oui
153	Oui	Oui
154	Oui	Oui
155	Oui	Oui
156	Oui	Oui
157	Oui	Oui
158	Oui	Oui
159	Oui	Oui
160	Oui	Oui
161	Oui	Non
162	Oui	Oui
163	Oui	Oui
164	Oui	Oui
165	Oui	Oui
166	Oui	Oui
167	Oui	Non
168	Oui	Oui
169	Oui	Non
170	Oui	Oui
171	Oui	Oui
172	Oui	Oui
173	Oui	Oui
174	Oui	Non
175	Non	Oui

Numéro de réponse	Si oui ou non, pourquoi ?
135	
136	
137	
138	
139	
140	Je ne ramasse que les champignons que je connais...
141	Je ne ramasse que ceux dont je suis sûre
142	
143	
144	Je ne cueille que ceux que je connais parfaitement
145	
146	
147	Ne ramassons que ceux que nous connaissons
148	Je ne ramasse que les champignons que je connais. Je n'ai donc pas besoin de les faire vérifier par un pharmacien.
149	Pour savoir si certains sont comestibles ou pas
150	Je ne cueille que les petits roses
151	Je connais les champignons que je ramasse
152	
153	
154	
155	Non car je n'ai pas le réflexe de le faire
156	
157	
158	
159	
160	
161	
162	
163	
164	
165	
166	Je n'en cueille pas car j'ai peur de me tromper.
167	Méfiance
168	Pas de cueillette
169	Ayant été préparatrice en pharmacie pendant 40 ans , sur 3 patrons différents, il n'y en avait qu'un seul qui avait des connaissances sur les champignons!.....
170	Je n'en connais pas assez sur les champignons
171	
172	
173	
174	
175	

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Si une pharmacie est titulaire de ce label, irez-vous plutôt dans celle-ci que dans une autre pour y montrer vos champignons ?</i>	<i>Si ce label est apposé sur la vitrine de la pharmacie, cela vous incite-t-il à y apporter vos champignons ou à questionner l'équipe à propos de la mycologie ?</i>
176	Oui	Oui
177	Oui	Oui
178	Oui	Oui
179	Oui	Oui
180	Oui	Oui
181	Oui	Oui
182	Oui	Oui
183	Oui	Oui
184	Oui	Oui
185	Oui	Oui
186	Oui	Oui
187	Oui	Oui
188	Oui	Oui
189	Oui	Oui
190	Oui	Oui
191	Oui	Oui
192	Oui	Oui
193	Oui	Oui
194	Oui	Oui
195	Oui	Oui
196	Oui	Oui
197	Oui	Oui
198	Oui	Oui
199	Oui	Oui
200	Oui	Oui
201	Oui	Oui
202	Oui	Oui
203	Oui	Oui
204	Oui	Oui
205	Oui	Oui
206	Oui	Oui
207	Non	Non
208	Non	Oui
209	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Quel âge avez-vous ?</i>	<i>Vous arrive-t-il de ramasser des champignons à l'automne ?</i>	<i>Si oui, avez vous le réflexe de les apporter à votre pharmacien ?</i>	<i>Saviez-vous que le pharmacien d'officine est le seul professionnel de santé formé à la reconnaissance des champignons ?</i>
176	50 ans et plus	Non		Non
177	50 ans et plus	Non		Oui
178	50 ans et plus	Oui	Oui	Oui
179	50 ans et plus	Oui	Oui	Oui
180	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
181	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
182	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
183	50 ans et plus	Oui	Non	Non
184	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
185	50 ans et plus	Oui	Oui	Oui
186	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
187	50 ans et plus	Oui	Oui	Oui
188	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
189	50 ans et plus	Oui	Oui	Oui
190	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
191	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
192	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
193	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
194	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
195	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
196	50 ans et plus	Oui	Oui	Oui
197	50 ans et plus	Oui	Oui	Oui
198	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
199	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
200	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
201	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
202	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
203	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
204	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
205	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
206	50 ans et plus	Oui	Non	Non
207	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
208	50 ans et plus	Oui	Oui	Oui
209	50 ans et plus	Oui	Non	Non

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Si oui ou non, pourquoi ?</i>
176	
177	
178	
179	
180	
181	
182	
183	
184	
185	
186	Je les apporte au pharmacien que si j'ai un doute.
187	A fait la formation necessaire et reconnue pour la reconnaissance.
188	
189	Pour etre rassuree
190	Connaissance parfaite du champignons
191	Je ramasse que ceux que je connais
192	Actuellement, je ne ramasse que ceux que je connais.. si je pensais contrôle par des personnes compétentes, j'en ramasserais peut-être davantage
193	Elevé dans la mycologie j'en connais beaucoup et ne prend que ceux là. Quand avec mon père on allait voir un pharmacien sur le sujet, il était souvent moins calé que mon père. Pourtant c'est quand les doutes qui concernent les moins communs des champignons que l'on va voir le pharmacien.
194	
195	
196	
197	
198	
199	Je ne ramasse ceux que je connais uniquement
200	
201	
202	
203	
204	
205	
206	
207	Je ne ramasse que les champignons que je connais
208	Je connais que une dizaine de champignons et sur le cèpe je ne les connais pas bien
209	Je ramasse que les champignons que je connais parfaitement

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Quel âge avez-vous ?</i>	<i>Vous arrive-t-il de ramasser des champignons à l'automne ?</i>	<i>Si oui, avez vous le réflexe de les apporter à votre pharmacien ?</i>	<i>Saviez-vous que le pharmacien d'officine est le seul professionnel de santé formé à la reconnaissance des champignons ?</i>
210	50 ans et plus	Oui	Non	Oui
211	50 ans et plus	Oui	Non	Non
212	50 ans et plus	Oui	Non	Non
213	50 ans et plus	Oui	Non	Non
214	50 ans et plus	Oui	Oui	Oui
215	50 ans et plus	Oui	Oui	Oui
216	50 ans et plus	Oui	Oui	Oui
217	50 ans et plus	Oui	Oui	Oui
218	50 ans et plus	Oui	Oui	Oui
219	50 ans et plus	Oui	Oui	Non
220	50 ans et plus	Oui	Non	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Si une pharmacie est titulaire de ce label, irez-vous plutôt dans celle-ci que dans une autre pour y montrer vos champignons ?</i>	<i>Si ce label est apposé sur la vitrine de la pharmacie, cela vous incite-t-il à y apporter vos champignons ou à questionner l'équipe à propos de la mycologie ?</i>
210	Oui	Oui
211	Oui	Oui
212	Oui	Oui
213	Oui	Oui
214	Oui	Oui
215	Oui	Oui
216	Oui	Oui
217	Oui	Oui
218	Oui	Oui
219	Oui	Non
220	Oui	Oui

<i>Numéro de réponse</i>	<i>Si oui ou non, pourquoi ?</i>
210	Je suis très sélective tout en habitant en Dordogne ... Cèpes et girolles, morilles et mousserons si j'en trouve, je ne ramasse que ce que je connais MAIS je pourrais en ramasser d'autres et les faire trier si mon pharmacien avait la labellisation en mycologie OUI !!
211	Je connais parfaitement les champignons que je ramasse depuis plus de 40 ans
212	On ne ramasse que ceux qu'on connaît
213	
214	
215	Peur qu'il ne soit pas bon
216	
217	
218	
219	
220	Les pharmaciens d'aujourd'hui ne sont plus aussi formés que ceux d'autrefois

GAUTHIER Morgane – Faculté de pharmacie de Nantes

Thèse « Vers une certification en mycologie ? »

Questionnaire professeurs de facultés – Mycologiades Bellême

**M. RIOULT**

Les cours dispensés à la faculté / formation du pharmacien

- Dans quelle faculté enseignez-vous ?  
Faculté de Pharmacie de CAEN
- Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ?  
 Oui       Non
- Les enseignements de mycologie à la faculté de pharmacie sont-ils adaptés à la pratique professionnelle ?  
 Oui       Non *de Caen*
- Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien officinal ?  
 Oui       Non
- Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien hospitalier (interne...) ?  
 Oui       Non *↳ collaboration avec les mycologistes et l'ARS*
- Pensez-vous qu'il soit important que le pharmacien réactualise régulièrement ses connaissances en mycologie ?  
 Oui       Non *(évolution de la mycotoxicologie et apparition d'espèces nouvelles en France ; ex: A. viswanan. leunges)*

Le label « pharmacien mycologue »

Si un examen de contrôle de niveau des connaissances en mycologie était mis en place conduisant à la délivrance d'une attestation de compétence en mycologie accompagné d'un(e) sticker/badge/affiche... à apposer dans l'officine ou à porter en période de récolte...

- Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?  
 Oui       Non *(faire une enquête auprès du public au préalable!)*
- Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien d'officine qui en serait titulaire ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans soit acceptable pour ce type de certification ?  
 Oui       Non
- Si la certification était proposée aux étudiants de 6ème année officine, pensez-vous qu'elle serait un plus dans leur recherche d'emploi ?  
 Oui       Non
- Quelle forme, selon vous, devrait prendre cet examen ?  
TP sur le terrain et mise en situation avec un panier (contilles + boîtes)  
Pas besoin d'avoir un savoir théorique.
- Avez-vous des suggestions ?  
.....  
.....

Merci beaucoup de votre réponse !

Thèse « Vers une certification en mycologie ? »

Questionnaire professeurs de facultés – Mycologiades Bellême

Les cours dispensés à la faculté / formation du pharmacien

- Dans quelle faculté enseignez-vous ?  
VFR de Sciences de Santé de Dijon
- Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ?  
Plus que jamais  Oui  Non
- Les enseignements de mycologie à la faculté de pharmacie sont-ils adaptés à la pratique professionnelle ?  
 Oui  Non
- Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien officinal ?  
 Oui  Non
- Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien hospitalier (interne...) ?  
 Oui  Non
- Pensez-vous qu'il soit important que le pharmacien réactualise régulièrement ses connaissances en mycologie ?  
 Oui  Non *Nécessité de maintenir les acquis*

Le label « pharmacien mycologue »

Si un examen de contrôle de niveau des connaissances en mycologie était mis en place conduisant à la délivrance d'une attestation de compétence en mycologie accompagné d'un(e) sticker/badge/affiche... à apposer dans l'officine ou à porter en période de récolte...

- Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?  
 Oui  Non
- Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?  
 Oui  Non
- Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien d'officine qui en serait titulaire ?  
 Oui  Non
- Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans soit acceptable pour ce type de certification ?  
 Oui  Non *Moins*
- Si la certification était proposée aux étudiants de 6ème année officine, pensez-vous qu'elle serait un plus dans leur recherche d'emploi ?  
 Oui  Non *en fonction du lieu*
- Quelle forme, selon vous, devrait prendre cet examen?

*- Certification obtenable sous forme de DCEM, mais surtout de la reconnaissance de champignons frais ou sécs*

- Avez-vous des suggestions ? *photos (plusieurs angles) -*

*- Certification badge / sticker*

Merci beaucoup de votre réponse ! Pour pharmacien

*- Association d'Universitaires et de Soc. de Mycologie -*

Thèse « Vers une certification en mycologie ? »

*Questionnaire professeurs de facultés – Mycologiades Bellême*

Les cours dispensés à la faculté / formation du pharmacien

- Dans quelle faculté enseignez-vous ?  
Nancy (Université de Lorraine)
- Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ?  
 Oui       Non
- Les enseignements de mycologie à la faculté de pharmacie sont-ils adaptés à la pratique professionnelle ?  
 Oui       Non
- Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien officinal ?  
 Oui       Non
- Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien hospitalier (interne...) ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous qu'il soit important que le pharmacien réactualise régulièrement ses connaissances en mycologie ?  
 Oui       Non

Le label « pharmacien mycologue »

*Si un examen de contrôle de niveau des connaissances en mycologie était mis en place conduisant à la délivrance d'une attestation de compétence en mycologie accompagné d'un(e) sticker/badge/affiche... à apposer dans l'officine ou à porter en période de récolte...*

- Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien d'officine qui en serait titulaire ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans soit acceptable pour ce type de certification ?  
 Oui       Non
- Si la certification était proposée aux étudiants de 6ème année officine, pensez-vous qu'elle serait un plus dans leur recherche d'emploi ?  
 Oui       Non
- Quelle forme, selon vous, devrait prendre cet examen?
  - Reconnaissance d'espèces (papier)
  - Interrogation sur les confusions connus et possibles
  - Connaissance des syndromes (partie théorique)
- Avez-vous des suggestions ?  
.....  
.....

*Merci beaucoup de votre réponse !*

*de rien :)*

Thèse « Vers une certification en mycologie ? »

Questionnaire professeurs de facultés – Mycologiades Bellême

Les cours dispensés à la faculté / formation du pharmacien

- Dans quelle faculté enseignez-vous ?  
Faculté de Pharmacie, Université de Lorraine
- Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ?  
 Oui       Non
- Les enseignements de mycologie à la faculté de pharmacie sont-ils adaptés à la pratique professionnelle ?  
 Oui       Non
- Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien officinal ?  
 Oui       Non
- Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien hospitalier (interne...) ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous qu'il soit important que le pharmacien réactualise régulièrement ses connaissances en mycologie ?  
 Oui       Non

Le label « pharmacien mycologue »

Si un examen de contrôle de niveau des connaissances en mycologie était mis en place conduisant à la délivrance d'une attestation de compétence en mycologie accompagné d'un(e) sticker/badge/affiche... à apposer dans l'officine ou à porter en période de récolte...

- Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien d'officine qui en serait titulaire ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans soit acceptable pour ce type de certification ?  
 Oui       Non 2-3 ans
- Si la certification était proposée aux étudiants de 6ème année officine, pensez-vous qu'elle serait un plus dans leur recherche d'emploi ?  
 Oui       Non
- Quelle forme, selon vous, devrait prendre cet examen ?  
Identification d'un panneau avec focus sur toxicité/mortalité + conseil phar.
- Avez-vous des suggestions ?  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Merci beaucoup de votre réponse !

Thèse « Vers une certification en mycologie ? »

*Questionnaire professeurs de facultés – Mycologiades Bellême*

Les cours dispensés à la faculté / formation du pharmacien

- Dans quelle faculté enseignez-vous ?  
FACULTÉ DE PHARMACIE - UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES
- Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ?
  - Oui
  - Non
- Les enseignements de mycologie à la faculté de pharmacie sont-ils adaptés à la pratique professionnelle ?
  - Oui
  - Non
- Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien officinal ?
  - Oui
  - Non
- Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien hospitalier (interne...) ?
  - Oui
  - Non
- Pensez-vous qu'il soit important que le pharmacien réactualise régulièrement ses connaissances en mycologie ?
  - Oui
  - Non

Le label « pharmacien mycologue »

*Si un examen de contrôle de niveau des connaissances en mycologie était mis en place conduisant à la délivrance d'une attestation de compétence en mycologie accompagné d'un(e) sticker/badge/affiche... à apposer dans l'officine ou à porter en période de récolte...*

- Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?
  - Oui
  - Non
- Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?
  - Oui
  - Non
- Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien d'officine qui en serait titulaire ?
  - Oui
  - Non
- Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans soit acceptable pour ce type de certification ?
  - Oui
  - Non
- Si la certification était proposée aux étudiants de 6ème année officine, pensez-vous qu'elle serait un plus dans leur recherche d'emploi ?
  - Oui
  - Non
- Quelle forme, selon vous, devrait prendre cet examen?  
QUESTIONNAIRE + IDENTIFICATION DES DIFFÉRENTES ESPÈCES  
DANS UN PANIER
- Avez-vous des suggestions ?  
.....  
.....

*Merci beaucoup de votre réponse !*

Thèse « Vers une certification en mycologie ? »

*Questionnaire professeurs de facultés – Mycologiades Bellême*

Les cours dispensés à la faculté / formation du pharmacien

- Dans quelle faculté enseignez-vous ? RENNES
- Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ?  
 Oui       Non
- Les enseignements de mycologie à la faculté de pharmacie sont-ils adaptés à la pratique professionnelle ?  
 Oui #       Non
- Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien officinal ?  
 Oui       Non
- Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien hospitalier (interne...) ?  
 Oui #       Non
- Pensez-vous qu'il soit important que le pharmacien réactualise régulièrement ses connaissances en mycologie ?  
 Oui       Non

Le label « pharmacien mycologue »

*Si un examen de contrôle de niveau des connaissances en mycologie était mis en place conduisant à la délivrance d'une attestation de compétence en mycologie accompagné d'un(e) sticker/badge/affiche... à apposer dans l'officine ou à porter en période de récolte...*

- Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien d'officine qui en serait titulaire ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans soit acceptable pour ce type de certification ?  
 Oui       Non
- Si la certification était proposée aux étudiants de 6ème année officine, pensez-vous qu'elle serait un plus dans leur recherche d'emploi ?  
 Oui       Non

Quelle forme, selon vous, devrait prendre cet examen ?

Journée de formation de 1h30  
Reconnaitre les pathogènes

Avez-vous des suggestions ?

Faire des formations axées ad hoc avec récurrence,  
adossées aux manipulations mycologiques

Merci beaucoup de votre réponse !

Thèse « Vers une certification en mycologie ? »

*Questionnaire professeurs de facultés – Mycologiades Bellême*

Les cours dispensés à la faculté / formation du pharmacien

- Dans quelle faculté enseignez-vous ?  
RENNES
- Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ?  
 Oui       Non
- Les enseignements de mycologie à la faculté de pharmacie sont-ils adaptés à la pratique professionnelle ?  
 Oui       Non
- Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien officinal ?  
 Oui       Non
- Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien hospitalier (interne...) ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous qu'il soit important que le pharmacien réactualise régulièrement ses connaissances en mycologie ?  
 Oui       Non

Le label « pharmacien mycologue »

*Si un examen de contrôle de niveau des connaissances en mycologie était mis en place conduisant à la délivrance d'une attestation de compétence en mycologie accompagné d'un(e) sticker/badge/affiche... à apposer dans l'officine ou à porter en période de récolte...*

- Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien d'officine qui en serait titulaire ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans soit acceptable pour ce type de certification ?  
 Oui       Non
- Si la certification était proposée aux étudiants de 6ème année officine, pensez-vous qu'elle serait un plus dans leur recherche d'emploi ?  
 Oui       Non
- Quelle forme, selon vous, devrait prendre cet examen?  
se limiter  
bien connaître les champignons les moules, les + savoureux  
et identifier les champignons mortels et toxiques
- Avez-vous des suggestions ?  
ce service pourrait-il être payant ?

*Merci beaucoup de votre réponse !*

GAUTHIER Morgane – Faculté de pharmacie de Nantes

Thèse « Vers une certification en mycologie ? »

Questionnaire professeurs de facultés – Mycologiades Bellême

Les cours dispensés à la faculté / formation du pharmacien

- Dans quelle faculté enseignez-vous ?  
Université Paul Sabatier (Toulouse 3)
- Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ?  
 Oui       Non
- Les enseignements de mycologie à la faculté de pharmacie sont-ils adaptés à la pratique professionnelle ?  
 Oui       Non
- Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien officinal ?  
 Oui       Non
- Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien hospitalier (interne...) ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous qu'il soit important que le pharmacien réactualise régulièrement ses connaissances en mycologie ?  
 Oui       Non

Le label « pharmacien mycologue »

*Si un examen de contrôle de niveau des connaissances en mycologie était mis en place conduisant à la délivrance d'une attestation de compétence en mycologie accompagné d'un(e) sticker/badge/affiche... à apposer dans l'officine ou à porter en période de récolte...*

- Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien d'officine qui en serait titulaire ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans soit acceptable pour ce type de certification ?  
 Oui       Non 2-3 ans
- Si la certification était proposée aux étudiants de 6ème année officine, pensez-vous qu'elle serait un plus dans leur recherche d'emploi ?  
 Oui       Non
- Quelle forme, selon vous, devrait prendre cet examen ?  
Oral : Identification + dièses à donner sur le papier et explication : aspect + théorique
- Avez-vous des suggestions ?  
.....  
.....

*Merci beaucoup de votre réponse !*

Thèse « Vers une certification en mycologie ? »

*Questionnaire professeurs de facultés – Mycologiades Bellême*

Les cours dispensés à la faculté / formation du pharmacien

- Dans quelle faculté enseignez-vous ? ROUEN
- Selon vous, la mycologie a-t-elle toujours sa place dans les études de pharmacie ?  
 Oui       Non
- Les enseignements de mycologie à la faculté de pharmacie sont-ils adaptés à la pratique professionnelle ?  
 Oui       Non
- Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien officinal ?  
 Oui       Non
- Sont-ils d'après vous utiles à l'exercice de pharmacien hospitalier (interne...) ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous qu'il soit important que le pharmacien réactualise régulièrement ses connaissances en mycologie ?  
 Oui       Non

Le label « pharmacien mycologue »

*Si un examen de contrôle de niveau des connaissances en mycologie était mis en place conduisant à la délivrance d'une attestation de compétence en mycologie accompagné d'un(e) sticker/badge/affiche... à apposer dans l'officine ou à porter en période de récolte...*

- Pensez-vous que créer un tel label soit utile ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous que le public serait réceptif vis-à-vis de cette qualification ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous qu'elle apporte un plus au pharmacien d'officine qui en serait titulaire ?  
 Oui       Non
- Pensez-vous qu'une validité de 3 à 4 ans soit acceptable pour ce type de certification ?  
 Oui       Non
- Si la certification était proposée aux étudiants de 6ème année officine, pensez-vous qu'elle serait un plus dans leur recherche d'emploi ?  
 Oui       Non
- Quelle forme, selon vous, devrait prendre cet examen?  
ORAL / mise en situation / simulation TRI DE PANIER
- Avez-vous des suggestions ?  
A VALORISER SUR LE PLAN EUROPÉEN

*Merci beaucoup de votre réponse !*

# Bibliographie

1. Code de déontologie commenté - Ordre des pharmaciens [Internet]. [Cité 10 jan 2017]. Disponible sur : <http://www.ordre.pharmacien.fr/content/download/79506/493220/version/2/file/Code+de+d%C3%A9ontologie+comment%C3%A9+f%C3%A9vrier+2013.pdf>
2. Site AcQO [Internet]. [Cité 10 jan 2017]. Disponible sur : <http://www.acqo.fr/Requetes-patient/Reconnaisances-mycologie-et-identifications-en-tout-genre>
3. Annabelle Alix. Les responsabilités à l'officine - A chacun d'être responsable - Le moniteur des pharmacies. [Internet]. [Cité 10 jan 2017]. Disponible sur : <http://www.lemoniteurdespharmacies.fr/revues/porphyre/actus/140522-a-chacun-d-atre-responsable.html>
4. Points de situation des intoxications par les champignons en France - InVS Institut de Veille Sanitaire. [Internet]. [Cité 12 dec 2016]. Disponible sur : <http://invs.santepubliquefrance.fr/fr/Actualites/Actualites/Intoxications-liees-a-la-consommation-de-champignons-au-cours-de-la-saison-2015.-Point-de-situation-au-20-10-2015.-Donnees-consolidees-au-20-10-2015>
5. Site AcQO [Internet]. [Cité 10 dec 2016]. Disponible sur : <http://www.ordre.pharmacien.fr/Nos-missions/Assurer-le-respect-des-devoirs-professionnels/Programme-qualite>
6. Le Vu Dominique. Assurance Qualité à l'officine 5<sup>ème</sup> année
7. Le référentiel de la pharmacie d'officine – SFPC Société Française de Pharmacie Clinique [Internet]. [Cité 10 dec 2016]. Disponible sur : <https://www.uspo.fr/wp-content/uploads/2014/01/R%C3%A9f%C3%A9rentiel%20pharmacie%20d'officine.pdf>

**Vu, le Président du jury,**

Yves François POUCHUS

**Vu, le Directeur de thèse,**

Claire SALLENAVE-NAMONT

**Vu, le Directeur de l'UFR,**

Virginie FERRE

**Nom - Prénoms : GAUTHIER Morgane, Laurène, Nathalie**

**Titre de la thèse : Vers un label pharmacien mycologue ?**

---

**Résumé de la thèse :**

A l'heure où le monopole pharmaceutique est remis en cause régulièrement, il est essentiel pour le pharmacien d'officine de montrer à ses patients l'étendue de ses connaissances et de leur offrir toute son expertise à travers le conseil. Dans le domaine de la mycologie, particulièrement difficile de par la saisonnalité des demandes et l'immense variabilité des champignons, l'implication du pharmacien est primordiale pour éviter les intoxications. Dans ce cadre, la question d'une labellisation en mycologie est parfaitement légitime. Dans une première partie, nous analyserons au moyen d'une enquête la place qu'occupe la mycologie dans l'exercice officinal quotidien. Dans une seconde partie, nous considérerons l'utilité du label et nous découvrirons comment cette certification serait perçue si celle-ci venait à être mise en place. Dans une troisième partie, nous nous pencherons sur les modalités de mise en place, d'évaluation et d'application du label. Enfin, pour finir, dans une quatrième partie, nous aborderons un point important : comment mettre en place la qualité dans les reconnaissances.

---

**MOTS CLÉS : MYCOLOGIE, CHAMPIGNONS, CERTIFICATION, LABEL, PHARMACIEN, QUALITE**

---

**JURY**

**PRÉSIDENT: Mr Yves-François POUCHUS, Professeur de Botanique et de Mycologie  
Faculté de Pharmacie de Nantes**

**ASSESEURS : Mme Claire SALLENAVE-NAMONT, Maître de Conférences de Botanique  
Faculté de Pharmacie de Nantes**

**Mr Hervé JOLY, Docteur en Pharmacie  
73, rue du 8 mai 1945 – 85340 Olonne sur mer**

**Mr Pascal HERIVEAU, Docteur en Pharmacie  
36, rue de la libération – 56930 Pluméliau**

---

**Adresse de l'auteur : Mlle Gauthier Morgane  
6 rue du vivier  
85180 Le Château d'Olonne**